



RAPPORT ANNUEL
2021



RAPPORT ANNUEL

2021



SOCIETE ANONYME

au capital de 776.875.000 Dinars

Siège Social : Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS - RC B 182331996

Tél : 70.140.000 - **Adresse télégraphique** : SOTUBANK

Code : Peterson 4th Edition Acmé

Télex : N° 14135 - 14815 - 15376 – 15377

Adresse SWIFT : STBK TN TT - **FAX** : 71.348.400 - 71.340.009

Sites Web :

- Commercial : www.stb.com.tn
- Commerce électronique : ecom.stb.com.tn
- Banque en ligne : stbnet.stb.com.tn
- Facebook : STB BANK-page autotisée

SOMMAIRE

ORGANES DE GOUVERNANCE	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
DIRECTION GÉNÉRALE	6
COMMISSAIRES AUX COMPTES	7
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	10
PROFIL DE LA SOCIÉTÉ TUNISINNE DE BANQUE	12
GOVERNANCE : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2021	13
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	26
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	26
ÉCONOMIE TUNISIENNE	28
LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE EN 2021	
CHIFFRES CLÉS	30
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021	
ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS	31
BILAN	32
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
ÉTAT DE RÉSULTAT	34
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	35
RESSOURCES	36
EMPLOIS	37
CAPITAUX PROPRES	41
QUALITÉ DES ACTIFS	42
SOLVABILITÉ	43
LIQUIDITÉ	44
RÉSULTAT	46
ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE	
CONTRÔLE INTERNE	52
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021	55
PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ACTIONS PROJÉTÉES	55
GESTION DES RISQUES	56
DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION	59
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	66
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	96
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	101
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	110
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB	113
PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE STB	114
CHIFFRES CLÉS	120
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	125
BILAN CONSOLIDÉ	126
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ	127
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	128
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	129
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	130
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE 2021	170
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE 2020	171
INDICATEURS CONSOLIDÉS 2021	172
INDICATEURS CONSOLIDÉS 2020	173
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	174

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mme Amel MDINI ⁽¹⁾
Présidente du Conseil
Représentant l'Etat



M. Ilyes CHERIF ⁽²⁾
Contrôleur de l'Etat



M. Hatem SALAH
Représentant l'Etat



M. Mohamed Taher BELASSOUED
Représentant l'Etat



M. Tarek BEN LARBI
Représentant l'Etat



M. Mohamed MRAIDHA
Représentant l'Etat



M. Lassaad ZARROUK
Représentant MAE



M. Taïeb BELAID
Représentant les actionnaires privés



M. Hassen FEKI
Représentant la STAR



M. Moez BEN ZID
Représentant les actionnaires
minoritaires



Feu M. Sadok ATTIA
Président du comité d'audit
Indépendant



Mme Rym OUESLATI
Président du comité risques
Indépendant

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité d'Audit

La mission fondamentale du Comité est de Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

Le Comité des Risques

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière

Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

Le Comité Stratégique

Il a pour rôle d'assister le Conseil d'administration dans le suivi de la mise en place de la stratégie et du Business Plan de la Banque.

Comité Supérieur de Résolution

Il a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan d'action issu de la stratégie de la Banque en matière de recouvrement, d'examiner les propositions en matière de radiation et de cession ainsi qu'en matière de règlement transactionnel

Commission des marchés

Elle a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence des procédures de passation des marchés et de s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et Techniques.

Le Comité de Gouvernance et de Restructuration des Filiales

La mission fondamentale de ce Comité est de suivre la performance des filiales et participations et l'évaluation des systèmes de gouvernance au sein du groupe STB en se basant sur les meilleures pratiques en la matière.

(1) : Nomination de Mme Amel MDINI en tant que Présidente du Conseil d'Administration en remplacement de Mme Nejja GHARBI (Conseil d'Administration du 06 mai 2021).

(2) : Nomination de M. Ilyes CHERIF en tant que Contrôleur de l'Etat en remplacement de Mr Anas ELHENI (lettre de la présidence de gouvernement du 29/01/2021 et lettre du Ministère des Finances du 18/02/2021).

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général

M. Mohamed CHOUIKHA⁽¹⁾

Secrétaire Général



M. Nabil FRINI

Directeur Général Adjoint

M. Lassaad JOUINI⁽²⁾

CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le groupement : CFA-CBC

Représenté par M. Fathi SAIDI



- Cabinet «CFA»
représenté par M. Fathi SAIDI



- Cabinet «CBC»
représenté par M. Chokri BEN LAKHAL

Le Groupement : CSL - CNH

Représenté par M. Samir LABIDI



- Cabinet «CSL»
représenté par M. Samir LABIDI



- Cabinet «CNH»
représenté par Mme Nour EL Houda HANAN

Missions

Les Co-Commissaires Aux Comptes (CAC) ont pour mission principale de certifier les comptes annuels de la banque en réalisant un audit légal, dont la procédure est strictement définie par la loi et en accord avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

La certification des comptes par le CAC consiste à valider la sincérité, la régularité et la véracité des données financières fournies dans la comptabilité et les comptes annuels de la banque (bilan, compte de résultat, hors bilan, état de flux de trésorerie et annexes légales).

(1) : Par référence à la lettre du Ministère des Finances du 17 mars 2021, M. Mohamed CHOUIKHA est nommé Directeur Général par le Conseil d'Administration du 22 mars 2021

(2) : Nomination de M. Lassaad JOUINI en tant que Directeur Général Adjoint, par le Conseil d'Administration du 29 septembre 2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



A l'instar de la majorité des pays à l'échelle internationale, l'économie Tunisienne a observé, en 2021, une lente reprise en affichant une croissance de 2,9% après une forte contraction enregistrée en 2020 en relation, avec les répercussions de la pandémie COVID 19. Ce léger mieux trouve son origine, principalement dans la relance observée au niveau de certains secteurs, notamment ceux des industries manufacturières exportatrices conjuguée au redressement de l'économie européenne, à la reprise vigoureuse au niveau de la production des hydrocarbures et au rétablissement de la production des Phosphates et dérivés.

En dépit de ce contexte assez morose, la STB a pu s'afficher en tant que banque publique pérenne et résiliente, confirmant l'essor qu'elle a connu au fil des dernières années.

En effet, pleinement ancrée dans son rôle de banque universelle et de soutien de référence aux différents secteurs économiques, la Banque a affiché, nonobstant l'impact annihilant lié à la crise COVID, des réalisations en parfaite ligne avec les objectifs tracés, ce qui lui a permis de préserver sa place sur le podium des Banques les plus importantes.

A juste titre, la Banque a clôturé l'exercice 2021 avec un résultat net en rebond de 60% qui témoigne des efforts consentis en matière d'amélioration de la gestion courante et de la forte implication aussi bien des organes de direction et d'administration que des équipes de la STB.

Ceci faisant, elle a pu préserver son statut de partenaire privilégié au service des professionnels et des particuliers moyennant l'adoption progressive d'approche qui converge vers les normes et standards internationaux en matière de pilotage de la performance et d'appréciation des risques. L'application stricte des normes du financement à travers l'exploitation des modèles analytiques descriptifs et prédictifs basés sur des données data issues du nouveau système d'information ont, à juste titre, aidé à réaliser cet objectif, socle essentiel en vue de l'adoption imminente des normes IFRS.

Par ailleurs et confortée par le succès de son plan quinquennal de transformation stratégique 2016-2020 et l'expertise acquise dans sa concrétisation, la Banque s'est lancée en 2021 dans une nouvelle réflexion stratégique pour se fixer de nouvelles ambitions de développement et de croissance et de tracer une trajectoire accélérée de performance.

L'objectif de modernisation de la banque et de sa transformation digitale a continué à revêtir une attention particulière qui s'est traduite par l'amorce d'un ensemble d'actions visant à asseoir une vision centrée client dans l'optique de créer un écosystème d'innovation et de valeur ajoutée pour ses clients.

Aussi, la STB poursuit ses efforts pour développer davantage le système de contrôle interne et instaurer une gestion des risques proactive lui permettant d'un côté de respecter durablement les seuils réglementaires exigés par la BCT en matière de solvabilité et de liquidité et d'un autre côté de garantir la résilience nécessaire face aux turbulences de l'environnement et de la conjoncture, notamment la crise inégalée liée à la pandémie du COVID-19.

Outre ces aspects, l'adoption de la nouvelle vision de la Banque exige un doublement d'efforts en matière de développement commercial, de conception d'une offre, la mieux adaptée aux besoins réels de la clientèle et d'une meilleure proximité, le tout dans l'optique de consolider et diversifier davantage le fonds de commerce de la Banque.

La conquête de parts de marché additionnelles, le développement du segment de la TPME et des particuliers constituent à cet égard, des bases essentielles de la nouvelle stratégie et dans le processus de croissance escompté. Il va sans dire que les ambitions affichées par la Banque portent également, outre la restructuration et l'optimisation de la rentabilité du portefeuille des participations sur l'élargissement des métiers de la Banque ou « more business » par le lancement de nouvelles activités financières et de métiers se rapportant à l'assurance, le leasing, le factoring etc...

Parallèlement, la STB continuera à œuvrer activement au développement d'une économie durable, réinventée et inclusive dans laquelle toutes ses parties prenantes peuvent avoir confiance. A ce titre, elle jouera un rôle prépondérant et responsable respectant le monde dans lequel elle exerce et assurant sa vocation de fédérateur dans la société.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Malgré le retour progressif de l'activité à son rythme normal à la suite de la levée des restrictions sanitaires, la conjoncture économique nationale et internationale a demeuré caractérisée, en 2021, par une morosité fortement impactante engendrée par les effets liés à la crise COVID-19. Dans ce contexte, force est de constater que la STB s'est montrée assez performante en affichant des signes de résilience tangibles qui se sont traduits par des réalisations en parfaite ligne avec les objectifs escomptés, confirmant ainsi la tendance haussière de l'ensemble des indicateurs d'activité amorcée depuis les dernières années et partant, améliorer davantage sa performance et sa solidité financières.

Le total bilan s'est davantage consolidé et a culminé à 13 506 MD en hausse de 10,3% et ce, au même titre que les capitaux propres qui se sont renforcés

de 10,5% à 1 215 MD conférant à la banque une taille de choix sur le podium des banques les plus importantes.

S'agissant des indicateurs d'activité, la banque a continué à déployer ses efforts en matière de mobilisation des dépôts auprès de la clientèle en ciblant notamment celle jouissant d'excédents permanents de ressources de manière à préserver sur la durée une base commerciale stable et diversifiée et présentant un coût relativement peu onéreux. Ces efforts se sont matérialisés par un accroissement de l'encours des dépôts de 7,2% pour totaliser 9 048 MD.

Parallèlement, elle a pu accroître d'une manière remarquable le volume de ses concours au profit de sa clientèle pour porter leur encours brut à 9 731,1 MD en hausse de 7,2%. Cette évolution témoigne des efforts consentis par la Banque dans le cadre du soutien des entreprises et professionnels lourdement affectés par la crise sanitaire liée à la pandémie COVID 19.

Ces progressions ont permis de ramener le ratio de transformation (LTD) sous la barre de 120%, un seuil devant être enregistré une année plus tard. Et ce malgré la part de marché conséquente de la STB dans le financement des entreprises publiques qui ont connu un accroissement important de leurs besoins pressants en financements bancaires.

Sur un autre plan, une attention particulière a été accordée en matière d'amélioration de la qualité des actifs de la banque à travers les différents mécanismes disponibles visant à faire abaisser le taux des NPLs et de le rapprocher davantage de la moyenne du secteur, tout en allouant les sommes nécessaires à la couverture des créances accrochées.

En ce sens, le taux des créances accrochées a été ramené à 13,5% (vs 14,9% en 2020) tout en maintenant le taux de couverture quasiment à son niveau enregistré fin 2020, soit 75%.

Concernant les indicateurs de résultat, la Banque a affiché un résultat net de 115 ,5MD à fin 2021, en nette amélioration (+60%) par rapport à son niveau, une année auparavant.

Cette remarquable progression a été rendue possible grâce à la conjugaison de certains facteurs qui se rapportent particulièrement à la bonne tenue en matière de génération de valeur ajoutée et d'une meilleure maîtrise du coût du risque.

A ce titre, force de remarquer que le PNB a progressé de 4.0%, une évolution ayant caractérisé l'ensemble de ses composantes dont notamment les revenus des opérations de marché.

Quant au coût du risque, il a porté sur une enveloppe de 146.2 MD nettement inférieure à celle constatée à fin 2020 (210.0 MD).

A travers ces différentes évolutions, la banque a été à même d'afficher des ratios de solvabilité nettement meilleurs avec des niveaux de 13.3% pour le ratio de solvabilité global et 9.3% pour le Tier-1. Cette tendance a également caractérisé les ratios de rendement des actifs (ROA) et des capitaux propres (ROE) qui se sont appréciés de 0,3 et 3,5 points de pourcentage pour s'établir respectivement à 0,9% et 10,5%.

Outre les aspects développés ci-haut, la Banque s'est attelée à concrétiser les objectifs qu'elle s'est fixée sur le plan qualitatif visant à renforcer l'expertise de ses équipes, la modernisation de son système d'information et le développement de son fonds de commerce. Ce qui lui a permis outre la consolidation des pratiques liées à la bonne gouvernance, de monter d'un cran dans la mise en place progressive d'un modèle de gestion intégralement orienté client moyennant l'exploitation des données assez granulaires et de qualité, désormais fournis par le nouveau SI.

Et pour consécration, la STB a été une nouvelle fois mise à l'honneur, en 2021, par l'Union Arabe des Banques et l'Organisation Arabe des Technologies de l'Information et de la Communication, comme meilleure banque digitale en Tunisie et meilleure banque digitale en Afrique du Nord, dans les thèmes liés à l'innovation, l'inclusion financière, la loyauté et le bien-être.

Confortée par ces réalisations, la STB saura relever les défis dans un contexte de plus en plus concurrentiel et ambitionne de se repositionner en tant que leader du marché bancaire aussi bien en matière d'innovation, de modernisation, de développement durable et de création de valeur ajoutée, que sur le développement de ses métiers traditionnels, le tout dans la perspective de toujours honorer ses engagements vis-à-vis des actionnaires, ses clients et son capital humain.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

La Société Tunisienne de Banque, née au lendemain de l'indépendance, la première banque du pays, a ouvert ses guichets le 26 mars 1958. Durant des décennies, elle s'est affirmée dans son rôle d'instrument privilégié de la politique financière du pays et de précurseur dans la mobilisation de l'épargne nationale.

Pleinement ancrée dans le processus du développement du pays, la STB a pu renforcer ses capacités financières, techniques et commerciales tout en intensifiant son soutien à la croissance et à la relance de l'investissement. Les actions menées lui ont permis de raffermir sa position au niveau national et international et d'enregistrer un développement appréciable et continu de ses principaux indicateurs de croissance.

Le groupe STB se présentait déjà comme une force économique de première importance, constitué de dizaines de filiales appartenant à tous les secteurs de l'économie.

En l'an 2000 la STB a été appelée à la concrétisation du projet de fusion-absorption de la BNDT et de BDET, ce qui donna naissance à la première banque nationale à vocation universelle, associant les activités d'une banque commerciale à celle d'une banque de développement et d'affaires, ce qui lui a permis de consolider davantage son rôle de leader dans le développement de l'économie nationale.

Cependant, à partir de 2001, la STB s'est trouvée confrontée à des crises successives du secteur du tourisme déclenchées par les événements du 11 septembre 2001, la guerre du golfe en 2003, l'attentat de Ghriba à Jerba en 2004 etc. ...

Par ailleurs, durant la phase post-révolution, la dégradation des indicateurs de performance et les pertes de parts de marché se sont accentuées. Le volume important et croissant des créances touristiques en souffrance a eu pour effet, de tirer encore plus vers le bas la rentabilité de la banque.

Dans ce contexte de morosité économique, les instances de tutelle ont confié en juillet 2013 à un cabinet externe spécialisé, une mission de Full Audit de la banque qui a abouti au choix d'un scénario de restructuration de la STB préconisant des réformes rapides et en profondeur et une recapitalisation à hauteur de 757 MD.

Ainsi et par référence aux conclusions des travaux de full audit, la Banque a entamé et réussi, à partir de la première moitié de l'année 2016, à concevoir sa nouvelle

stratégie au moyen d'une approche collaborative bottom-up, avec l'apport et l'implication de l'ensemble des fonctions et des cadres de la banque.

L'implémentation opérationnelle de cette stratégie, articulée autour de 13 axes de transformation, a été engagée au début du second semestre 2016 et prévoit, suivant un business plan « STB_2016-2020 », trois horizons d'impact à même de conférer à la banque une place sur le podium des banques performantes au terme de la période du plan.

A ce titre, force est de constater que les réalisations d'ordre quantitatifs constatées au terme du plan 2016-2020 ont été en parfaite ligne avec les objectifs ambitieux contenus dans le BP visant à rompre avec les tendances baissières des indicateurs d'activité et à inverser la courbe des performances.

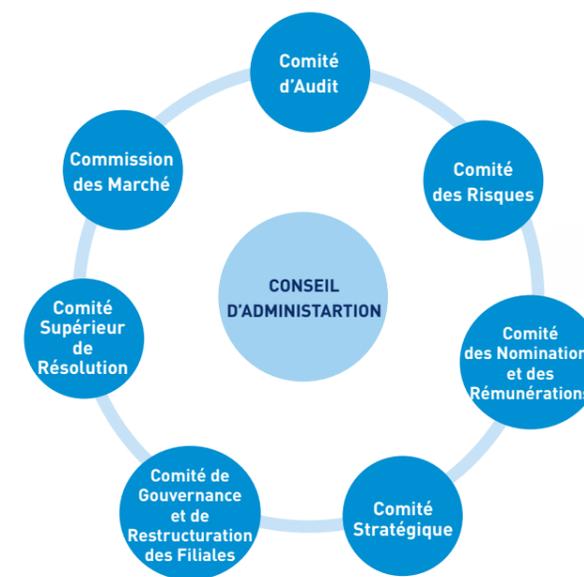
En ce sens, les indicateurs de performances de la Banque ont globalement repris leur mouvement à la hausse et ce, concomitamment aux efforts déployés visant à consolider et à équilibrer sa situation financière :

- Le total bilan a été multiplié durant la période du plan de 1,6 fois en affichant un taux de croissance annuel moyen de 9,7% ;
- Les capitaux propres ont culminé à 1.100 MD correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 9,6% et ce, grâce à la consolidation des résultats sur la période du plan totalisant 363,5 MD (totalement affectés aux comptes de capitaux propres) ;
- L'encours des dépôts auprès de la clientèle a progressé, durant la même période, à un taux de croissance annuel moyen de 9,8% correspondant à un dépassement de 66% des prévisions escomptées ;
- La même tendance a également caractérisé l'évolution des créances nettes, qui ont augmenté à un taux de croissance annuel moyen de 11,1% contre des prévisions initiales de 6,3% ;
- S'agissant des indicateurs de performance, ils ont de facto marqué des évolutions assez conséquentes dont notamment le Produit Net Bancaire qui s'est établi, au terme de la période du plan, à 625.7 MD correspondant à 2,3 fois le montant enregistré durant l'année précédant la mise en place du plan.

Par référence au succès avéré enregistré au niveau de l'exécution du plan 2016-2020, la banque a engagé avec le support d'un cabinet externe spécialisé la définition de la nouvelle stratégie couvrant la période 2022-2026 dont le démarrage opérationnel est programmé pour le deuxième semestre 2022.

GOVERNANCE : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2021

I- ORGANE D'ADMINISTRATION



Mode de Gouvernance

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 juin 2015, la STB a supprimé le poste de Président Directeur Général et a opté pour la séparation de la fonction de Président du Conseil d'Administration et la fonction du Directeur Général. Actuellement :

Monsieur Mohamed CHOUKHA assure la fonction du Directeur Général

Madame Amel MDINI assure la fonction du président du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ne peuvent pas être membres au Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 11 membres dont la Présidente. Ce nombre est adapté à la nature, à la complexité, à la diversité, au volume d'activité ainsi qu'aux risques auxquels la banque est exposée et est réparti comme suit :

- Cinq administrateurs représentant les participants publics et les mandataires spéciaux
- Deux membres indépendants présidant respectivement le Comité d'Audit et le Comité des Risques.
- Trois administrateurs représentant le secteur privé, choisis par référence au registre des actionnaires, et selon son profil et sa disponibilité.
- Un administrateur représentant les petits actionnaires et est élu suite à un appel à candidatures.



Qualification & parcours professionnel des membres du Conseil d'Administration

Mme Amel MDINI Présidente du Conseil d'Administration	<ul style="list-style-type: none"> • Gérante Société AJM Consulting • Directeur Général par intérim de la BH Bank • Directeur Général de la Caisse de Dépôts et Consignations-Gestion • Directeur Général Adjoint de la Caisse de Dépôts et Consignations • Secrétaire Général du Ministère des Finances • Chef du Contrôle Général des finances • Chargée de mission au Haut Comité du Contrôle Administratif et Financier • Contrôleur Général des Finances
Mr Mohamed MRAIDHA	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Central à la BNA • Directeur Général SICAR INVEST • Directeur Général SIP SICAR • Administrateur ESSOUKNA • Administrateur SMVDA • Président Conseil d'Administration SODAL
Mr Mohamed Taher BELLASOUED	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général STEG Energie Renouvelables • Chef de Cabinet au Ministère de l'Energie & des Mines • Directeur Général Compagnie Tuniso-Koweïto Chinoise de Pétrole CTKCP • Chef de Cabinet au Ministère de l'Industrie • Directeur de Cabinet à la Présidence du Gouvernement • Directeur Général des Concessions à la Présidence du Gouvernement • Contrôleur Général des Services Publics à la Présidence du Gouvernement
Mr Tarek BEN LARBI	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général de la Privatisation Présidence du Gouvernement
Mr Hatem SALAH	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur des universités en Economie Financière & Bancaire à l'ESC Tunis • Directeur du laboratoire de recherche THÉMA (Théorie Économique, Modélisation, et Application), ESC Tunis. • Consultant indépendant auprès de bailleurs de fonds multilatéraux. • Membre du Conseil d'Analyse Economique, Présidence du Gouvernement. • Membre indépendant du comité d'investissement, SICAR Régionale SODESIB • Membre du bureau exécutif de l'association des économistes tunisiens (ASECTU) • Membre du conseil scientifique de l'ESC de Tunis • Membre du jury de promotion au grade de Professeur de l'Enseignement Supérieur en sciences économiques. • Directeur adjoint, Directeur des Stages, ESC de Tunis. • Directeur de Mastère de recherche : Banque, Finance & Commerce International, ESC de Tunis
Mr Hassene FEKI	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général de la STAR
Mr Moez BEN ZID	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller de plusieurs clients en Afrique du Nord • Membre du CA de Marina Bizerte • Membre du CA – CAPSA • Managing Director à Deutsche Bank (Londres, New York, Singapore) • Managing Director en charge des équipes de ventes en crédits structures. • Department Fixed Income & Gestion Alternative - Banque JPMorgan Chase • Membre de l'équipe chargée du développement des dérivés de crédit – Société Générale Paris • Membre de l'équipe des produits dérivés de taux chargé du développement des systèmes de gestion – crédit Commercial de France

Mr Lassaad ZARROUK	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général de la MAE Assurances • Président de l'Union Générale Arabe d'Assurance – GAIF • Président Directeur Général de la STAR - Assurances • Président de la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA)
Mr Taïeb BELAID	<ul style="list-style-type: none"> • Gérant Simef Electric • Président de la chambre des industries électriques au sein de l'UTICA • Vice-président de la Fedelec au sein de l'UTICA
Mr Sadok ATTIA	<ul style="list-style-type: none"> • Fondateur et PDG - Attia Consulting International • Directeur Général, Noor Islamic Bank Dubai • Directeur Général, Arab Banking Corporation Tunis • Chef du Bureau Citibank Dakar Sénégal • Directeur Général de la banque on-shore et CCO par intérim Citibank Tunis • Responsable Banque On-shore BEST bank (Groupe Albaraka) • Responsable de la division des institutions financières d'Afrique du Nord, Citibank, New York, Etats-Unis • Responsable régional du contrôle financier et de l'administration du crédit pour la Tunisie, l'Algérie et la Libye, Citibank, Tunis
Mme Rym OUESLATI	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômée d'expertise comptable de l'Etat français • Docteur en Sciences de gestion • Enseignante à l'Université Tunis Dauphine • Responsable pédagogique de formations au profit de professionnels dans les domaines de la banque, l'assurance, la gouvernance, etc. (ACCA, IFRS, IFRS-Assurance, formation des administrateurs, etc.) • Enseignante à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG de Tunis) • Enseignante à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales Tunis (ESSEC Tunis) • Responsable de missions d'audit et de Reporting IFRS (UBCI, BTK, Attijari Bank, etc.)

Désignation des membres du Conseil d'Administration

La sélection des administrateurs représentant les participants publics et les mandataires spéciaux est assurée par le Ministère de tutelle sur la base de critères combinés tenant compte à la fois de leurs compétences académiques et professionnelles et de leur expérience réussie en rapport avec les aptitudes et la complémentarité requises.

Quant aux membres représentant les privés, leur choix se fait généralement sur la base du registre des actionnaires, selon leurs profils et leurs disponibilités.

En ce qui concerne les membres indépendants et le membre représentant les petits actionnaires, leur sélection se fait suivant un appel à candidatures et sur la base de termes de références comportant divers critères y compris les connaissances de l'activité bancaire, la gouvernance, le contrôle interne

et la gestion des risques et ayant trait notamment à la qualification et à l'honorabilité.

Renouvellement des mandats

Les administrateurs représentant les participants publics auprès du Conseil d'Administration, sont désignés pour une période de trois ans renouvelable une seule fois et ne peuvent être nommés membres de Conseil d'Administration d'une autre entité à participation publique.

Le renouvellement du mandat des membres indépendants et du membre représentant les petits actionnaires ne peut être effectué qu'une seule fois.

Formation des membres du Conseil d'Administration

La Banque veille à assurer aux membres du Conseil d'Administration des formations spécifiques ayant trait notamment, aux opérations bancaires

et financières ainsi que sur certains aspects pointus et/ou des changements importants d'ordre réglementaire (gouvernance des entreprises publiques, blanchiment d'argent, ...).

Evaluation du Conseil et des membres du Conseil d'Administration

La banque vise la réalisation d'évaluations régulières du Conseil dans son ensemble et de chacun de ses membres sur la base d'un questionnaire d'autoévaluation.

Cas d'interdiction / Conflits d'intérêts

Sur la base des déclarations sur l'honneur, aucun des membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration n'est frappé par les interdictions prévues par l'article 60 de la loi 2016-48.

II- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Principales attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration :

- Veille à la mise en place d'un dispositif de gouvernance efficace de la banque, qui garantit l'efficacité des opérations, la protection des actifs et la maîtrise des risques dans le cadre de la conformité aux lois et législations organisant leurs activités.
- Évalue le dispositif de gouvernance de la banque d'une façon périodique quant à son adaptation aux changements importants intervenus à la banque notamment, en termes de taille de l'activité, de complexité des opérations, d'évolution des marchés et des exigences organisationnelles.
- Évalue les lois cadre, les organigrammes, les conditions et modalités de recrutement et les conditions de nomination et le retrait des emplois fonctionnels.
- Assure le suivi de tous les changements importants affectant l'activité de la banque de manière à préserver les intérêts des déposants, des actionnaires, de toutes les parties prenantes et de façon générale, les intérêts à long terme de la banque.
- S'assure que l'établissement agit en conformité avec toutes les lois applicables.

- Analyse en profondeur les questions techniques qui relèvent des attributions des comités.
- Approuve les politiques d'arbitrage et les clauses arbitrales et les conventions de réconciliation dont les montants sont fixés par les conseils d'administration visant le règlement des litiges conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Fixe les orientations stratégiques globales et approuve les contrats programmes et les business plan et définit d'une manière explicite des objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de la banque.
- Assure le suivi de l'exécution de la stratégie de la banque
- S'assure que les moyens humains, financiers et logistiques sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques d'intervention arrêtées.
- Approuve les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement ainsi que leurs modes de financement avant la fin de l'année précédant leur exécution.
- Approuve et suit la mise en place des modèles de mesure de l'adéquation des fonds propres par rapport au volume et à la nature des risques, aux politiques de gestion de la liquidité, aux exigences de conformité aux lois et aux textes organisant l'activité et au dispositif de contrôle interne.
- Définit les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi des performances de la banque notamment en matière de solvabilité, de liquidité et de rentabilité.
- Arrête les états financiers
- Élabore le rapport annuel de la banque.

Et d'une manière générale veille à ce que la banque jouit en permanence d'une bonne réputation la permettant de préserver la confiance auprès du public.

Périodicité des réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit au moins six fois par an et en cas de nécessité, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour présenté dix jours au moins avant la tenue des réunions à tous les membres du Conseil d'Administration et au Ministère des Finances. Au cours de l'exercice 2021, le Conseil s'est réuni 13 fois respectivement le :

26 janvier 2021	01 juin 2021
18 février 2021	17 juin 2021
22 mars 2021	08 septembre 2021
05 avril 2021	29 septembre 2021
20 avril 2021	18 novembre 2021
28 avril 2021	14 décembre 2021
06 mai 2021	

Ordre du jour du Conseil d'Administration

Les ordres du jour du Conseil d'Administration couvrent toutes les questions importantes et comportent les points qui sont discutés d'une manière permanente. Il s'agit de :

- Rapport sur la situation financière de la Banque : Le Conseil d'Administration est informé régulièrement de la situation de la banque touchant les points suivants : L'analyse de la situation financière de la banque, son positionnement, l'analyse des réalisations par rapport aux objectifs...
- Rapport Comité d'Audit : Le Conseil d'Administration inclut obligatoirement dans son ordre du jour via le rapport du Comité d'Audit, les résolutions prises pour remédier aux insuffisances citées dans les rapports des commissaires aux comptes et des structures de contrôle externes. En effet, les résolutions prises dans ce sens sont suivies par la Direction de l'Audit Interne et soumises périodiquement au Comité d'Audit. Le procès-verbal du Comité d'Audit retraçant le suivi de ces points est soumis au Conseil d'Administration.
- Rapport comité des risques: Le Conseil d'Administration examine les rapports de comité des risques portant principalement sur la conception et la mise à jour d'une politique de gestion des risques ainsi que l'analyse et le suivi de l'exposition de l'établissement aux risques notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel
- Rapports des autres comités : Comité de nomination et rémunération, Comité stratégique, Comité supérieur de résolution, Comité de gouvernance et de restructuration des filiales et Commissions des marchés
- Par ailleurs, Le Conseil d'Administration a évoqué certains points réguliers courant 2021 ; il s'agit de :

- ✓ Suivi des décisions du CA
- ✓ Arrêté des indicateurs d'activité et des états financiers individuels trimestriellement
- ✓ Arrêté des états financiers consolidés annuellement
- ✓ Suivi des réserves des Commissaires aux Comptes et de la lettre de contrôle interne
- ✓ Dossiers AGO & AGE exercice 2020
- ✓ Suivi de la situation financière de la TF Bank
- ✓ Nomination du nouveau Directeur Général de la STB le 22 mars 2021
- ✓ Nomination du nouveau Président du Conseil et révision de la composition des comités issus du Conseil d'Administration le 06 mai 2021
- ✓ Nomination du nouveau Directeur Général Adjoint de la STB le 29 sept 2021
- ✓ Approbation du business plan pour la période 2021-2025 ainsi que les budgets relatifs à l'exercice 2022
- ✓ Suivi des passations des marchés
- ✓ Arrêté des programmes d'émissions des emprunts obligataires 2021-2025 et lancement de la première tranche pour 100 MD
- ✓ Examen de la mise en œuvre du programme de restructuration et l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et suivi des recommandations de la BCT sur le non-respect de la réglementation en matière de placement.
- ✓ Examen de la charte contrôle de conformité
- ✓ Examen de la circulaire BCT 2021-05 portant sur le cadre de la gouvernance des banques et approbation de la feuille de route relative à son application.
- ✓ Discussion de l'ensemble des mesures prises par le gouvernement se rapportant à la crise économique causée par le COVID.

Secrétariat du Conseil d'Administration

Le secrétariat du Conseil d'Administration est assuré par un cadre de la banque, désigné par le Président du Conseil, qui assure la rédaction des procès-verbaux des réunions dans un délai moyen de sept jours de la date de la tenue de la réunion.

Les procès-verbaux sont signés par le Président du Conseil d'Administration, deux autres membres ainsi que par le secrétaire du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux dûment signés sont consignés dans un registre spécial gardé au Secrétariat du Conseil d'Administration au siège social de la Banque.

III- COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit

(créé lors du CA du 12 décembre 2006)

La mission fondamentale du Comité d'Audit, composé de 3 membres dont un président (membre indépendant), consiste à veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'en assurer le suivi et la supervision de ses activités, notamment la collaboration étroite avec le Comité des Risques afin de garantir une meilleure complémentarité en matière de contrôle interne et de gestion des risques.

Aussi, le Comité d'Audit assure le suivi de l'activité de l'Organe de l'Audit Interne (chargé de son secrétariat) et si nécessaire les travaux des autres structures de la Banque chargées des missions de contrôle.

Le comité s'est réuni 08 fois courant l'année 2021.

Comité des Risques

(Créé lors du CA du 11 décembre 2012)

Le comité des risques, composé de 3 membres dont un président (membre indépendant), a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le comité s'est réuni 06 fois courant l'année 2021. Le secrétariat est assuré conjointement par la Direction Centrale Surveillance Risque Crédit et la Direction Centrale des Risques Opérationnels et des Marchés et du Contrôle Permanent.

Comité de Nomination et de Rémunération (Créé lors du CA du 15 novembre 2011)

Ce comité, composé de 3 membres a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

Il s'est réuni 07 fois courant l'année 2021. Le secrétariat est assuré par le Pôle Support et Moyens.

Comité Stratégique

(Créé lors du CA du 11 septembre 2015)

Le comité stratégique, composé de 6 membres du Conseil dont un indépendant et présidé par le Président du Conseil d'Administration, a pour rôle de participer à la conception de la stratégie de la Banque, d'assurer le suivi de sa mise en œuvre et d'examiner dès lors l'implémentation des projets Stratégiques.

Le nombre de réunions du comité stratégique s'est élevé réuni 03 fois courant l'année 2021. Le secrétariat de ces réunions est assuré par la Direction Stratégie et Pilotage.

Comité Supérieur de Résolution (Créé lors du CA du 21 novembre 2018)

Le comité est composé de 3 membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et/ou le Directeur Général Adjoint, le Chef du Pôle Risques Crédit et Résolution, le Chef du Pôle Commercial et Réseau, le Directeur Central de Résolution, le Directeur Central Surveillance Risque Crédit et tout Responsable dont la présence peut être jugée utile.

Il a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan d'action issu de la stratégie de la Banque en matière de recouvrement, d'examiner les propositions de règlement transactionnel dans le cadre de la loi 2018-36 du 6 juin 2018 à soumettre au Conseil d'Administration pour décision et d'examiner et statuer sur les propositions de radiation et de cession à la STRC des créances remplissant les conditions réglementaires à soumettre au Conseil d'Administration pour approbation.

Le comité dont le secrétariat est assuré par le Pôle Risques Crédit et Résolution s'est réuni 05 fois courant l'année 2021.

Comité de Gouvernance et de Restructuration des Filiales (Créé lors du CA du 02 octobre 2018)

Ce comité, composé de 3 membres et de tout membre dont la présence est jugé utile a pour mission d'émettre son avis et proposer des recommandations sur la gouvernance et la restructuration des filiales et participations de la Banque.

Il émet, également, des avis et des recommandations concernant les schémas de restructuration proposés et leur mise en œuvre, la rémunération, le détachement et la nomination des dirigeants ou des membres du CA des filiales et des sociétés dont la STB détient une participation.

Il veille aussi à la mise en place par les filiales d'un système de reporting trimestriel portant sur les principaux indicateurs d'activité.

Le comité dont le secrétariat est assuré par la Direction Centrale des Filiales et des Participations s'est réuni 06 fois courant l'année 2021.

Commission des Marchés

Ladite commission, composée de 4 membres en plus du Contrôleur d'Etat a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés. Et s'assure également du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques.

Le secrétariat est assuré par le Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés et le nombre de réunions s'est élevé à 10 fois courant l'année 2021.

IV- OBLIGATIONS, ENGAGEMENTS ET MISSIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Confidentialité

Les membres du Conseil sont tenus de préserver la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès et ne pas les utiliser à des fins non professionnelles.

Contribution aux travaux du Conseil

Les membres contribuent d'une manière active aux travaux du Conseil d'Administration en questionnant de manière constructive le Directeur Général et demandant des éclaircissements sur les différents points à l'ordre du jour.

Communication des informations

Le Président du Conseil s'assure que l'organe de direction fournisse toutes les informations nécessaires pour les discussions et délibérations du Conseil d'Administration.



Présence aux réunions du Conseil

Les membres participent d'une manière assidue aux réunions du Conseil d'Administration.

Le taux de présence est jugé satisfaisant.

Lignes de métiers

La STB est une banque universelle qui traite l'ensemble des opérations bancaires dont notamment ;

- La réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- L'octroi de crédits sous toutes ses formes
- La mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement
- Les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.
- L'activité à l'international
- Les activités de marché

Structure des filiales

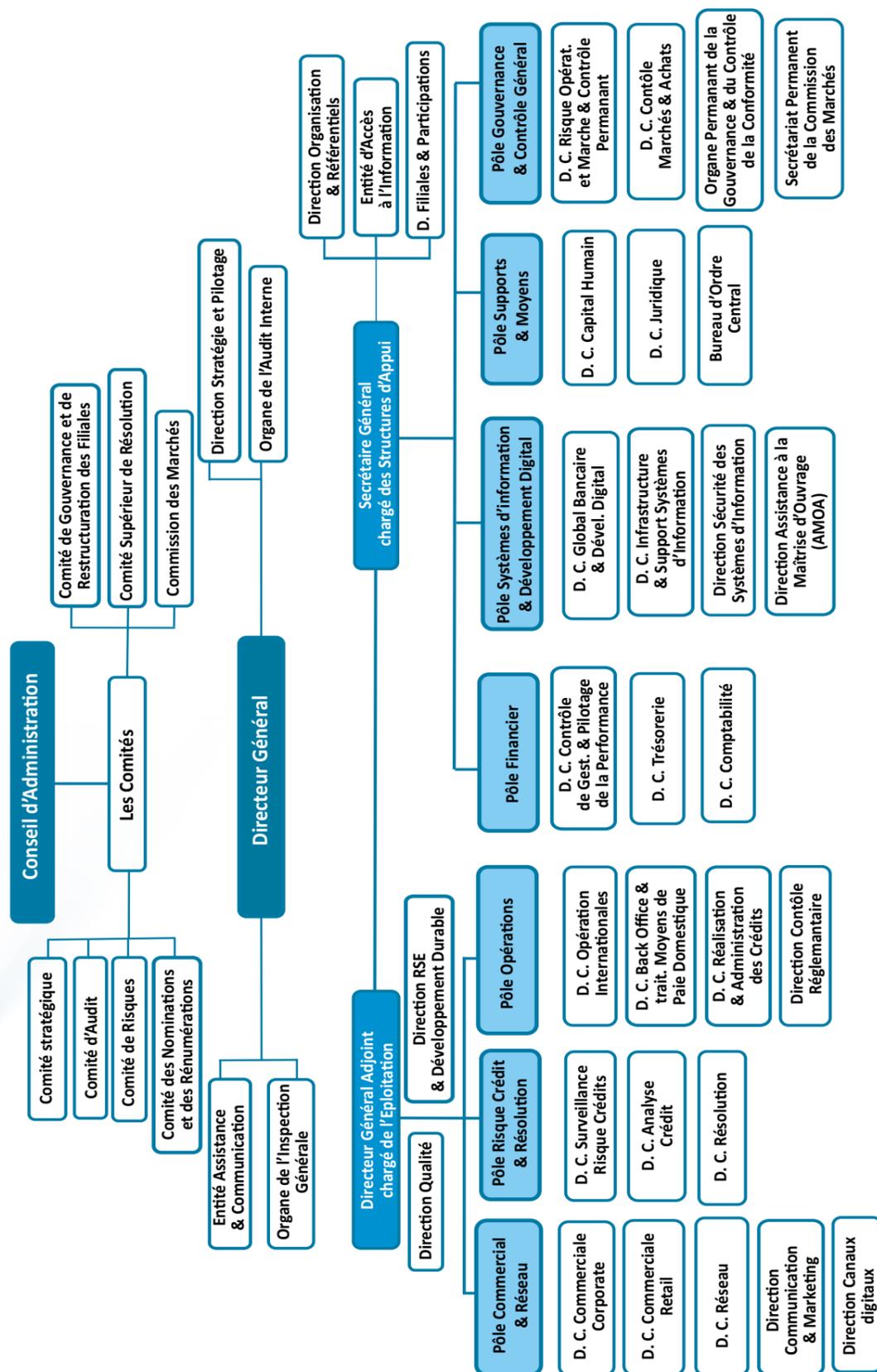
Le groupe STB est formé par la STB société mère et ses filiales dans lesquelles elle détient directement ou indirectement plus de 50% au moins du capital. La STB en tant que société mère exerce donc un contrôle exclusif sur les sociétés du groupe.

Le groupe STB est composé de 13 sociétés réparties par pôle d'activité comme suit :

- Pôle financier : 8 sociétés
- Pôle Immobilier : 1 société
- Pôle touristique : 2 sociétés
- Pôle service : 2 sociétés



V- ORGANISATION DE LA BANQUE



Le secteur financier

- STB Finance (Sicav l'épargnant – Sicav l'Investisseur – Sicav Avenir – Sicav l'Epargne Obligataire)
- Société tunisienne de recouvrement des créances (STRC)
- STB Invest
- STB Sicar
- STB Manager

Le secteur touristique

- Ed-dkhila
- Activhotels

Le secteur immobilier

- Immobilière de l'avenue

Le secteur des services

- La Générale Vente
- STB Moyens Généraux
- STB Sécurité & Gardiennage
- Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel De Tunisie

Structure de l'actionariat (arrêté au 31 décembre 2021)

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le

retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion à la Société STB FINANCE, Filiale de la Banque, sise rue Hédi Karray – 1004 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.



en dinars			
Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	153 750 439	768 752	98,95%
Personnes Morales	140 859 034	704 295	90,66%
Personnes Morales Publiques	129 568 465	647 842	83,39%
Personnes Morales Privées	11 290 569	56 453	7,27%
Personnes Physiques	12 891 405	64 457	8,30%
Actionnaires Etrangers	1 624 561	8 123	1,05%
Personnes Morales	1 516 981	7 585	0,98%
Personnes Physiques	107 580	538	0,07%
Total	155 375 000	776 875	100%

VI- ELABORATION DES MANUELS, POLITIQUES, CODES ET CHARTES

Définition de la stratégie / Contrat programme

Avec le support d'un cabinet spécialisé en stratégie, la banque a engagé des travaux de conception de sa stratégie couvrant la période 2022-2026.

Ces travaux ont démarré courant le 2^{ème} trimestre de l'année 2021 et ont porté dans une première étape sur une étude de benchmark (national et international) ainsi que sur l'évaluation de l'ancienne stratégie (STB 2016-2020).

Cette évaluation permettra d'asseoir la nouvelle stratégie et ce par référence au succès avéré enregistré au niveau de l'exécution des différents axes stratégiques (En nombre de 13).

La mise en place de la nouvelle stratégie est programmée pour le deuxième semestre 2022.

Charte de gouvernance

Une charte de Bonne Gouvernance a été élaborée depuis septembre 2013 et a été modifiée en juin 2016 et février 2017,

Cette charte vise à consolider les principes de base suivants :

- Engagement envers les principes de bonne gouvernance
- Evitement des conflits d'intérêts
- Divulgence et transparence
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le financement du terrorisme, le blanchiment d'argent et le financement d'activités illégales,

Cette charte fera l'objet d'une actualisation pour tenir compte des exigences de la circulaire BCT N°2021-05 portant cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.

Code déontologique

La banque dispose d'un code déontologique qui fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle.

Cette charte vise à :

- Déterminer les comportements et comportements attendus des collaborateurs de la banque, ainsi que les comportements et comportements incompatibles avec les valeurs de la Banque.
- Établir des normes éthiques, des règles de base et des principes d'étiquette professionnelle,
- définir des valeurs et créer une culture professionnelle élevée parmi les employés de la société tunisienne de la banque, et de renforcer l'adhésion à ces normes, règles et valeurs, et d'établir les bases Bonnes pratiques et bonne gouvernance, grâce à la mise en place d'une éthique et de cadres de travail solides Une autodiscipline qui régit le flux de travail de la banque et qui est conforme à la réglementation et aux lois applicables.

Chaque employé travaillant dans la Société Tunisienne de Banque applique ce code et adhère également à ce qui y est énoncé. Il s'engage à mettre en œuvre toutes les modifications qui lui seront apportées.

La Direction des Ressources Humaines s'engage à fournir ce code à signer par tous les collaborateurs de la banque et un engagement à le respecter Il conserve également la copie signée dans le dossier de l'employé.

Charte de l'administrateur :

Chaque administrateur s'engage à adhérer aux règles directrices de la charte :

- Défense de l'intérêt social
- Protection de la réputation de la Banque
- Respect des lois et des statuts
- L'indépendance
- Professionnalisme et implication
- Evitement du conflit d'intérêt
- Intégrité et loyauté

Chartes des Comités :

Tous les comités disposent d'une charte prévoyant essentiellement les principes de la confidentialité et l'évitement du conflit d'intérêt

Chaque charte fait l'objet d'une revue et d'une évaluation de sa pertinence au moins une fois par an. Le texte dûment modifié est soumis au Conseil d'Administration pour approbation.

Politique de lutte anti-blanchiment

Une note de procédure régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est transmise au Comité d'Audit pour examen puis au Conseil d'Administration pour approbation chaque fois qu'il y'a une mise à jour ou une modification imposée par la réglementation ou l'évolution de la typologie de LAB/FT. (Il en est de même pour tout manuel de procédures, rapport LAB/FT ou toute documentation liée au LAB/FT).

Manuels de procédures de la gestion des ressources humaines et des achats

La banque dispose d'un manuel de recrutement validé par le Conseil d'Administration de la banque.

La banque a procédé à la mise à jour du manuel des procédures des achats et son approbation par le Conseil d'Administration. Ce manuel fixe les conditions de la préparation, la conclusion, l'exécution, le paiement et la clôture des marchés et achats.

VII- COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Banque assure une communication en temps opportun d'informations fiables et pertinentes sur les aspects significatifs de son activité afin d'offrir une image complète, objective, actualisée sur l'établissement,

Au public

Publication annuelle d'un rapport détaillé, destiné au public, sur les activités du Conseil, prévoyant le :

- Le code de gouvernance et les détails de sa mise en œuvre, le code de déontologie interne et les chartes des comités de l'établissement.
- La composition nominative du conseil, les règles de son fonctionnement, le parcours professionnel de ses membres, leurs qualités de représentation et leurs mandats et une synthèse des travaux des comités.
- L'organisation de l'établissement, ses lignes de métier et la structure de ses filiales.
- La fréquence des réunions du conseil et des comités, incluant le nombre des membres ayant participé à chaque réunion.
- Un exposé du conseil sur l'adéquation du dispositif de contrôle interne et de ses moyens.

- Une description de la structure, du fonctionnement et des activités de la gestion des risques.
- Le profil de risques de l'établissement notamment le niveau d'exposition par type de risques, par zone géographique, par secteur et par principaux bénéficiaires.
- La composition détaillée des fonds propres entre fonds propres de base et fonds propres complémentaires et leur adéquation par rapport au profil de risques.
- La politique de provisionnement pour la couverture des risques.
- La structure de l'actionariat notamment les principaux actionnaires, leur représentation au conseil, les droits de vote.

A la Banque Centrale de la Tunisie

Les principaux documents adressés à la banque centrale se présentent comme suit :

- Le rapport spécial du commissaire aux comptes contient une partie réservée aux conventions conclues entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle. Une copie de ce rapport est communiquée à la Banque Centrale de Tunisie.
- Toute nomination ou tout changement survenu au niveau des premiers responsables chargés de l'audit, de la gestion des risques et du contrôle de la conformité sont notifiés, sans délai, à la Banque Centrale de Tunisie.
- Toute désignation du Président, d'un membre du Conseil d'Administration, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, est notifiée à la Banque Centrale de Tunisie dans un délai ne dépassant pas sept jours. En cas d'opposition par la Banque Centrale de Tunisie à la décision de désignation du Président, d'un membre du Conseil d'Administration, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint et dès son information de la décision d'opposition, la banque suspend la décision de désignation.
- Un Curriculum Vitae détaillé de la personne nommée (membre du Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeur Général Adjoint et Président) est fourni à la Banque Centrale de Tunisie accompagnée d'une lettre de motivation présentant les critères de nomination et d'une attestation du conseil certifiant que la personne n'est pas frappée par les interdictions prévues par lesdites lois et le code des sociétés commerciales.

- L'identité et le curriculum vitae du responsable d'audit interne chargé de veiller à la cohérence et à l'efficacité des missions de contrôle périodique sont communiqués à la BCT.
- Une copie des rapports annuels détaillés sur les activités du comité d'audit et du comité des risques sont communiquées à la Banque Centrale de Tunisie 15 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

La Banque veille à communiquer à la Banque Centrale de Tunisie, au plus tard, 4 mois à compter de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, du rapport portant sur les conditions dans lesquelles le contrôle interne est assuré, et du rapport portant sur la mesure et la surveillance des risques auxquels la banque et le groupe sont exposés.

Au Ministère des Finances

Les documents communiqués au ministère des finances se détaillent comme suit :

- Les contrats programmes ;
- Les procès-verbaux des organes de gestion et de délibération ;
- Les rapports et les procès-verbaux des réunions des comités d'audit et de risques et des organes de contrôle de conformité émanant du Conseil d'Administration ;
- L'état d'avancement de l'exécution des contrats programmes ;
- Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et leurs modes de financement ainsi que les rapports de suivi de leurs exécutions ;
- Les états financiers, les rapports des commissaires aux comptes et les rapports émanant des différentes structures de contrôle ;
- Les rapports de la Banque Centrale de Tunisie et ses recommandations ;

- Les rapports annuels d'activités ;
- Les indicateurs prévus par les normes prudentielles établis conformément à la réglementation en vigueur ;
- Les situations annuelles relatives à l'effectif des employés et de la masse salariale.

Les documents précités sont transmis au Ministère des Finances pour le suivi, dans un délai ne dépassant pas dix jours à partir de la date de leur établissement ou de leur approbation par le Conseil d'Administration ou de leur réception, et ce, selon le cas.

A la Présidence du Gouvernement

Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et leurs modes de financement, les rapports d'activité annuels, les états financiers ainsi que les rapports des commissaires aux comptes sont transmis à la Présidence du Gouvernement dans un délai de dix jours de la date de leur établissement ou de leur approbation par le Conseil d'Administration ou de leur réception, et ce, selon le cas.

Au Ministère de l'Economie et de la Planification

Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement sont transmis au Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, dans un délai de dix jours de leur approbation par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, des séances d'information sont parfois organisées au niveau de la BVMT par les cadres supérieurs de l'établissement, en particulier le Directeur Général et le Chef de Pôle Financier et destinées aux actionnaires, analystes de marchés et journalistes de la presse financière.

VIII- CONTRÔLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale de la banque est pleinement engagée dans la mise en place du dispositif de gouvernance.

La Direction Générale fait l'objet de surveillance effective par le Conseil d'Administration en portant des jugements sur les décisions prises dans le cadre de la gestion de l'activité de l'établissement ayant trait à sa rentabilité et sa solidité financière.

La conformité des actions du Directeur Général à la stratégie et aux politiques approuvées, y compris la politique des risques fait l'objet de contrôle.

IX- RÉMUNÉRATION ET NOMINATION

La nomination du Directeur Général se fait par le Conseil d'Administration sur proposition du Ministère des Finances.

La nomination des membres de l'organe de direction (Le Directeur Général Adjoint et le Secrétaire Général) et les responsables de l'encadrement supérieur et leur rémunération se fait par le Conseil d'Administration sur la base d'un rapport établi par le Comité de Nomination et Rémunération.

La nomination des membres du Conseil et des comités se fait par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

X- OBLIGATIONS D'EVITEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

La politique de gestion des conflits d'intérêts qui a été mise à jour par la Direction Gouvernance, Déontologie et Contrôle de la Conformité et qui sera présentée au Conseil d'Administration, a détaillée les obligations suivantes :

- L'adoption d'une politique de gestion efficace des conflits d'intérêt.
- La politique de gestion des conflits d'intérêts doit inclure le devoir de tout membre du conseil d'éviter les activités qui pourraient créer des conflits d'intérêts.
- L'interdiction à l'intéressé de participer au vote concernant l'approbation des conventions conclues avec la banque et les personnes ayant des liens avec elle.
- Les actions de l'intéressé ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.
- Le respect par le président du Conseil d'Administration de l'obligation de soumettre les conventions conclues entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation sur la base d'un rapport spécial établi par le ou les commissaires aux comptes.
- L'engagement de s'abstenir de participer et de voter lorsqu'il s'agit de questions au sujet desquelles il peut y avoir un conflit d'intérêt ou lorsque l'objectivité de l'administrateur ou sa capacité de s'acquitter convenablement des devoirs envers la banque peut s'en trouver altérée.



- L'engagement de ne pas utiliser des actifs de la banque pour un usage personnel.
- L'engagement de faire part au Conseil d'Administration de toute information qui a entraîné ou pourrait induire une situation de conflit d'intérêt.
- L'engagement d'exercer leurs rôles en toute honnêteté en plaçant l'intérêt de l'établissement au-dessus de leurs intérêts propres.
- Tout membre du Conseil de la banque ne peut être à la fois membre du conseil d'une autre banque.
- La notification à la Banque Centrale de Tunisie de toute convention conclue entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle au sens de l'article 43 (relatif à la gestion des conflits d'intérêts) de la loi n°2016-48 Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ne peut exercer la fonction de dirigeant d'une entreprise économique.
- Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ne peut exercer aucune de ces fonctions dans une autre banque, établissement financier, société d'assurance, entreprise d'intermédiation en bourse, société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ou société d'investissement.
- Le respect du secret professionnel par les membres du Conseil d'Administration et ce pour les informations dont ils ont pris connaissance du fait de l'exercice de leurs missions et ne pas utiliser ces informations, en dehors des cas permis par la loi, à des fins autres que celles qu'exige l'exécution des missions qui leurs sont confiées, même après la perte de leurs qualités, et ce, sous peine des sanctions prévues par l'article 254 du code pénal relatif à l'infraction de révélation du secret professionnel. La politique de conflit d'intérêts et le projet de la charte de l'administrateur comporte cet engagement.



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Récession économique généralisée conséquence directe des effets de la crise sanitaire liée à la pandémie COVID 19

Sous l'effet de l'amélioration de la situation sanitaire à l'échelle mondiale, la levée relative des restrictions sanitaires et le retour de l'activité à son rythme normal, Le taux de croissance de l'économie Internationale s'est élevé, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International, à 5,5 % en 2021 contre une récession de 3,5% en 2020.

Cette amélioration aurait été meilleure compte non tenu de la légère détérioration des perspectives de croissance pour certains pays avancés par rapport aux projections antérieures. Les pays émergents et en développement ont connu, cependant une amélioration notable de leur croissance en raison d'une forte reprise dans les pays exportateurs de matières premières.

S'agissant des pays avancés, le taux de croissance économique s'est établi à 5,0% en 2021 contre des prévisions antérieures de 5,6%. Cette révision à la baisse est due, essentiellement à la propagation du nouveau variant «OMICRON» restreignant à nouveau les déplacements et aggravant les pénuries de main-d'œuvre, l'augmentation du coût de l'énergie et les perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement.

Les pays émergents et en développement ont observé une évolution remarquable de leur activité économique atteignant 6,3% en 2021 contre un fléchissement de 3,3% en 2020. Ce net rétablissement trouve son origine, entre autres dans l'amélioration des perspectives de croissance dans certains pays exportateurs et la hausse de la demande intérieure dans d'autres.

Les états unis d'Amérique ont affiché une reprise de la croissance de 5,6% contre des estimations antérieures de 7%. L'activité économique aux états

unis a accusé, en fait une nouvelle montée en régime au quatrième trimestre de l'année 2021 après une certaine modération au troisième trimestre en rapport avec une augmentation des cas de contamination par le COVID19 et les perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement. Cela étant, les principaux indicateurs des dépenses de consommation et de la production industrielle se sont nettement améliorés au terme de l'exercice 2021.

S'agissant de la situation de l'emploi, le taux de chômage s'est inscrit à la baisse pour revenir à 4,8% au terme du troisième trimestre 2021. Malgré cette amélioration, le ratio emploi population demeure inférieur de plus de 2 points de pourcentage par rapport à son niveau d'avant la pandémie.

Les prix à la consommation ont atteint, de leur part 5,4% au terme du troisième trimestre 2021. Cette aggravation est expliquée, essentiellement par une augmentation remarquable des prix des composants liés à l'industrie automobile et à l'énergie, la hausse des loyers des logements et aux tensions salariales dans certains secteurs d'activité.

S'agissant de politique monétaire, la Réserve Fédérale Américaine a décidé de maintenir ses taux d'intérêt inchangés dans une fourchette de 0% et 0,25% et de poursuivre son programme d'achat d'urgence de titres du trésor et de titres hypothécaires.

La croissance de la **zone euro** a affiché, de sa part un solide rebond de 5,2%. Cette évolution a concerné, notamment les grandes économies européennes et plus particulièrement, la France (6,3%), l'Italie (5,8%), l'Espagne (5,7%) et l'Allemagne (3,1%).

Le taux de chômage dans la région s'est amélioré en poursuivant sa tendance baissière et en s'établissant à 7,4 % en 2021 contre 8,3% en 2020. Ce taux s'est replié de nouveau, selon les nouvelles estimations, pour revenir à des niveaux proches à ceux enregistrés avant le début de la pandémie.

En atteignant 4,1%, Le taux d'inflation s'est aggravé, de sa part sous l'effet de la réouverture rapide de l'économie, les perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation du coût de l'énergie.

Par ailleurs, s'agissant des politiques budgétaires de la zone euro, les différents gouvernements ont assuré une relance discrétionnaire à hauteur de 2 points de pourcentage du PIB global de la région. Les opérations de refinancement à long terme ciblées ainsi que l'élargissement du programme d'achat d'urgence face à la pandémie ont joué, de même, un rôle notable dans le soutien à la reprise.

Le Japon a connu, à son tour une croissance de 2,4%.

L'évolution de l'économie japonaise a été, en effet, freinée par l'instauration puis l'extension d'un quatrième état d'urgence et le resserrement des restrictions sanitaires courant le troisième trimestre de l'année 2021 à la suite de la propagation des nouveaux variants du COVID19.

Il convient, néanmoins de signaler la contribution positive des progrès accomplis en matière de vaccination, la baisse des taux de contamination et les nouvelles mesures économiques au Japon, à un retour vigoureux de la croissance.

L'inflation est restée modérée en raison, notamment de la baisse des tarifs de la téléphonie mobile au début de l'année 2021. Compte non tenu de cet effet ponctuel, l'inflation au Japon a été dernièrement positive en restant inférieure à un objectif de 2%. Le taux de chômage s'est maintenu, quant à lui à 2,8%.

La politique monétaire est restée, par ailleurs, accommodante. La Banque du Japon a soutenu le crédit aux entreprises touchées par le coronavirus et a récemment prolongé ce soutien jusqu'à fin mars 2022.

La Chine, baromètre de la reprise économique mondiale, a observé, selon les dernières estimations, une croissance meilleure que prévue de 8,1 % au terme de l'année 2021 contre 2,2 % une année auparavant et ce, malgré une oppression constatée au cours du deuxième semestre de l'année 2021.

Une reprise notable expliquée, essentiellement par le dynamisme des exportations trouvant son origine dans le redémarrage des économies étrangères et par la vigueur de l'investissement et ce, en dépit

des nouvelles flambées épidémiques, des tensions au niveau des chaînes d'approvisionnement et une situation de crise dans l'immobilier.

Contrairement à la situation dans la zone euro et aux états unis d'Amérique, L'inflation en Chine est restée faible compte tenu des faibles répercussions de l'envolée des prix dans les secteurs en amont et ce, en progressant en moyenne de 0,9% seulement sur l'ensemble de l'année 2021.

La politique monétaire y est restée neutre et prudente. En ce sens, la Banque Centrale de Chine a assuré les apports de liquidités nécessaires tout en se gardant de procéder à des assouplissements marqués.

L'économie de **l'Inde** a affiché, selon le Fonds Monétaire International, un rebond considérable atteignant 9,4% en 2021 contre un fléchissement de 7,3% au terme de l'exercice précédent et ce, en dépit de la deuxième vague de contaminations par la variante DELTA qui a culminé au printemps 2021.

L'inflation s'est établie de sa part à 4,5% en octobre 2021 contre 7,6% en octobre 2020. Cette diminution est expliquée, en particulier par une saison de moissons très porteuse, une reprise des chaînes d'approvisionnement et l'adoption de certaines mesures administratives.

Le Brésil a affiché, à son tour une nette reprise de sa croissance de 5,2 % contre une récession de l'ordre de 4,1% en 2020.

Ce pays a enregistré, en outre une inflation de 10,1% en dépassant l'objectif de 3,75% retenu par le gouvernement et en affectant, par la même, significativement le pouvoir d'achat des Brésiliens.

Le taux de chômage s'est établi, quant à lui à 13,2% au terme du 3^{ème} trimestre de l'année 2021 après un record de 17% au terme du premier trimestre et une baisse à 14,1% au deuxième.

La croissance de **l'Afrique subsaharienne** s'est élevée, de sa part, à 3,7% en 2021. Cette reprise relativement modeste trouve son origine, en large partie, dans l'amélioration sensible du commerce mondial et la progression nette des cours des produits de base.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ÉCONOMIE TUNISIENNE

En affichant une lente reprise, l'économie Tunisienne a observé, selon les dernières estimations, une croissance de 2,9% en 2021 après une forte contraction observée en 2020 en relation, avec les répercussions de la pandémie COVID 19 senties à ce jour.

Ce léger mieux trouve son origine, principalement dans la relance observée au niveau de certains secteurs, notamment ceux des industries manufacturières exportatrices en relation avec le redressement de l'économie européenne, la reprise vigoureuse au niveau de la production des hydrocarbures et le rétablissement de la production des Phosphates et dérivés.

Ce rebond a été étouffé, cependant, par l'accélération des cas du COVID19 courant le second semestre 2021 suite à l'émergence de nouveaux variant, le renforcement des restrictions sanitaires et les incertitudes politiques.

Dans ce contexte, l'indice de la production industrielle a affiché une élévation de 2,6% à fin octobre 2021 par rapport à l'année pré endémique 2019. Cet accroissement a intéressé, essentiellement les secteurs des industries manufacturières, de l'énergie et des phosphates.

L'année 2021 s'est caractérisée, en effet, par une évolution positive de la valeur ajoutée des industries manufacturières concernant, en particulier les industries mécaniques et électriques, les industries du textile, habillement et cuirs et le secteur des industries chimiques en rapport avec la hausse de la production des phosphates. Contrairement à cette tendance, les industries agro-alimentaires ont accusé une régression de 5,6%.

Parallèlement, les industries extractives ont observé une augmentation considérable de leur valeur ajoutée. En ce sens, la CPG a réalisé une production de 3,8 millions de tonnes de Phosphate au cours de l'année 2021 à un niveau pourtant en deca des objectifs retenus en raison, notamment du démarrage difficile de la production en début de

l'année à cause des grèves et Sit-in et la suspension des activités d'extraction dans certaines unités de production.

Le secteur des hydrocarbures a affiché, de la même manière, une progression notable de sa production de 29,9% à la suite de l'entrée en exploitation de deux nouveaux champs de forage à savoir « Nawara » et « Halk Menzel ».

Les autres secteurs, plus particulièrement le secteur des services continuent à subir les répercussions de la crise sanitaire. Cela étant, l'émergence d'une troisième vague de COVID 19 et le renforcement des mesures de confinement ont pesé en ajout sur les secteurs des services à forte intensité de main d'œuvre tel le secteur du tourisme.

Le secteur de l'agriculture et pêche a connu un léger accroissement de sa valeur ajoutée au deuxième trimestre de l'année 2021 en relation avec l'amélioration de la production céréalière en augmentation de 7,2% par rapport à la campagne précédente.

A leur tour, les activités de services marchands ont affiché un accroissement de leur valeur ajoutée dû à la reprise réalisée dans la branche de l'hôtellerie, cafés et restauration. L'activité des services de transport a continué, néanmoins de subir les répercussions de la crise sanitaire.

S'agissant du secteur du tourisme, tous les indicateurs d'activité ont connu une évolution positive courant l'exercice 2021 après une forte contraction enregistrée en 2020.

Le nombre des entrées de touristes étrangers a affiché, en fait une progression de 11,8 % pour s'établir à 1,6 millions de visiteurs à fin décembre 2021. Cette baisse a concerné, principalement les touristes européens particulièrement les Français et les Allemands. Les entrées de touristes maghrébins ont observé ont accusé, toutefois un fléchissement de 3,7%.

Les nuitées touristiques globales ont affiché, à leur tour une augmentation de 8,6% pour s'établir à 3,3 millions de nuitées contre un repli de 80,3% durant la même période de l'année précédente. Les recettes touristiques globales de la période ont affiché, en conséquence une amélioration de 12,6% au cours de l'année 2021 pour s'élever à 2 286 MDT.

Le trafic aérien de passagers a connu, en outre une reprise de 31,7% courant l'exercice 2021 contre une régression de 75,1% une année auparavant en atteignant un nombre total de 3,9 millions de passagers en 2021. Cette augmentation a concerné aussi bien les lignes internationales que les lignes intérieures.

Par ailleurs, les investissements déclarés dans le secteur de l'industrie ont atteint 2 275,6 MD courant les 11 premiers mois de l'exercice 2021 ce qui correspond à une diminution de 16,5% par rapport à leur niveau observé une année auparavant. Cette régression trouve son origine, en particulier au niveau du secteur des matériaux de construction, des industries du cuir et de la chaussure, des industries mécaniques et électriques, des industries du textile et de l'habillement et des industries diverses.

Le nombre de projets s'est replié, parallèlement, de 1,1 % pour s'établir à 3 068 projets contre 3 103 projets au cours de la même période de l'année précédente permettant, ainsi, la création de 44 238 nouveaux postes d'emplois.

De la même manière, les investissements industriels déclarés cent pour cent étrangers ou en partenariat ont affiché une décélération de 9,4 % en s'établissant à 877,4 MD contre 968,8 MD estimés une année auparavant.

L'année 2021 s'est caractérisée, en outre par une baisse de l'investissement déclaré dans les zones de développement régional de 8,3% pour passer de 1 295,2 MD à 1 187,9 MD. Toutefois, leur part dans l'investissement déclaré global a progressé pour s'élever à 52,2 %.

Les investissements déclarés dans le secteur des services ont affiché, de leur part, une régression de 6,2% pour atteindre 940,6 MD contre 1 003,1 MD lors des onze premiers mois de l'exercice 2020. Ces projets permettront la création de 27 496 nouveaux postes d'emplois.

S'agissant du commerce extérieur, les exportations ont souligné une hausse de 20,5% au cours de l'exercice 2021 à un rythme légèrement moins prononcé de celui de la progression des importations pour la même période (+22,2%).

Le solde de la balance commerciale a affiché, ainsi une amplification notable pour s'établir à -16 215,1 MD contre -12 757,8 MD une année auparavant. Le taux de couverture s'est replié, de sa part, de 1 point par rapport à l'année écoulée pour s'élever à 74,2 % courant l'exercice 2021.



La progression des exportations a intéressé la majorité des services à l'exception des industries agro-alimentaires et plus particulièrement le secteur des mines, phosphates et dérivés, le secteur de l'énergie, le secteur du textile, habillement et cuirs et le secteur des industries mécaniques et électriques.

Les exportations du secteur industriel ont enregistré en ce sens, une augmentation de 19,6% au cours des onze premiers mois de l'année 2021 pour passer à 37 745,1 MD contre 31 551 MD courant la même période une année auparavant.

Il convient, néanmoins de signaler la tendance baissière de la part des exportations des secteurs Offshore dans les exportations globales pour revenir à 71,7% en 2021.

La hausse des importations trouve son origine, quant à elle, principalement, au niveau des biens d'équipements, des matières premières et des demi-produits et ce, sous l'effet conjugué de l'accroissement de la demande et la poursuite de la hausse des prix internationaux des produits énergétiques.

L'inflation moyenne s'est établie à 5,7 % sur l'ensemble de l'année 2021 contre 5,6 % une année auparavant. Une aggravation soutenue par les tensions sur les prix mondiaux et l'évolution à la hausse des prix des produits frais et administrés dont notamment les prix des produits alimentaires. Un ralentissement a marqué, cependant, les prix des produits manufacturés et des services.

L'inflation sous-jacente s'est établie, quant à elle, à une moyenne de 5,4% en 2021 contre 5,6% l'année précédente.

Le taux de chômage s'est élevé, de sa part, à 18,4 % au terme du troisième trimestre 2021.

CHIFFRES CLES

TND en millions		déc 2017	déc 2018	déc 2019	déc 2020	déc 2021	CAGR (2017-2021)
Activité	Total du bilan	9 050,9	10 519,8	11 301,9	12 249,4	13 505,8	10,5%
	Dépôts clientèle	5 963,8	6 357,0	7 370,0	8 442,1	9 047,6	11,0%
	Ressources d'emprunts	289,0	284,8	313,0	363,1	495,8	14,4%
	Total des ressources collectées	6 252,8	6 641,8	7 683,0	8 805,3	9 543,4	11,1%
	Encours des crédits Bruts à la clientèle	8 150,5	9 092,7	9 803,0	10 747,8	11 350,1	8,6%
	Encours des crédits nets à la clientèle	6 114,8	7 133,4	7 978,2	9 080,4	9 731,1	12,3%
	Concours nets à l'économie	7 636,8	8 655,7	9 490,6	10 796,2	11 684,8	11,2%
Résultats	Marge d'intermédiation	190,4	254,6	363,0	367,9	362,5	17,5%
	Commissions nettes	77,1	85,9	101,2	113,2	125,8	13,0%
	Revenus Portefeuilles titres	115,3	132,8	137,0	144,5	162,2	8,9%
	Produit net bancaire	382,7	473,4	601,1	625,7	650,6	14,2%
	Charges opératoires	191,2	219,8	234,2	247,8	282,2	10,2%
	Résultat brut d'exploitation	198,4	261,5	374,5	386,1	378,5	17,5%
	Résultat net de l'exercice	44,4	66,9	157,3	72,2	115,5	27,0%
Total Chiffres d'affaires	639,4	846,2	1 048,0	1 089,9	1 123,9	15,1%	
Capitaux Propres	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Dotations de l'Etat	117,0	117,0	117,0	117,0	117,0	0,0%
	Réserves	485,1	485,1	485,0	483,8	483,1	(0,1%)
	Résultat reporté	(620,5)	(575,6)	(508,3)	(349,7)	(277,1)	(18,3%)
	Résultat de la période	44,4	66,9	157,3	72,2	115,5	27,0%
	Total Capitaux propres	802,9	870,2	1 027,9	1 100,1	1 215,3	10,9%
Risque	Ratio de solvabilité	11,5%	10,7%	12,6%	12,6%	13,3%	
	Tier 1	7,7%	7,7%	9,2%	9,0%	9,3%	
	LCR	88,3%	96,9%	142,8%	102,5%	107,6%	
	LTD	-	150,0%	137,4%	117,0%	118,5%	
	Taux des créances classées	24,4%	20,8%	18,3%	14,9%	13,5%	
	Taux de couverture des créances classées (nettes des agios réservés)	73,5%	75,4%	75,4%	75,3%	75,0%	
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	5,8%	8,3%	18,1%	7,0%	10,5%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,5%	0,7%	1,4%	0,6%	0,9%	
	Résultats Nets / PNB	11,6%	14,1%	26,2%	11,5%	17,7%	
	Commissions nettes / P.N.B	20,1%	18,1%	16,8%	18,1%	19,3%	
	Marge d'intermédiation / PNB	49,7%	53,8%	60,4%	58,8%	55,7%	
Commissions nettes /masse salariale	54,5%	59,9%	67,2%	72,1%	70,0%		
Productivité	Dépôts / effectif (en milliers de Dinars)	2 907,8	3 426,9	3 822,6	4 457,3	4 602,0	
	Crédits / effectif (en milliers de Dinars)	2 981,4	3 845,5	4 138,1	4 794,3	4 949,7	
	PNB/ effectif (en milliers de Dinars)	186,6	255,2	311,8	330,3	330,9	
	Coefficient d'exploitation	49,9%	46,4%	39,0%	39,6%	43,4%	
Autres indicateurs	Effectif	2 051	1 855	1 928	1 894	1 966	
	Nombre des agences	140	143	149	149	149	
	Nombre de GAB	184	197	202	188	191	
	Nombre de TPE	848	901	1 082	1 386	1 600	
Indicateurs boursiers	Nombre des actions (en milliers)	155 375	155 375	155 375	155 375	155 375	
	Cours de clôture (en TND)	3,6	3,7	4,7	3,4	3,0	
	Capitalisation boursière (en Millions)	556,2	571,8	727,2	520,5	463,0	
	Bénéfice par action (en TND)	0,3	0,4	1,0	0,5	0,7	

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2021

ETATS FINANCIERS
RESSOURCES
EMPLOIS
CAPITAUX PROPRES
QUALITE DE L'ACTIF
SOLVABILITE
LIQUIDITE
RESULTAT

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	532 828	292 205	240 623	82,3%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	571 397	363 032	208 365	57,4%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	9 731 138	9 080 399	650 739	7,2%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	630 908	456 174	174 734	38,3%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 258 378	1 193 808	64 570	5,4%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	124 928	126 583	(1 655)	(1,3%)
AC7 - Autres actifs	5.7	656 179	737 235	(81 056)	(11,0%)
Total des actifs		13 505 756	12 249 436	1 256 320	10,3%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	545 025	358 105	186 920	52,2%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	9 047 593	8 442 133	605 460	7,2%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	495 760	363 134	132 626	36,5%
PA5 - Autres passifs	5.12	740 419	752 834	(12 415)	(1,6%)
Total des passifs		12 290 422	11 149 312	1 141 110	10,2%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	-	-
CP2 - Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000	-	-
CP3 - Réserves	5.13	466 258	466 516	(258)	(0,1%)
CP4 - Actions propres	5.13	(5 509)	(5 509)	-	-
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	22 314	22 776	(462)	(2,0%)
CP6 - Résultats reportés	5.13	(277 072)	(349 693)	72 621	(20,8%)
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	115 468	72 159	43 309	60,0%
Total des Capitaux propres		1 215 334	1 100 124	115 210	10,5%
Total des capitaux propres et passifs		13 505 756	12 249 436	1 256 320	10,3%

(*) Données retraitées pour des besoins de comparabilité, voir note 3.9-Modifications apportées aux états financiers précédemment publiés.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Notes	2021	2020	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 461 294	1 422 640	38 654	2,7%
HB2 - Crédits documentaires		488 692	438 934	49 758	11,3%
HB3 - Actifs donnés en garantie		-	-	-	-
Total des passifs éventuels		1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.2	115 592	84 003	31 589	37,6%
HB5 - Engagements sur titres		101	101	-	-
Total des engagements donnés		115 693	84 104	31 589	37,6%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	6.3	2 251 533	2 052 947	198 586	9,7%
Total des engagements reçus		2 251 533	2 052 947	198 586	9,7%

ÉTAT DE RESULTAT

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	829 417	827 222	2 195	0,3%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	132 236	118 132	14 104	11,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	91 642	70 892	20 750	29,3%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	70 568	73 647	(3 079)	(4,2%)
Total produits d'exploitation bancaire		1 123 863	1 089 893	33 970	3,1%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(466 907)	(459 322)	(7 585)	1,7%
CH2 - Commissions encourues		(6 387)	(4 914)	(1 473)	30,0%
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire		(473 294)	(464 236)	(9 058)	2,0%
Produit Net Bancaire	7.6	650 569	625 657	24 912	4,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(138 193)	(189 607)	51 414	(27,1%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	(8 023)	(20 397)	12 374	(60,7%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	10 076	8 176	1 900	23,2%
CH6 - Frais de personnel	7.10	(179 724)	(157 011)	(22 713)	14,5%
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(88 606)	(76 281)	(12 325)	16,2%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 843)	(14 486)	643	(4,4%)
Résultat d'exploitation		232 256	176 051	56 205	31,9%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	(3 523)	5 047	(8 570)	(169,8%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(91 529)	(83 108)	(8 421)	10,1%
Résultat des activités ordinaires		137 204	97 990	39 214	40,0%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.14	(21 736)	(25 831)	4 095	(15,9%)
Résultat net de l'exercice		115 468	72 159	43 309	60,0%
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable		115 468	72 159	43 309	60,0%

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

ARRÊTÉ AU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		994 207	950 385	43 822	4,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(432 110)	(431 074)	(1 036)	(0,2%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		41 106	(194 417)	235 523	121,1%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(696 609)	(1 229 206)	532 597	43,3%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		613 627	1 058 887	(445 260)	(42,0%)
Titres de placement		(183 957)	(121 647)	(62 310)	(51,2%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(218 463)	(155 128)	(63 335)	(40,8%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(23 700)	(307 628)	283 928	92,3%
Impôt sur les bénéfices		(104 525)	(160 593)	56 068	34,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(10 424)	(590 421)	579 997	98,2%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		65 721	69 358	(3 637)	(5,2%)
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(71 739)	(47 468)	(24 271)	(51,1%)
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(11 137)	(11 912)	775	6,5%
Autres flux d'investissement		-	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(17 155)	9 978	(27 133)	(271,9%)
Activités de financement					
Emission d'emprunts		88 451	50 000	38 451	76,9%
Remboursement d'emprunts		(33 062)	(41 616)	8 554	20,6%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		66 822	37 633	29 189	77,6%
Dividendes versés		-	-	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	122 211	46 017	76 194	165,6%
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		94 632	(534 426)	629 058	117,7%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 072 860)	(538 434)	(534 426)	(99,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(978 228)	(1 072 860)	94 632	8,8%

RESSOURCES

Tendance haussière des dépôts de la clientèle touchant ses différentes formes et traduisant l'objectif de préserver une base commerciale stable et diversifiée.

La Société Tunisienne de Banque a clôturé l'exercice 2021 avec une progression des ressources élargies

de 766 MD ou 8.4% pour porter leur encours à 9.893 MD (vs 9.127 MD une année auparavant).

La hausse relevée a essentiellement caractérisé les dépôts collectés auprès de la clientèle et les ressources d'emprunt.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Dépôts de la clientèle	8 442	9 048	605	7,2%
Intermédiation financière	322	349	28	8,6%
Ressources d'emprunts	363	496	133	36,5%
Total Ressources Elargies	9 127	9 893	766	8,4%

1. Dépôts de la clientèle

L'effort de mobilisation de dépôts a permis de drainer une enveloppe additionnelle globale de 605 MD correspondant à une progression de 7,2%. Cette croissance a principalement touché les dépôts à vue qui ont affiché une hausse de 308 MD ou 9,2% pour atteindre un encours de 3.650 MD dont 1.107 MD représentant le volume des dépôts en devises.

Parallèlement, la banque a continué sur sa lancée en matière de collecte de dépôts d'épargne en parvenant à collecter un volume additionnel de 238 MD (ou une progression de 7,1%). L'encours global de cette catégorie de dépôts a été ainsi, porté à 3.586 MD au terme de l'exercice 2021.

Par ailleurs et pour des considérations de maîtrise de coût, la banque a œuvré à réduire l'encours des dépôts à terme pour le stabiliser à hauteur de 1.445 MD à fin 2021

(vs 1.455 MD une année auparavant) par la renonciation au renouvellement de certaines échéances assez onéreuses ou l'orientation de certaines relation pour le placement de leur excédents de trésorerie en Bons du Trésor.

Il va sans dire qu'à travers ces évolutions et moyennant une gestion proactive du ratio de transformation, la banque a réussi tout au long de l'exercice à afficher un niveau du LTD ratio, sous la barre du seuil de 120%.

Par référence à ces évolutions, la structure des dépôts de la clientèle demeure caractérisée par la prédominance des dépôts faiblement rémunérés (dépôts d'épargne et des dépôts à vue) à hauteur de 80 %.

TND en millions	déc-20	Part	déc-21	Part	Variation	%
Dépôts à vue	3 342	35,6%	3 650	39,6%	308	9,2%
dont dépôts à vue en devises	913	10,7%	1 107	10,8%	194	21,3%
Dépôts à terme	1 455	19,8%	1 445	17,2%	(10)	(0,7%)
Dépôts d'épargne	3 348	41,0%	3 586	39,7%	238	7,1%
Autres sommes dues à la clientèle	297	3,5%	367	3,5%	70	23,6%
Total Dépôts de la Clientèle	8 442	100,0%	9 048	100,0%	605	7,2%

2. Intermédiation financière

Les placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers ont affiché une hausse de 28 MD ou 8,6% pour se situer à 349 MD à fin 2021 et ce, sous l'effet de la hausse des placements en Bons de Trésor de 29,3 MD ou 11,5%.

3. Ressources d'emprunt

Au terme de l'exercice 2021, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 496 MD, en hausse de 132,6 MD ou 37% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2020 se détaillant comme suit :

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Emprunts obligataires et privés	219	281	62	28,3%
Ressources spéciales	145	215	71	48,9%
Total Ressources d'emprunt	363	496	133	36,5%

• Emprunts obligataires & privés : + 61,9 MD ou 28%, résultant principalement de la clôture avec succès de l'emprunt obligataire privé émis en début d'année pour 84,7 MD.

• Ressources spéciales : +70,7 MD ou 49%, un accroissement provenant principalement de l'émergence sur certaines lignes de crédits extérieures dont notamment celle de FADES (+28,9MD), KFW (+22,9 MD) et la ligne italienne (+7,4 MD).

EMPLOIS

Malgré une conjoncture économique en berne, les créances brutes ont affiché une croissance relativement marquée en lien avec les efforts consentis par la banque en matière de soutien aux entreprises et professionnels lourdement affectés par la crise économique.

1. Concours nets à l'économie

Les concours bruts à l'économie ont affiché une progression de 848 MD ou 6,7% et se sont établis à 13.510 MD à fin 2021 contre 12.662 MD au terme

de l'exercice 2020. Cette hausse a essentiellement concerné, les créances brutes sur la clientèle (+602 MD ou 5,6%).

Le portefeuille titres a à son tour affiché, une hausse de 247 MD ou 13% en passant de 1.848 MD à fin 2020 à 2.095 au terme de l'exercice 2021.

Compte tenu des provisions et des agios réservés affectés en couverture de la dépréciation de ces emplois, l'encours net des concours à l'économie s'est élevé à 11.685 MD à fin 2021 contre 10.796 MD une année auparavant, soit une progression de 889 MD ou 8,2%.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Concours bruts à l'économie	12 662	13 510	848	6,7%
Créances brutes sur la clientèle	10 748	11 350	602	5,6%
Portefeuille titres brut	1 848	2 095	247	13%
Billets de Trésorerie	66	64	(1)	(2,2%)
Provisions et agios réservés	1 866	1 825	(41)	(2,2%)
Provisions/créances	1 151	1 140	(11)	(1,0%)
Provisions/titres	198	206	8	3,9%
Agios réservés	516	479	(37)	(7,2%)
Concours nets à l'économie	10 796	11 685	889	8,2%

2. Créances nettes sur la clientèle

Au terme de l'exercice 2021, l'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 11.350 MD contre 10.748 MD une année auparavant, marquant ainsi une hausse de 602 MD ou 5,6%. La croissance relevée traduit l'effort de la banque en matière de soutien des acteurs économiques dont l'activité a fortement souffert des retombées de la crise liée à la pandémie Covid-19.

• Crédits de gestion bruts : + 102 MD ou 2,2%

Les crédits de gestion ont faiblement évolué sous l'effet principalement des variations différenciés suivantes :

- L'escompte commercial : -61 MD ou -7,2%
- Les crédits de trésorerie : +201 MD ou 8,1%,

Parallèlement la banque a œuvré à maîtriser l'évolution des engagements sous forme de débits en comptes. Ces derniers se sont élevés à 994 MD à fin 2021 (vs 982 MD une année auparavant) pour représenter une part contenue dans la limite de 10%.

• Crédits d'investissement bruts : + 455 MD ou 11,5%

Les crédits d'investissement ont affiché une importante hausse pour totaliser un encours de 4.424 MD au terme de l'exercice 2021 (vs 3.969 MD à

fin 2020). La progression constatée au niveau de cette rubrique a concerné en large partie des engagements sous forme de «crédits Covid» octroyés dans le cadre des mesures de soutien des entreprises.

A noter par ailleurs, que l'encours brut des crédits d'investissement tient compte des opérations de cessions et de radiations de certaines créances compromises pour un montant de 153 MD.

• Crédits aux particuliers : + 55 MD ou 2,8%

Au terme de l'exercice 2021, l'encours des crédits aux particuliers s'est établi à 2.053 MD (contre 1.998 MD enregistré à fin 2020) et représenter ainsi 18,1% des créances brutes à fin 2021 (vs 18,6% en 2020).

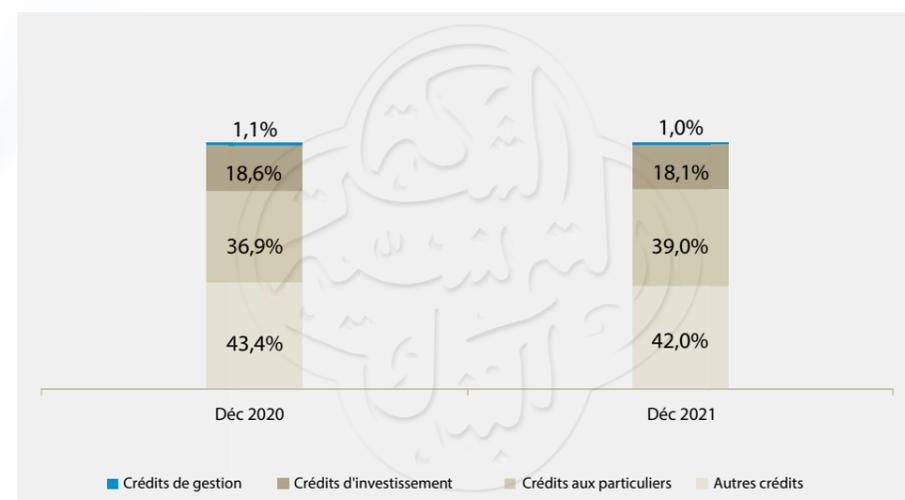
• Autres crédits bruts à la clientèle : -10MD ou -8,3%

Constitué principalement des créances sous forme de comptes courants associés, l'encours de cette catégorie d'engagement s'est replié de 10 MD ou 8,3% sous l'effet de la baisse des :

- Comptes courants associés : - 2 MD
- Avances sur dépôts à terme : - 8 MD

À la lumière des évolutions ci-dessus citées, la structure des crédits bruts a été légèrement modifiée mais demeure caractérisée par la prédominance des crédits de gestion avec une part de 42,0%.

Structure des crédits bruts



Parallèlement, la Banque a continué ses efforts en matière de provisionnement de ses créances en souffrance en allouant les sommes requises à la couverture de leur dépréciation. Outre les dotations aux provisions classiques et additionnelles, elle a constitué des provisions collectives supplémentaires à hauteur de 7 MD et ce, en application de la circulaire de la BCT N°2021-01 du 11-01-2021.

En tenant compte des dotations aux provisions et des réservations nettes d'une part et de l'impact soustractif lié aux opérations de cessions et de radiations des créances compromises. Les provisions et les agios réservés ont accusé une baisse de 48 MD pour être ramené à 1.619 MD.

Ainsi et par référence à ce qui précède, l'encours net des créances sur la clientèle a affiché une hausse de 651 MD ou 7,2% pour s'élever à 9.731 MD à fin 2021 contre 9.080 MD au terme de l'exercice 2020.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Créances brutes sur la clientèle	10 748	11 350	602	5,6%
Crédits de gestion	4 662	4 764	102	2,2%
Crédits d'investissement	3 969	4 424	455	11,5%
Crédits aux particuliers	1 998	2 053	55	2,8%
Autres crédits	119	109	(10)	(8,3%)
Provisions et agios réservés	(1 667)	(1 619)	48	(2,9%)
Provisions	(1 151)	(1 140)	11	(1,0%)
Agios réservés	(516)	(479)	37	(7,2%)
Créances nettes sur la clientèle	9 080	9 731	651	7,2%

3. Portefeuille Titres

L'encours global du portefeuille titres a affiché une augmentation en termes bruts de 247 MD ou 13,4% pour s'établir à 2.095 MD à fin 2021 contre 1.848 MD

une année auparavant. En termes nets, il a augmenté de 239 MD ou 14,5% pour passer durant la même période de 1.650 MD à 1.889 MD.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Portefeuille titres commercial	456	631	175	38,3%
Portefeuille titres d'investissement brut	1 392	1 464	72	5,2%
Portefeuille titres brut	1 848	2 095	247	13,4%
Provisions	(198)	(206)	(8)	3,9%
Portefeuille titres net	1 650	1 889	239	14,5%

• Portefeuille titres commercial : +175MD ou 38,3%

L'encours du portefeuille titres commercial a remarquablement progressé (+174,7 MD ou 38,3%) et a atteint 630,9 MD à fin 2021. Cette hausse a exclusivement caractérisé le stock des Bons du Trésor Assimilables (+179,0 MD ou 40,0%) et traduit le choix de la banque d'accroître le volume de cette catégorie d'emplois, lequel s'est établi à 626,8 MD,

afin de satisfaire les demandes de placements croissantes de la clientèle.

S'agissant du portefeuille des Bons du Trésor à Court Terme, il a accusé une régression de 4,3 MD pour se situer à 4,1 MD, une situation à mettre en rapport avec le mode d'émission de cette catégorie de titres (le plus souvent sous forme d'opération d'open Market).

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Titres de transaction	8	4	(4)	(51,1%)
Titres de placement	448	627	179	40,0%
Portefeuille titres commercial	456	631	175	38,3%

• **Portefeuille titres d'investissement net : +64 MD ou 5,4%**

L'encours brut des titres d'investissement a progressé de 72 MD ou 5,2%, en passant de 1.392 MD à fin 2020 à 1.464 MD, sous l'effet de l'accroissement des :

- Emprunts obligataires de 51 MD ou 92% et ce suite à la souscription à l'emprunt national pour un montant de 75 MD
- Fonds gérés de 10 MD résultant de la souscription au fonds STB Growth Fund

- Fonds commun de placement de 10 MD correspondant à l'octroi d'un nouveau fonds au profit de STB SICAR

Compte tenu de l'augmentation des provisions affectées à la couverture de la dépréciation des titres de participation (+8 MD ou 4%), l'encours net global du portefeuille titres d'investissement s'est situé à 1.258 MD dont 806,2 MD (ou une part de 64%) représentant le volume net du stock des Bons du Trésor Assimilables gardés en portefeuille investissement.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
BTA Investissement	806	806	(0)	(0,0%)
Emprunts Obligataires	56	106	51	91,6%
Fonds gérés	86	96	10	11,8%
Fonds Communs de Placement	39	49	10	25,5%
Titres de participations	405	406	1	0,3%
Portefeuille d'investissement brut	1 392	1 464	72	5,2%
Provisions	198	206	8	3,9%
Portefeuille d'investissement net	1 194	1 258	64	5,4%

4. Engagements hors bilan

Les postes des engagements hors bilan ont évolué comme suit :

- Au niveau des passifs éventuels, l'encours a progressé de 88 MD ou 4,7% pour totaliser 1.950 MD à fin 2021. Cette situation résulte de l'amélioration observée au niveau des ouvertures de crédits documentaires (+50 MD ou +11,3%) et des émissions des avals & cautions (+39 MD ou +2,7%).

• Les engagements de financement donnés se sont inscrits vers la hausse en passant de 84 MD à fin 2020 à 116 MD à fin 2021, accusant ainsi un accroissement de 32 MD ou 38%.

• Parallèlement, les engagements reçus ont à leur tour progressé de 199 MD ou 9,7% pour totaliser 2.252 MD à fin 2021 contre 2.053 MD une année auparavant.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
PASSIFS EVENTUELS	1 862	1 950	88	4,7%
Cautions, avals et autres garanties données	1 423	1 461	39	2,7%
Crédits documentaires	439	489	50	11,3%
ENGAGEMENTS DONNES	84	116	32	37,6%
Engagements de financements donnés	84	116	32	37,6%
ENGAGEMENTS REÇUS	2 053	2 252	199	9,7%
Garanties reçues	2 053	2 252	199	9,7%

CAPITAUX PROPRES

Par référence au résultat net dégagé à fin 2021 soit 115 MD, le total des capitaux propres s'est établi à 1.215 MD en progression de 10% par rapport à son niveau atteint à fin 2020.

Sous l'hypothèse de l'affectation totale de ce résultat à la résorption des pertes reportées, le report à nouveau débiteur se situerait à 162 MD (vs 694,7MD en 2015).

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Capital	777	777	-	0,0%
Dotations de l'Etat	117	117	-	0,0%
Réserves	467	466	(0)	-0,1%
Actions Propres	(6)	(6)	-	0,0%
Autres capitaux propres	23	22	(0)	(2,0%)
Résultats reportés	(350)	(277)	73	(20,8%)
Résultat de l'exercice	72	115	43	60,0%
Total Capitaux propres	1 100	1 215	115	10,5%

Capitaux Propres (MTND)



QUALITÉ DE L'ACTIF

Effort continu d'amélioration de la qualité des actifs se traduisant par un repli du taux des NPLs sur l'année et la poursuite de la tendance baissière amorcée depuis 2016

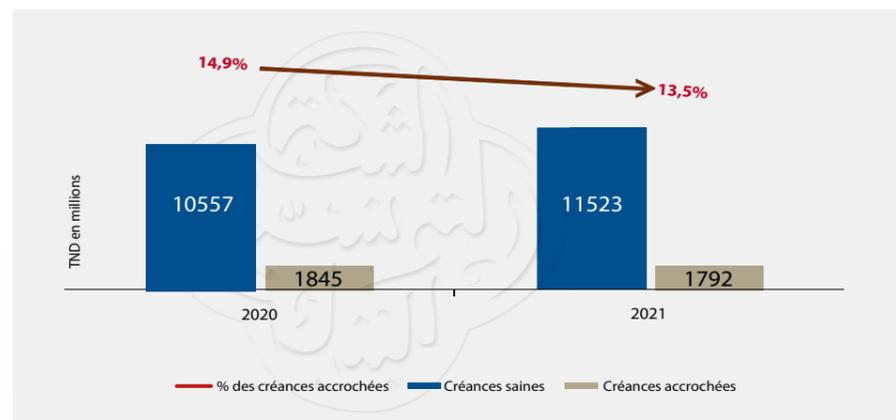
1. Évolution des créances accrochées

La banque a poursuivi ses efforts visant à améliorer la qualité de ses actifs et partant à abaisser le taux des créances accrochées. Ce dernier a été ramené à 13,5% au terme de l'exercice 2021 grâce, outre une meilleure sélection des nouveaux crédits, à la mise en œuvre d'un ensemble de mécanismes de traitement

des créances compromises dont notamment la consolidation des efforts de recouvrement à l'amiable, judiciaire et transactionnel ainsi qu'à la concrétisation du programme de cessions et de radiations de certaines créances compromises.

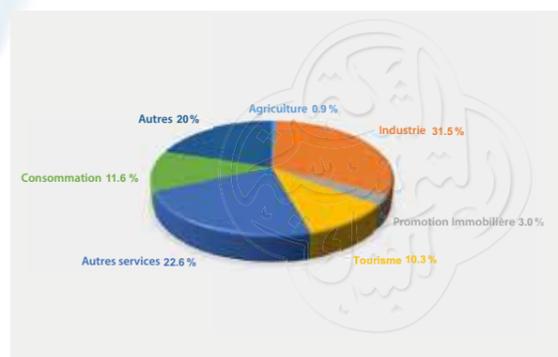
En effet, et au terme de l'exercice 2021, l'encours des créances accrochées s'est établi à 1.792 MD en baisse de 53 MD ou 2,9% par rapport à son niveau enregistré à fin 2020. Parallèlement, les créances productives ont progressé de 966 MD ou 9,1% pour totaliser au terme de la même période 11.523 MD. Ces évolutions différenciées se sont traduites par un repli du taux des créances accrochées de 1,4 point de pourcentage.

Évolution du taux des créances accrochées

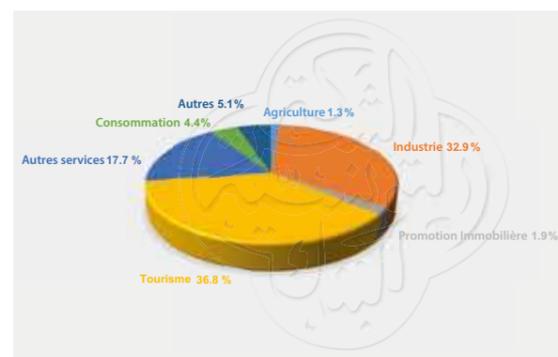


La structure des créances accrochées par secteur d'activités montre une forte concentration au niveau des secteurs du tourisme et de l'industrie avec des parts respectives de 36,8% et 32,9%.

Structure des engagements par secteur Exercice 2021



Structure des Créances accrochées par secteur Exercice 2021



Un niveau de couverture toujours élevé à hauteur de 75%, conséquence directe des prélèvements sur les bénéfiques des sommes nécessaires des provisions

2. Couverture des Créances Accrochées

Le taux de couverture global des créances accrochées s'est stabilisé à 75,0% à fin 2021 (VS 75,3% une année auparavant).

L'aboutissement à un tel niveau, du reste assez confortable, s'explique, outre la baisse du volume des créances accrochées, par les prélèvements sur les bénéfiques, depuis plusieurs exercices et conformément à la politique prudente adoptée par la banque en matière de provisionnement, des sommes nécessaires pour la constitution des :

- Provisions classiques requises au titre de l'activité récurrente de financement pour la couverture de la dépréciation des créances douteuses.

- Provisions additionnelles requises au titre des créances ayant séjourné 3 ans et plus dans les classes de risques contentieuses, relevant particulièrement du secteur touristique.

A ce titre, les provisions constituées et prises en compte pour la détermination du taux de couverture des créances ont à juste titre, atteint un encours de 1 021 MD qui se ventile comme suit :

- Provisions classiques : 599 MD.
- Provisions additionnelles : 422 MD.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Créances brutes	12 402	13 315	913	7,4%
Créances saines	10 557	11 523	966	9,1%
Créances accrochées	1 845	1 792	(53)	(2,9%)
En % des créances brutes	14,9%	13,5%		
Provisions	(1 033)	(1 021)	12	(1,2%)
Agios réservés	(473)	(431)	42	(8,9%)
Créances nettes	10 896	11 863	967	8,9%
% de couverture des créances accrochées (nettes des Agios Réservés)	75,3%	75,0%		

SOLVABILITÉ

l'affectation de la totalité du bénéfice enregistré à fin 2021 aux comptes de réserves.

Des ratios de solvabilité supérieurs aux seuils réglementaires, témoignant d'une bonne résilience de la banque face aux risques majeurs.

Parallèlement les risques encourus ont progressé mais à un rythme moins important que celui des fonds propres nets de base engendrant ainsi une amélioration du ratio Tier-1 lequel s'est établi à 9,25% à fin 2021 (vs 8,97% à fin 2020).

1. Ratio de solvabilité Tier-1

Les fonds propres nets de base se sont davantage consolidés en passant de 903 MD à 1.023 MD. La hausse relevée (+121 MD ou 13,4%) correspond à

Par ailleurs, il convient de noter que les risques encourus demeurent en large partie constituée par le risque de crédit avec une part de 87%.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Risques Encourus	10 068	11 062	995	9,9%
Actifs pondérés - Risques de crédits	8 804	9 571	767	8,7%
Actifs pondérés - Risques opérationnels	1 063	1 173	111	10,4%
Actifs pondérés - Risques de marché	202	319	117	58,0%
Fonds propres nets de base	903	1 023	121	13,4%
Ratio de solvabilité (tier one)	8,97%	9,25%		

2. Ratio de couverture des risques (solvabilité globale)

Outre la progression des fonds propres Tier-1, le total des fonds propres nets, servant au calcul du ratio

de solvabilité global, ont été renforcés grâce à une augmentation des fonds propres complémentaires de 81 MD. Cette évolution est attribuée principalement à l'accroissement du solde net des emprunts obligataires de 67 MD.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Risques Encourus	10 068	11 062	995	9,9%
Actifs pondérés - Risques de crédits	8 804	9 571	767	8,7%
Actifs pondérés - Risques opérationnels	1 063	1 173	111	10,4%
Actifs pondérés - Risques de marché	202	319	117	58,0%
Fonds propres nets	1 265	1 466	201	15,9%
Fonds propres nets de base	903	1 023	121	13,4%
Fonds propres complémentaires	362	442	81	22,3%
Ratio de solvabilité	12,56%	13,25%		

Au vu de ces réalisations, l'excédent en fonds propres nets de base (Tier-1) s'est établi à 249 MD alors que le surplus enregistré au niveau du total des fonds

propres nets s'est établi à 360 MD, ce qui est de nature à conférer à la banque une capacité assez importante pour le développement de son activité.

LIQUIDITÉS

Moyennant la mise en œuvre d'une gestion proactive des ratios de liquidité, la STB est parvenue tout au long de l'année 2021, à se conformer aux seuils réglementaires exigés.

1. Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Grâce à une gestion proactive de ses liquidités, la banque a été de même d'afficher des niveaux de LCR supérieurs à la norme exigée sur toute l'année et ce,

par le biais principalement de la consolidation de ses actifs de haute qualité de manière à assurer la couverture des sorties nettes de trésorerie.

Le LCR moyen, calculé sur 12 observations mensuelles, s'est en effet établi à 129,9%, correspondant à une moyenne des actifs liquides de haute qualité de 1.193 MD et une moyenne des sorties nettes de trésorerie de 921MD.

Il convient par ailleurs de souligner que le ratio de liquidité à court terme s'est établi à 107,64% au terme de l'exercice 2021 (vs 102,52% une année auparavant) pour un niveau réglementaire exigé de 100%.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Sorties nettes de trésorerie	1 006	946	(61)	-6,0%
Actifs liquides haute qualité	1 032	1 018	(14)	-1,3%
% LCR	102,52%	107,64%		
Niveau réglementaire	100%	100%		

Evolution du ratio de liquidité LCR



2. Loan To Deposit ratio (LTD)

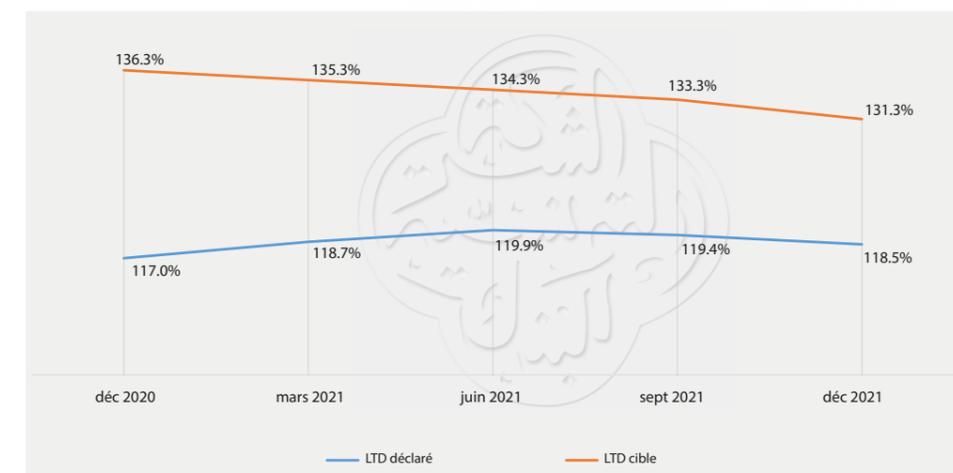
Malgré la hausse de 1,4 point de pourcentage, conséquence directe d'un accroissement plus rapide des créances brutes par rapport aux dépôts, le niveau du LTD demeure inférieur à 120%.

Aussi, le LTD demeure largement inférieur à la cible dynamique exigée par la BCT.

L'évolution du LTD par trimestre est illustrée dans le graphique suivant :

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Créances sur la clientèle	8 798	9 463	665	7,6%
Dépôts	7 518	7 989	471	6,3%
LTD	117,03%	118,46%		
Ratio LTD cible	136,3%	131,3%		

L'évolution du LTD par trimestre est illustrée dans le graphique suivant :



RÉSULTATS

Consolidation du résultat net de plus de 60% grâce notamment à un effort considérable en matière de maîtrise du coût du risque.

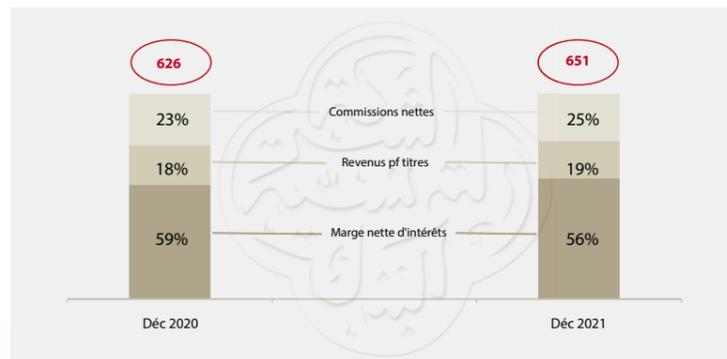
1. Produit Net Bancaire

Dans un contexte économique assez difficile, la banque a été à même d'afficher un PNB de 650,6 MD, en évolution de 24,9 MD ou 4,0% par rapport à son niveau à fin 2020.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Marge nette d'intérêts	368	363	(5)	-1,5%
Commissions nettes	113	126	13	11,2%
Revenus sur portefeuille titres et opérations financières	145	162	18	12,2%
Produit net bancaire	626	651	25	4,0%

La structure du PNB a été légèrement modifiée mais demeure caractérisée par la prédominance de la MNI avec une part de 55,7% (vs 58,8% en 2020).

Structure du PNB (MTND)



• Marge Nette d'Intérêts

La marge nette d'intérêts s'est légèrement dégradée de 1,5% pour passer de 368 MD à fin 2020 à 363 MD au terme de l'exercice 2021. Cette variation est expliquée par :

✓ La régression de la marge nette sur activité commerciale (- 8 MD ou -2%) qui s'explique par un

accroissement plus rapide des charges d'intérêts que celui des crédits sur la clientèle, sous l'effet principalement de la baisse des taux d'intérêts.

✓ L'appréciation de la marge générée de l'activité de trésorerie (+10 MD ou 14%), une situation à mettre en lien avec l'important repli du recours de la banque au refinancement auprès de la BCT.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Marge sur opérations de trésorerie	(72)	(63)	10	(14%)
Produits d'intérêts	20	19	(1)	(5%)
Charges d'intérêts	(92)	(81)	11	(12%)
Marge sur opérations clientèle	440	432	(8)	(2%)
Produits d'intérêts	784	787	2	0%
Charges d'intérêts	(345)	(355)	(10)	3%
Autres revenus nets	0	(7)	(7)	
Marge nette globale	368	363	(5)	(1%)

Rapportée à l'actif moyen, la marge nette d'intérêt globale s'est raisonnablement repliée en revenant à 2,82% à fin 2021 contre 3,12% à fin 2020.

• Commissions Nettes

Les commissions nettes ont affiché une hausse relativement importante (+13 MD ou 11,2%) pour totaliser 125,8 MD à fin 2021 (vs 113,2 MD à fin 2020).

L'accroissement relevé a essentiellement caractérisé l'activité de gestion des comptes suivie par l'activité de financement qui continuent à accaparer ensemble près des trois quarts des commissions perçues.

TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Commissions reçues	118,1	132,2	14,1	11,9%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	59,2	64,0	4,8	8%
Opérations sur titres	0,5	1,1	0,6	108%
Opérations de change	9,6	10,5	0,9	9%
Opérations de commerce extérieur	3,4	5,3	1,9	56%
Etudes	21,8	22,9	1,0	5%
Autres	23,6	28,5	4,9	21%
Commissions payées	(4,9)	(6,4)	(1,5)	30,0%
Commissions nettes	113,2	125,8	12,6	11,2%

Conséquemment, le taux de couverture de la masse salariale par les commissions s'est établi à 70% contre 72% à fin décembre 2020 sous l'effet de l'accroissement de la masse salariale.

✓ Gains/pertes sur les BTCT de 5,8 MD pour atteindre un volume de 9,1MD

• Revenus du portefeuille titres

Le total des revenus du portefeuille titres a été porté de 145 MD à 162 MD en progression de 18 MD qui se détaille principalement comme suit :

• Gains nets sur opérations de change : +6 MD ou 18%, cette performance est intégralement attribuée à l'amélioration du résultat de change au comptant qui est passé de 26,7 MD à 36,6 MD.

• Revenus des titres obligataires : +0,5 MD ou 12%, une hausse induite par la progression de l'encours des emprunts obligataires souscrits.

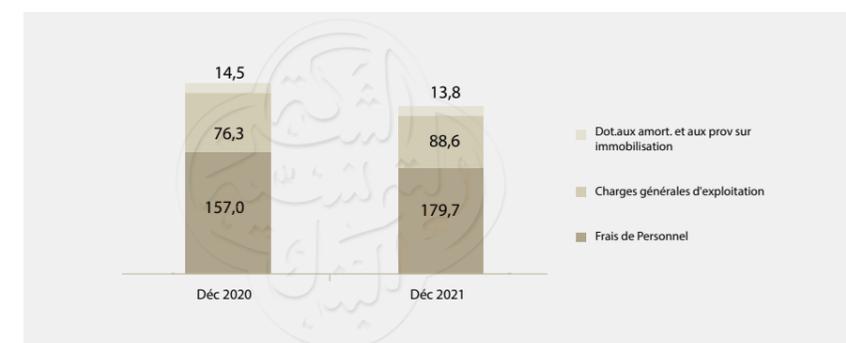
• Revenus du portefeuille Bons du Trésor (y.c BTA investissement) : + 9,5 MD ou 10%, Cette amélioration provient principalement de l'accroissement des :

✓ Intérêts perçus en nominal de 4,5 MD résultant de l'accroissement de l'encours moyen des titres de l'Etat gardés en portefeuille de la banque

2. Résultat d'Exploitation

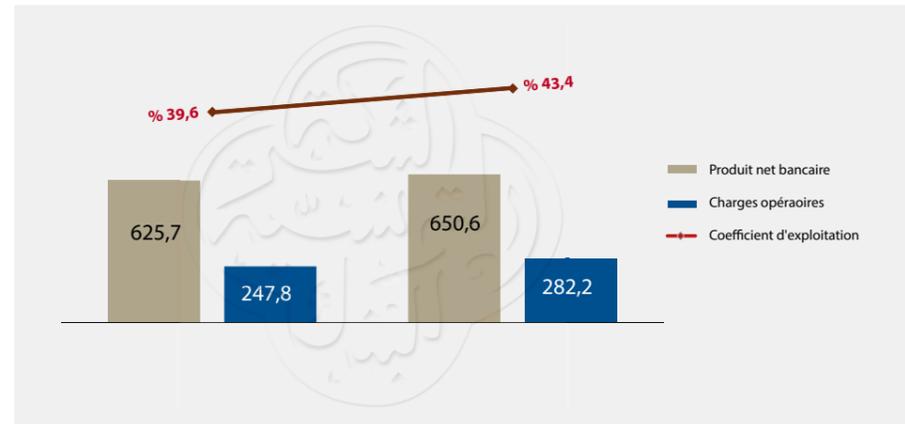
Le résultat brut d'exploitation s'est replié de 8 MD ou 2,0% pour se situer à 378,5 MD au terme de l'exercice 2021. Cette variation est expliquée par l'aggravation des charges opératoires induites principalement par l'effet de la nouvelle augmentation légale des salaires.

Structure des charges opératoires



Conséquemment, le coefficient d'exploitation a passé de 39,6% à fin 2020 à 43,4% à fin 2021.

Evolution du coefficient d'exploitation



Quant au résultat d'exploitation, il s'est inscrit vers la hausse en passant durant la période d'analyse de 176,1 MD à 232,3 MD.

Cette performance est essentiellement engendrée par la constatation d'une charge nette de risques beaucoup moins importante que celle relative à l'exercice 2020, qui se détaille comme suit :

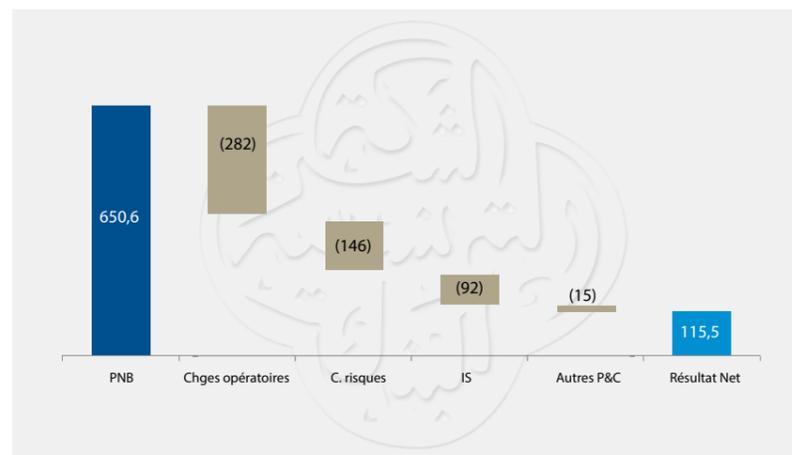
- Coût du risque sur créances et risques divers : 138,2 MD dont 7 MD au titre des provisions collectives

- Coût du risque sur portefeuille d'investissement : 8,0 MD

3. Résultat Net

Le résultat net de l'exercice 2021 s'est établi à 115,5 MD, en progression de 43,3 MD ou 60,0% par rapport à son niveau en 2020.

Formation du Résultat Net



TND en millions	déc-20	déc-21	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	827,2	829,4	2,2	0,3%
Intérêts courus et charges assimilées	(459,3)	(466,9)	(7,6)	1,7%
Marge nette d'intérêts	367,9	362,5	(5,4)	(1,5%)
Commissions reçues	118,1	132,2	14,1	11,9%
Commissions payées	(4,9)	(6,4)	(1,5)	30,0%
Commissions nettes	113,2	125,8	12,6	11,2%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	70,9	91,6	20,8	29,3%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	73,6	70,6	(3,1)	(4,2%)
Revenus du portefeuille titres	144,5	162,2	17,7	12,2%
Produit net bancaire	625,7	650,6	24,9	4,0%
Autres produits d'exploitation	8,2	10,1	1,9	23,3%
Frais de Personnel	(157,0)	(179,7)	(22,7)	14,5%
Charges générales d'exploitation	(76,3)	(88,6)	(12,3)	16,2%
Dotations aux amortissements	(14,5)	(13,8)	0,6	(4,4%)
Résultat brut d'exploitation	386,1	378,5	(7,6)	(2,0%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h. bilan et passif	(189,6)	(138,2)	51,4	(27,1%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(20,4)	(8,0)	12,4	(60,7%)
Résultat d'exploitation	176,1	232,3	56,2	31,9%
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	5,0	(3,5)	(8,6)	(169,8%)
Impôts sur les sociétés	(83,1)	(91,5)	(8,4)	10,1%
Résultat des activités ordinaires	98,0	137,2	39,2	40,0%
Solde en gain/perte des éléments extraordinaires	(25,8)	(21,7)	4,1	(15,9%)
Résultat net de l'exercice	72,2	115,5	43,3	60,0%

**CONTROLE INTERNE
GESTION DES RISQUES
DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION**

CONTRÔLE INTERNE

Présentation du dispositif de contrôle interne

Le système de contrôle interne désigne l'ensemble des processus, méthodes et mesures visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et la conformité de ces opérations avec les lois et les réglementations en vigueur.

Selon la circulaire BCT 2006-19 du 28 novembre 2006, Ce système comprend notamment :

- un système de contrôle des opérations et des procédures ;
- une organisation comptable et du traitement de l'information ;
- des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- un système de documentation et d'information.

Le dispositif de contrôle interne est organisé autour des instances de gouvernance prévues par la réglementation bancaire tunisienne, notamment le comité d'audit et le comité des risques, de trois lignes de défenses, qui incorporent un contrôle opérationnel et hiérarchique, un contrôle de 2ème niveau et un contrôle de 3ème niveau, et vise l'atteinte des objectifs suivants :

- la performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources de la banque ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- la connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques,
- la conformité aux lois et règlements et aux normes internes et externes ;
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'obtention d'une information financière fiables.

Il se base à cet effet, sur un ensemble de notes définissant les procédures et les délégations de

pouvoir et sur un système d'information permettant d'assurer la collecte, le traitement, l'analyse des données et la diffusion des résultats.

Outre les organes de l'audit interne et de l'inspection générale et les structures rattachées au pôle « gouvernance et contrôle général », le dispositif de contrôle interne englobe également un ensemble de structures réparties par pôle et dédiées au domaine de contrôle.

Organisation des différents niveaux du système de contrôle interne

• Dispositif du contrôle permanent

Le contrôle permanent est effectué à deux niveaux : un contrôle de 1er niveau qui est assuré par les opérationnels et complété par un contrôle hiérarchique et un contrôle de 2ème niveau à la charge des structures dédiées au niveau des métiers ainsi que celles rattachées au pôle Gouvernance et Contrôle de la Conformité.

• La direction du contrôle permanent

Dont la mission principale consiste à piloter le dispositif du contrôle permanent, la direction du contrôle permanent veille à son bon fonctionnement moyennant des relations fonctionnelles et une coordination étroite avec les acteurs de contrôle de 1er et de 2ème niveau.

Les structures chargées du contrôle permanent de 2ème niveau par domaine et relevées dans ce dispositif :

• Direction Administration et Contrôle Réseau :

Elle est chargée principalement de :

- Contrôler la bonne application par les Agences des procédures et notes d'organisation, des règles de conformité ainsi que les délégations de pouvoir en vigueur.
- Assurer le suivi des remarques consignées dans les rapports des CAC et des missions d'Audit et d'Inspection.

- Assurer le suivi et le contrôle de la prédisposition des agences en matière de qualité de service ;
- Rendre compte, mensuellement à la hiérarchie, des Reportings d'activités de contrôle exercées auprès des agences.

• Direction Support Juridique Grand Tunis et Contrôle Décentralisé :

Cette structure est chargée principalement de :

- S'assurer de la constitution des garanties exigées lors de l'octroi des crédits Retail/Grand-Tunis.
- Contrôler toutes les opérations de garanties décentralisées concernant les crédits Retail.

• Direction Contrôle réglementaire :

Elle est chargée principalement de :

- Contrôler les mouvements réels en devises des comptes de la Banque auprès des correspondants étrangers, et assurer le suivi de l'apurement des opérations.
- Contrôler la conformité réglementaire du traitement des opérations du commerce extérieur et des transferts.
- Contrôler les opérations sur AVA et assurer le suivi des réclamations de/à la BCT.
- Définir, mettre en place et réviser les habilitations des différents intervenants dans les processus de gestion.

• Direction Moyens de Paiement :

Elle est chargée principalement de :

- Assurer le Monitoring et supervision des cartes, GAB et TPE.
- Assurer la surveillance de la fraude relative aux porteurs et aux commerçants.
- Assurer la réconciliation et matching des transactions de la Monétique.
- Contrôler les règlements reçus de la compensation nationale et internationale.

• Direction Back Office Trésorerie :

Elle est chargée principalement d'assurer :

- le suivi du back Office change à terme.
- le rapprochement entre les mouvements réels et les CRO générés relatifs aux opérations négociées.

- le rapprochement des mouvements réels effectués sur le compte BCT en Dinars
- la gestion des incidents de la Télé-compensation.

• La Direction Contrôle et Suivi des Garanties

Dont la principale mission consiste à :

- Vérifier la conformité des actes juridiques et la constitution des garanties conformément aux décisions de crédits.
- Assurer la validation des saisies des données de garanties réelles et financières et leur affectation aux lignes d'engagements.
- Contrôler toutes les garanties décentralisées (crédits Corporate).

• Direction Contrôle des Dépenses

Elle est chargée principalement de :

- S'assurer de la conformité des dépenses d'investissement et de fonctionnement engagés par la Banque aux règlements et procédures en vigueur et aux clauses contractuelles
- Procéder au contrôle et suivi des dépenses réalisées par les Agences et les Directions Régionales, objet de délégations.
- Garantir la conformité des dossiers de dépenses de la Banque et la régularité des imputations comptables concernant les dépenses engagées.

• Direction Contrôle Comptable :

Elle est chargée principalement de :

- Veiller au respect d'application du dispositif et des procédures du contrôle comptable, notamment au niveau des entités opérationnelles concernées.
- Communiquer et alerter sur les dysfonctionnements constatés, suite aux travaux de contrôles et de justifications des comptes, aux structures de contrôle : back office, contrôle permanent.
- Suivre les régularisations et les redressements effectués par les services opérationnels.
- Assurer les contrôles de deuxième niveau à la charge de la Direction notamment le contrôle de la vraisemblance des soldes des comptes et la détection des éventuelles anomalies, le suivi de la justification des soldes et la contribution aux travaux d'apurement des écarts et suspens et la mise en place des démarches de redressement comptable avec les structures concernées.

• **Direction Sécurité des systèmes d'Informations :**

Elle est chargée essentiellement de :

- Définir la politique générale de sécurité des systèmes d'information et veiller à sa mise en œuvre ;
- Veiller à la réalisation des contrôles de sécurité en particulier les audits externes réglementaires de la sécurité des systèmes informatiques de la Banque ;
- Définir les normes et les standards de sécurité à mettre en œuvre ;
- Définir et mettre en place les procédures permettant de garantir la disponibilité du système d'information, de préserver son intégrité et sa confidentialité, et d'assurer la sécurité des transactions électroniques ;
- S'assurer de l'application des principes et règles de sécurité des systèmes d'informations ;
- Evaluer les risques, les menaces et les conséquences ;
- Participer à la mise en place et au suivi du Plan de Continuité d'Activité.

• **Organe Permanent de la Gouvernance et de Contrôle de la Conformité**

est composé de la Direction Gouvernance, Déontologie et Contrôle de la Conformité et la Direction Sécurité Financière et Contrôle de la Fiabilisation des données. Il est notamment chargé de :

- Veiller à la bonne application des principes de la gouvernance et de la prévention de la corruption au sein de la Banque conformément au cadre législatif et réglementaire en vigueur,
- Veiller au respect des politiques, chartes et codes de conduite et de déontologie de la Banque
- Contribuer à la protection de la Banque et de ses dirigeants en prévenant les risques de non-conformité.
- Contribuer à la protection de la Banque et de ses Dirigeants en prévenant les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme pouvant entraîner des sanctions administratives ou pénales ou entraîner une perte financière ou une atteinte à la réputation et à l'image de la Banque
- Contribuer à la sauvegarde des relations d'affaires avec les correspondants bancaires ou prestataires de services étrangers en matière de conformité et LAB/FT

- Conseiller et assister à la mise en oeuvre des dispositifs de lutte contre la corruption et vérifier l'existence de procédures dans ce domaine ainsi que leur respect

- Assurer la diffusion des règles déontologiques propres à la Banque et conduire des actions de sensibilisation et de formation auprès des collaborateurs par métiers

- Rendre compte à l'Instance nationale de lutte contre la corruption des résultats des enquêtes menées à la suite des cas de corruption ayant fait l'objet de dénonciations.

• **Structures de contrôle périodique :**

- L'Organe de l'Audit Interne ayant pour mission principale de :

- Donner l'assurance sur le respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes et la maîtrise des opérations ;
- Évaluer le système de contrôle interne en appréciant sa pertinence et son efficacité et de s'assurer de l'atteinte de ses objectifs ;
- S'assurer de l'harmonisation des procédures comptables et de leur cohérence globale afin de garantir une information financière pertinente ;
- Évaluer le processus de management des risques ;
- Évaluer le dispositif de contrôle interne pour la gestion du risque de conformité et de LAB/FT ;
- Évaluer, notamment, les risques majeurs identifiés par la Direction Risques Opérationnels et Marché et recommander les solutions permettant de maîtriser ces risques.

Les travaux de l'organe de l'Audit sont définis dans le cadre d'un plan annuel basé sur les risques faisant l'objet d'une approbation par la Direction Générale et le Comité d'Audit

- L'Organe de l'Inspection Générale ayant pour mission principale de :

- Veiller au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes ;
- Relever les insuffisances et irrégularités constatées et proposer les mesures nécessaires pour y remédier et établir des rapports de contrôle ;
- Mener des missions d'investigation ;
- Mener des missions d'enquête pour délimiter les responsabilités en cas d'erreur, fraude ou malversation.

Ces structures émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité du système de contrôle interne.

Par ailleurs et à fin de renforcer le rôle de l'audit et de l'Inspection certaines actions ont été entreprises et/ou à entreprendre par la banque. Ces actions consistent en :

- L'accès à la plateforme DATA pour permettre la consultation, l'examen et l'analyse des données dans le cadre des missions d'audit et de contrôle ;
- Le lancement d'une consultation pour l'acquisition et la mise en place d'une solution informatique permettant la gestion de l'activité de l'audit interne.

• **Rattachements hiérarchiques et fonctionnels des directions de contrôle permanent et de contrôle périodique**

Les organes de l'audit interne et de l'inspection générale sont rattachés hiérarchiquement au Directeur Général.

Conformément à la réglementation en vigueur et pour garantir son indépendance l'Organe de l'Audit Interne est rattachée fonctionnellement au Comité d'Audit.

En ce qui concerne les structures de contrôle permanent, elles sont regroupées au sein du Pôle Gouvernance et Contrôle Général. Il s'agit de :

- L'OPGCC auquel sont rattachées la Direction Sécurité Financière et Contrôle de la Fiabilisation des Données et la Direction Gouvernance, Déontologie et Contrôle de la Conformité ;
- La Direction Centrale Risques Opérationnels et Marché et Contrôle Permanent à laquelle sont rattachées la Direction ROM et la Direction Contrôle Permanent ;
- La Direction Centrale Contrôle Marchés et Achats à laquelle sont rattachées la Direction Assistance et Contrôle de Passation des Marchés et Achats et la Direction Contrôle et Suivi de l'Exécution des Marchés et Achats Hors Marchés et Gestion du Budget.

Quant à la Direction Centrale Surveillance Risque Crédit qui regroupe la Direction Contrôle des Engagements et la Direction Evaluation du Risque Crédit et Reporting, elle est rattachée au Pôle Risque Crédit et Résolution.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

- Création de comités et d'équipes ayant en charge des projets liés au système de contrôle interne, notamment :

- Le comité de Sécurité des Systèmes d'Information (CSSI): Créé dans un objectif de renforcement de la sécurité des systèmes d'information et des réseaux informatiques dans la Banque, et en application des dispositions de la Circulaire de la Présidence du Gouvernement n°24 du 5 novembre 2020.
- Le comité ALCO : Créé le 30/07/2021 pour optimiser la rentabilité de la Banque et assurer le suivi de la gestion des équilibres entre actifs et passifs par rapport aux risques financiers (taux, change et liquidité ;

- Renforcement du contrôle opérationnel au niveau du réseau et formalisation et mise à jour de certaines procédures et de notes d'organisation ;

- Poursuite des travaux d'apurement des comptes en suspens et traitement des causes à l'origine ;
- Lancement des projets en matière d'organisation du système comptable de la banque notamment la mise en place d'une comptabilité multidevises et l'adoption et l'implémentation des normes IFRS ;
- Renforcement de la sécurité du système d'information ;
- Elaboration d'une charte de contrôle de la conformité ;

PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ACTIONS PROJÉTÉES

Dans le cadre des projets et actions visant le renforcement du contrôle permanent, la STB poursuivra la mise en place des actions déjà entamées, notamment celles portant sur le renforcement du contrôle des opérations réalisées par l'agence.

Ces actions concernent aussi bien le contrôle système que le contrôle humain ainsi que les outils à mettre à la disposition des personnes désignées à cet effet et des structures concernées pour accomplir efficacement leur mission en matière de contrôle.

D'autres actions sont projetées dans le domaine du contrôle interne et peuvent se résumer principalement aux points suivants :

- Finalisation de la mise en place du dispositif de contrôle permanent déjà entamée et couvrant le premier lot des processus réalisés aux niveaux des services centraux (Engagements, Bancaires étrangers, Trésorerie Dinars & Devises) ;
- Renforcement du Contrôle Permanent à Travers DATA ANALYTICS, par processus métiers des services centraux ;
- Elaboration d'une charte de contrôle interne définissant principalement les missions, le fonctionnement, les périmètres et le pouvoir des différentes structures de contrôle notamment celle du contrôle permanent ainsi que les relations fonctionnelles entre elles ;
- Complétude des travaux de couverture des processus métiers de la banque par les cartographies des risques ;
- Elaboration d'une politique d'appétence aux risques ;
- Acquisition d'une solution informatique permettant d'implémenter les modèles SNI dans le système d'information de la banque ;
- Finalisation de la mise en exploitation du module risque ;
- Poursuite de la mise en place d'un système de comptabilité multidevises ;
- Amorçage du projet d'implémentation des normes IFRS ;
- Lancement d'un projet de diagnostic du système de gestion fiscale au sein de la STB afin d'envisager son optimisation ;
- Mise en place d'une Infrastructure Data Center Hyper-convergente (HCI) sécurisée
- Acquisition d'une solution de sécurité Web Application Firewall (WAF) ;
- Mise en place d'une solution informatique de gestion des dépenses (Budget, Achat, etc.)
- Mise en place de la solution Carthago Risque opérationnel.

GESTION DES RISQUES

Suite à sa réorganisation en 2020, la gestion des risques au niveau de la STB est principalement assurée à travers les structures suivantes :

- Un pôle Risque Crédit et Résolution auquel est rattaché désormais la Direction Centrale Surveillance Risque
 - Un pôle Gouvernance et contrôle général, auquel est rattaché désormais la Direction Centrale Risques opérationnels & marché et contrôle permanent
- Quant aux risques ALM (risque de liquidité et risque global de taux d'intérêt), la STB a fait le choix de les gérer au niveau :
- Des attributions fonctionnelles de la Direction contrôlent de gestion et ALM, rattachée à la Direction Centrale du contrôle de gestion et pilotage de la performance, laquelle est rattachée au pôle financier.
 - Du Comité ALCO créé en 2021 et regroupant les fonctions de finance, trésorerie, gestion des risques, commerciales et financement

Direction Centrale Surveillance Risque Crédit

La Direction Centrale Risque de Crédit réunit la Direction Contrôle des Engagements et la Direction Evaluation du Risque crédit & Reporting, et ce pour un meilleur management des risques de défaut et de maîtrise de la qualité du portefeuille crédit de la Banque.

Les principales missions et responsabilités de la Direction Contrôle des Engagements se résument dans les points suivants :

- S'assurer de la qualité des données relatives aux engagements et aux garanties
- Veiller au respect des limites fixées par délégations de pouvoirs accordées en matière d'octroi de crédits
- Contrôler la régularisation des dépassements autorisés et remonter les irrégularités constatées

- Analyser les demandes d'autorisation récurrentes et recommander les actions nécessaires
- Suivre les recommandations des Comités de Crédits en termes de contrôle des engagements

Quant aux principales missions et responsabilités de la Direction Evaluation du Risque de Crédit & Reporting, consistent à :

- Identifier, évaluer et analyser le risque de crédit des personnes physiques et morales
- Modéliser le Risque Crédit (paramètres de risque de crédit PD/LGD/CCF ..., stress testing, normes IFRS).
- Elaborer des scénarios de stress tests
- Contrôler le respect des limites globales d'exposition aux risques et de l'exigence en fonds propres
- Assurer une gestion proactive et dynamique du portefeuille engagements.
- Evaluer et contrôler les risques de concentrations
- Assurer la classification et la détermination des contreparties et le calcul des provisions sur engagements
- Déterminer et évaluer les indicateurs de Risque Crédit
- Mettre en place un système de mesures correctives rapides en cas de détérioration de la qualité des crédits
- Assurer la veille réglementaire en termes de risque de crédit
- Assurer le Reporting de pilotage du risque de crédit et répondre aux requêtes externes en termes d'information risque de crédit.

La Direction Centrale Risques Opérationnels et Marché et Contrôle Permanent

La Direction Centrale Risque Opérationnel, Marché et Contrôle Permanent est composée d'une Direction chargée du Risque Opérationnel et Marché et d'une Direction Contrôle Permanent.

Les principales missions et responsabilités de la direction risques opérationnels et marché se résument comme suit :

• En matière de Risque Opérationnel :

- Concevoir et mettre en place un dispositif de management des Risques Opérationnels
- Préparer la politique de gestion de risques opérationnel
- Définir l'appétence aux risques opérationnels par métiers et global Banque
- Analyser les risques opérationnels liés aux activités externalisées
- Mettre en place le référentiel Risque opérationnel de la banque (par processus, par activité, par catégorie Bâloise et par applicatif métier etc.)
- Concevoir, mettre en place et alimenter de façon continue la base des incidents Risques Opérationnels (pertes avérées)
- Définir et assurer le suivi de l'évolution des Indicateurs Clés de Risques (KRI).
- Promouvoir une solide culture risque opérationnel au sein de la Banque
- Elaborer des reportings et des tableaux de bord, risques opérationnels à destination des parties prenantes.

• En matière de Plan de Continuité de l'Activité :

- Préparer la politique de continuité d'activité de la Banque ;
- Identifier les différents scénarios de sinistres auxquels la Banque est exposée
- Recenser les besoins en continuité des activités métiers ;
- Proposer des scénarios de solutions de secours techniques et organisationnels ;
- Mettre en place et suivre le déploiement des solutions de continuité ;
- Elaborer et mettre à jour la liste des Relais PCA de la Banque et leurs suppléants (agence et siège)
- Assurer une évaluation régulière de la disponibilité des ressources humaines, immobilières et techniques liés à la continuité de l'activité de la Banque
- Elaborer un guide de maintien en condition opérationnelle du PCA (MCO) ;

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 15 de la circulaire BCT 2006-19, la Direction Risques Opérationnels et Marché, assistée par un cabinet, a entamé les travaux de mise en œuvre du PCA depuis la fin 2017, selon les phases suivantes :

- Phase 1 : Lancement de la mission et Planification du PCA
- Phase 2 : Préparation et Mise en place des solutions de secours
- Phase 3 : Test et Pérennisation du PCA

Le projet PCA s'inscrit dans le cadre des travaux de la stratégie de la Banque 2016-2020 et répond aux normes et bonnes pratiques internationales (normes ISO 22301 relative à la continuité d'activité et ISO 27005 relative à l'analyse et la gestion des risques ainsi que les recommandations de BALE II).

Les actions menées au cours de l'exercice 2021 ont porté sur :

- L'actualisation des :
 - Procédures de continuité métiers (70 procédures)
 - Procédures technique de redémarrage des applicatifs critiques
 - Relais PCA
 - Procédures de remontée d'alerte et de gestion de crise
 - Zoning du site de repli
 - Equipement du site de position à j+1
 - Planification des tests site de secours et site de repli
 - Conception et mise en place d'un portail PCA

Des procédures d'obtention de certification ISO 22 301 auprès de l'INORPI seront engagées dès la finalisation des travaux de mise en place du PCA.

A noter que le périmètre PCA couvre en premier lieu :

- L'indisponibilité du SI et des Télécoms
- L'indisponibilité du Siège
- L'indisponibilité d'une agence ou d'un groupe d'agence

Ce périmètre englobe dans une deuxième étape (dont les travaux ont déjà démarré) l'indisponibilité des RH, l'indisponibilité d'un partenaire / fournisseur et l'indisponibilité des documents critiques, et dans une troisième étape les filiales de la STB

• En matière de Risque de Marché :

- Préparer la politique de gestion de risques de marché (risque de change, de taux, sur titres de propriété et règlement livraison) ;
- Calculer l'appétence au titre des risques financiers
- Déterminer les exigences en fonds propres au titre du risque de marché par les différentes méthodes (modèle réglementaire et modèle interne ICAAP) ;
- Concevoir en collaboration avec les structures concernées le dispositif de limites risque de marché (calcul des limites, suivi du respect des limites, gestion des habilitations et des dépassements)
- Assurer le suivi permanent et indépendant des positions issues des activités de marché
- Mettre en place des reportings internes et externes à l'attention des parties prenantes

Suite à une mission d'audit engagé au début de l'année 2020, le taux de conformité de l'implémentation du dispositif de management du risque de Marché au sein de la Banque, par rapport aux exigences réglementaires est de 87,5%.

Ce dispositif repose sur un ensemble des normes et procédures couvrant l'ensemble des risques de marché pour toutes les activités de la banque.

Les actions menées au cours de l'exercice 2021, ont porté sur :

- La fixation des limites internes sur les encaisses en devises et dinars détenues au niveau des agences
- Le lancement du projet de détermination de la position nette globale en devises de la banque et du projet de définition de l'appétence aux risques (autre risque de crédit)

Direction Centrale du contrôle de gestion et pilotage de la performance :

Parmi les attributions confiées à la direction centrale du contrôle de gestion et pilotage de la performance, figure certaines tâches se rapportant au volet de la gestion des risques de la banque qui sont énumérées ci-après :

- Assurer une gestion active des ressources et emplois du bilan (ALM), et veiller à l'équilibre et à la cohérence de son développement.

- Elaborer des modèles ALM d'analyse comportementale, de mesure de sensibilité et de stress tests...
- Assurer les travaux préparatifs du Comité ALM.
- Assurer une gestion proactive permettant le respect des règles et normes prudentielles en vigueur.

Comité de Gestion Actif-Passif :

La banque a créé, en 2021, le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO). Les principales missions de ce comité se résument en :

- Coordonner de manière régulière les opérations de gestion des actifs et des passifs conformément aux politiques (Gestion des risques, crédits, recouvrement...).
- Recommander une composition optimale de l'actif et du passif compte tenu des seuils et des limites de risque, et émettre les décisions aux structures opérationnelles, nécessaires pour asseoir une structure efficiente du Bilan.
- Garantir un niveau de rentabilité suffisante à travers une gestion saine des risques de liquidités et de taux, de manière à conforter dans la durée les fonds propres.
- Surveiller et assurer le respect de l'activité ALM au regard des limites et des contraintes préalablement établies et approuver en cas de dérive les solutions et les plans d'ajustement nécessaires ;
- Produire des rapports trimestriels au Conseil d'Administration se rapportant à l'activité ALM.

Le Comité ALCO se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il s'avère utile.

DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION

Développement commercial

Reposant sur le progrès qu'ait connu la Banque en matière de connaissance client, désormais permise grâce aux modèles analytiques et une meilleure segmentation de la clientèle, la banque a poursuivi ses efforts d'optimisation de sa base commerciale.

La stratégie de développement de la Banque s'est appuyée à cet égard, sur une politique marketing fondée sur la fidélisation et la rentabilisation de la clientèle ainsi que sur une meilleure labellisation des offres de produits.

Cette stratégie est organisée autour des axes prioritaires suivants :

- La communication et la promotion ;
- La diversification et la consolidation de la gamme des produits ;
- Le renforcement des canaux de distribution, pivots de la stratégie commerciale ;
- La planification des actions commerciales et marketing ;
- L'adoption d'une politique incitative de tarification et l'octroi de conditions préférentielles en relation avec l'activité du client.

Dans le cadre de sa politique de communication, partie intégrante de sa stratégie de développement, la STB s'est engagée dans un processus de modernisation des espaces de vente pour accompagner les actions promotionnelles et encourager la vente en agence. Pour ce faire, elle a mis en place une stratégie visant à assurer la promotion des produits sur les lieux de vente et à renforcer la communication avec la clientèle à travers

La conception de supports de communication modernes et des guides sur les fonctionnalités des produits et services existants.

Parallèlement, la STB a continué à mobiliser ses efforts afin de développer des valeurs d'encouragement et de solidarité par les sponsorisations d'événements, ainsi que le dynamisme sur les marchés à travers ses actions de communication principalement pour les produits digitaux :

Sponsorisation des événements économiques, culturels et sportifs :

- FITA, Salon Riyada en ligne, Foire Internationale de Sfax, Forum Tuniso-Libyen, Foire Internationale de Tripoli, Startup Gatex, Sommet «Building digital Libya Summit», Evénements de l'ATCF, missions de prospection en Afrique
- JCC 2021 – Festival de la radio et de la télévision (ASBU), Rouhaniyet,

- Compétitions du triathlon et para-triathlon, sponsoring des clubs de foot de la ligue I, partenariat avec la Fédération de Basket Ball, partenariat avec la Fédération de Hand Ball, Partenariat avec SKYS AREA

Campagnes de communication :

- Transformers Awards
- Digi -Transfert Scolarité
- DIGI-Epargne

S'agissant de la diversification et consolidation de la gamme des produits, la Banque a élargi la panoplie de son offre en matière de produits qu'elle a conforté par une amélioration du marketing produit et un meilleur ciblage de l'offre.

A ce titre, elle a mis à la disposition de la clientèle une gamme de produits enrichie et innovante afin de satisfaire et de fidéliser les relations actuelles et de développer leur utilisation par les nouveaux clients.

Ainsi et dans l'objectif d'attirer de nouveaux prospects, la STB a mis en place un éventail de nouveaux produits répondant aux besoins de sa clientèle cible. Parmi lesquels, elle a lancé en 2021 plusieurs packs, tels que le Pack Student dans le cadre des travaux de synergie STB-TFB et le Pack Epargne composé des produits : Compte C-épargne, Carte C-épargne l'application DigiEpargne.

D'un autre côté, elle a développé une plateforme dénommée « Ekseb Fi Bledak » destinée aux clients TRE, une nouvelle gamme de crédits écologiques à savoir Crédit Eco-car, Crédit Eco-équipement et Crédit Eco-home et le Crédit Digital dans le cadre de son partenariat STB -AMAD, la STB a développé,

Par ailleurs et dans le cadre de sa stratégie commerciale visant le renforcement, à travers la politique de ciblage des clients de différentes catégories sociales et professionnelles, du volume transactionnel relatif aux opérations de monétique, de banque directe et de produits digitaux, la Banque a été à même d'afficher des performances conformes aux objectifs qu'elle s'est tracés au titre de l'exercice 2021.

En ce sens et comparativement aux réalisations observées au cours de 2020, la banque a pu accroître le nombre total de cartes de 14%, les adhésions actives à STBNet de 20%, le nombre des abonnés

actifs à STBSMS de 11% et les inscriptions au produit STBDIRECT de 52%.

Outre, les aspects développés ci-haut, l'année 2021 s'est caractérisée également par le développement de :

- conventions et partenariats avec des entreprises utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques innovants et disruptifs relevant aussi bien du secteur public que privé.
- l'activité bancassurance par la mise à disposition des clients de la STB d'une panoplie de produits de plus en plus variée et riche en garanties dans l'objectif d'explorer de nouvelles pistes de développement, de fidélisation de la clientèle existante et de prospection de nouveaux. A ce titre, deux nouveaux produits sont commercialisés, à savoir l'Assurance Découvert En Compte lancé à fin juin 2020 et l'Assistance Protection Juridique, lancé à fin juin 2019, en partenariat avec la STAR et AXA (réassureur). Ce dernier produit est offert, sur le marché tunisien, exclusivement par la STB.

Développement de l'activité internationale

La reconquête de la part de marché de la banque à l'international constitue le challenge de l'activité internationale, un défi réalisé notamment grâce à la finalisation et l'urbanisation de la solution intégré de traitement des opérations internationales.

Ce nouveau environnement a en effet, permis d'industrialiser les processus de traitement et a servi de plateforme pour l'implémentation d'une multitude d'applications digitales conférant aux opérateurs internationaux la possibilité de suivre en temps réel leurs opérations de bout en bout en toute transparence et ce, au moyen d'un système de tracking "SWIFT GPI" auquel la STB fut la première banque en Afrique du nord à y adhérer.

L'entrée en exploitation de la nouvelle version de gestion des opérations du bancaire étranger a permis en outre, d'aspirer à la réalisation des objectifs suivants :

- L'amélioration substantielle de la qualité des prestations par la réduction des délais de traitement et l'instauration d'un meilleur suivi des ordres de la clientèle ;

- Le drainage de nouveaux flux internationaux grâce à la performance de la STB visible aux correspondants étrangers sur l'observer du GPI avec un index de performance maintenu au-dessus de 90/100 depuis l'adoption de ce système ;
- La consolidation de la force de vente du réseau par un atout commercial et un avantage comparatif en mesure d'attirer les opérateurs internationaux potentiels ;
- La réduction des charges d'exploitation par une optimisation de l'utilisation des ressources aussi bien humaines que matérielles ;
- La sécurisation des traitements, le renforcement des contrôles et l'élimination des écarts et des suspens comptables ;
- Le redéploiement des cadres occupés par des tâches d'exécution vers des missions de contrôle et d'assistance à la clientèle ;
- La consolidation des connaissances des exploitants en matière de réglementation de change et de technique des opérations internationales par l'adoption de l'idée de back office frontal.

Système d'information

Dans le cadre de la poursuite de la mise en place d'un SI plus évolutif et plus simple à maintenir, la Société Tunisienne de Banque s'est engagée courant l'exercice 2021 dans finalisation de la version 2 du Global bancaire Urbanisé et la préparation de la feuille de route pour la période 2022-2023.

Le lancement de ce nouveau Système vise les objectifs suivants :

- L'amélioration de la performance commerciale et la satisfaction clients et ce, à travers l'amélioration de la qualité des contacts commerciaux, une meilleure connaissance du client et l'innovation et la mise en place de nouveaux modèles d'affaire ;
- La réduction des délais de traitement des opérations et l'amélioration de la qualité des services ;
- L'amélioration de la performance opérationnelle par la couverture de l'ensemble des opérations de l'agence, la disposition en temps réel des données client et l'automatisation complète des processus métiers et le renforcement du dispositif de contrôle ;
- La Maitrise des risques via l'instauration de contrôle système et l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données.

En outre le nouveau plan d'urbanisation permettra, le déploiement d'une nouvelle architecture assurant une agilité totale en matière de gestion de la relation client et d'évolution des offres ou services.

Le projet V2 portera sur certains aspects non encore couverts se rapportant sur les volets référentiels, l'entrée en relation, la monétique, les canaux de distribution, l'urbanisation, la gestion des arrêtes, les risques opérationnels, les placements, les engagements par décaissement (Retail et Corporate), les engagements par signature, le recouvrement et le contentieux, le contrôle et la bonne gouvernance et la relation client.

Stratégie de transformation digitale

La stratégie de transformation digitale de la Banque s'est déclinée en plusieurs axes dont :

- L'expérience client
- Des parcours clients enrichis et omni canaux
- Des produits digitaux innovants
- Une plateforme digitale financière ouverte
- L'innovation ouverte en mode Agile mobilisant le capital humain interne et externe
- Une approche Lean Banking pour la transformation des back offices
- Un Capital Data fiabilisé et exploité

Dans ce contexte plusieurs produits digitaux ont été intégrés au niveau de la nouvelle plateforme STB Direct.

- Pour le segment Retail: Il s'agit de la mise en production des produits Digi-carte, Digi- transferts, Digi OPA, Digi OPD, Digi-transfert scolarité, Digi-credit, Digi Epargne, Digi-Placements et Digi Actionnaire.
- Pour le segment Corporate: l'implémentation de produits digitaux innovants dont les Offres API personnalisés, le GPI digitalisé pour les paiements transfrontaliers, la signature électronique et le Système Easy Transactions.

S'agissant du volet Capital DATA de la banque, plusieurs actions phares ont été concrétisées au cours de l'année 2021 portant dans une première étape sur la définition et la conception moyennant une approche agile et de fiabilisation des données d'une stratégie Data cible. Cette stratégie vise en particulier trois axes complémentaires à savoir l'efficacité opérationnelle, la maîtrise des risques,

et la connaissance client et un DATA centric modèle pour la banque en ligne avec ses orientations stratégiques.

Ceci a permis de mettre en place des :

- Portails DATA
- Systèmes de suivi de l'activité financière
- Modèles prédictifs
- Tableaux de bords rentabilité financière, analyse et suivi des dépôts et comptes suspects
- Dash-bords d'étude de financement et de fiches de visites clients et de suivi des visites clients

Les principales actions ont également concerné, la mise en œuvre de nouveaux projets liés au module Gestion Actif Passif, de modélisation des risques et Scoring et optimisations tarifaires.

Par ailleurs et dans le cadre de sa stratégie de transformation et d'implémentation de solutions digitales innovantes, la Société Tunisienne de Banque a obtenu, courant l'année 2021 deux trophées en la matière à savoir le prix de l'excellence des meilleures institutions financières digitales arabes 2020-2021 en Afrique du Nord et le prix de la meilleure Stratégie RSE avec orientation transformationnelle et Meilleure solution de Tableaux de Bord.

CAPITAL HUMAIN

- Le redéploiement des collaborateurs vers le commercial en vue d'améliorer davantage la productivité de la Banque. Le développement déjà entrepris du réseau commercial et la promotion des fonctions de contact direct avec le client (les chargés de clientèle) visent à cet égard, à améliorer la qualité de service, premier levier de croissance de part de marché et de portefeuille clients, et donc de maximisation du PNB.
- L'exploitation des fonctionnalités du nouveau Système d'information RH, permettant un meilleur traitement des tâches administratives, l'adaptation et l'interfaçage avec le SI de la banque des modules se rapportant à la gestion des services sociaux, de la formation, gestion des compétences etc. ...
- Le déploiement de la plateforme digitale ressources humaines DIGI-RH à travers une application « Mobile » permettant le traitement en ligne et la dématérialisation des documents administratifs (fiche de paie, demande de congé, etc. ...)

- L'instauration d'une forte culture d'entreprise visant à impliquer le personnel dans les nouvelles de l'activité de la Banque et à maintenir une cohésion entre salariés de manière à créer un environnement de travail sain et épanouissant et partant à faire adhérer les collaborateurs à la « cause ultime » qui est le bien et le développement de la STB, pour le bien de tous.
- La poursuite des actions de formations dispensées dans des thèmes pointus en rapport avec le développement que connaît le monde bancaire et financier et l'obligation de se conformer aux nouvelles règles prudentielles
- Dans ce cadre, la STB a procédé à :
 - Implémenter un nouveau projet «Elaboration des bilans de compétences» touchant le profil de 800 collaborateurs, principalement des nouvelles recrues).
 - Faire bénéficier 778 collaborateurs dans des formations diplômantes, intra et inter-entreprises.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE – RSE

La RSE s'insère dans la continuité des engagements de la banque envers ses parties prenantes et vise à communiquer sur les enjeux de responsabilité économique, environnementale et sociale, les principales politiques mis en œuvre par la STB pour prévenir les risques extra-financier qui découlent de son activité ainsi que les projets et les actions traduisant la volonté de la STB d'être une banque responsable respectant le monde dans lequel elle exerce et assurant un rôle fédérateur dans la société.

Conformément aux principes du Pacte Mondial, la STB a publié sa première Communication sur le Progrès (COP) relative à l'année 2020, qui a présenté les principaux indicateurs de performance et réalisations antérieures sur les volets Travail, Droits de l'Homme, Environnement et lutte contre la corruption.

La STB a la volonté de participer activement au développement d'une économie durable, réinventée et inclusive dans laquelle toutes nos parties prenantes peuvent avoir confiance. Cette vision a été formalisée dans une politique Environnementale et Sociale, structurée autour de 11 engagements stratégiques ayant pour objectifs d'accompagner

le développement d'une économie pérenne et de réduire l'impact environnemental tout en respectant l'éthique dans la conduite des affaires et des achats.

Dans ce cadre, elle s'engage à préserver la confidentialité de tous les renseignements qu'elle en dispose en veillant au respect de la vie privée et à la protection des informations à caractères personnel relatives à toute partie prenante à savoir les clients, les prospects, les collaborateurs, les fournisseurs...

• Pilier économique

Le pilier économique de la RSE de la STB est intégré au cœur même de son métier et en ligne avec les enjeux suivants : le Financement Responsable, le Support Durable aux clients, l'Inclusion et l'éducation financière, la Digitalisation et l'accompagnement au changement

Ce pilier de responsabilité économique est basé sur une démarche participative pour Co construire une stratégie transformatrice des entreprises clientes en synergie avec celle de la STB et ce en mettant le client au centre de la réflexion stratégique de la banque pour assurer la pérennité de son activité dans un monde disruptif d'où la naissance de Néo By STB

Le programme Néo by STB qui propose l'accompagnement des Entreprises dans leur transformation pour créer la valeur et se différencier à l'ère du digital, doit fédérer une nouvelle communauté d'entrepreneurs qui feront partie d'un programme sur-mesure qui vise à apporter des expertises sectorielles, des fondamentaux managériaux, des opportunités d'innovation, des visions stratégiques disruptives et des business model réinventés.

Trois axes stratégiques ont été retenus dans ce cadre ; la Santé, le développement des chaînes de valeur et le Développement durable. Durant l'exercice 2021, la STB a conclu plusieurs partenariats avec les établissements publics, les établissements de santé, les universités, les technopoles et startups pour construire l'écosystème transformationnel.

• Pilier Environnemental

La STB visant à diminuer l'impact environnemental lié à son activité et à celle de ses clients, à travers des initiatives visant la réduction de la consommation du papier, et de la pollution et anticipation des risques d'incendie, la maîtrise de la consommation de

l'énergie et le financement responsable et durable : Un Système de Gestion des Risque Environnementaux et Sociaux

Le Pilier Social

L'engagement d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est ancré dans les valeurs de la STB. Elle favorise, également, l'égalité hommes-femmes dans les recrutements, le déroulement des carrières et la promotion.

Afin de développer davantage son engagement d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la STB a signé une convention portant sur le projet SAWI «soutenir et accélérer l'inclusion des femmes au travail au Moyen-Orient et en l'Afrique du nord» : un projet d'une durée de deux ans ayant pour but de développer, améliorer et mettre en œuvre des politiques et pratiques inclusives pour un meilleur RRP (recrutement, rétention et promotion des femmes).

Par ailleurs, une série d'actions ont été entreprises au profit des :

• Enfants des SOS Villages :

La banque a permis aux équipes de SOS Villages de mener une collecte de dons et parrainages en interne. Beaucoup de collaborateurs ont été sensibles à cette action.

• Hôpitaux

La banque a apporté son soutien aux hôpitaux pour les aider à faire face à leur besoin en concentrateurs d'oxygène durant la crise.

• Jeunes dans les activités sportives structurées

Grâce à un sponsoring accordé à ROTARACT CLUB, la banque a assuré la création d'un terrain de sport à Cité Ettadhamen dédié aux enfants et jeunes doués qui auront accès à un encadrement pour bénéficier d'une éducation sportive.

• Ecoles

En plus de son intervention dans le cadre du projet d'aménagement des blocs sanitaires au niveau des écoles, proposé par l'APBT et porté par toutes les banques, la STB a conclu des partenariats pour garantir une intervention globale et durable dans les établissements.

L'implémentation du nouveau référentiel IFRS

La STB déploie un plan stratégique pour le passage vers les normes IFRS

L'adoption du référentiel comptable international IAS/IFRS par la STB pour la présentation de ses comptes consolidés s'intègre dans une vision nationale commandant l'amélioration de la transparence des entités économiques via la divulgation d'un reporting financier de haute qualité. En ce sens :

- Le Conseil National de la Comptabilité a exigé, en septembre 2018, des établissements financiers et des sociétés cotées d'établir à partir de 2021 des états financiers consolidés en IFRS ;
- La BCT a publié en date du 29 janvier 2020 la circulaire BCT N 2020-01 sur les mesures préalables pour conduire le projet l'adoption des normes internationales d'information financières (IFRS) ;
- Le Conseil du Marché Financier a mis à la charge des sociétés cotées l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés IFRS pour l'exercice qui sera clôturé le 31 décembre 2021 et les a appelés dans son dernier communiqué du 26 mai 2020 à mettre en place un plan d'action détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation de ces normes qui aura de fortes répercussions tant sur les plans informationnels qu'organisationnels, notamment en matière de système d'information.

S'agissant d'un projet structurant et d'envergure, la Banque a aussitôt, conçu un plan stratégique d'implémentation du nouveau référentiel, de manière à assurer l'atteinte, dans les meilleures conditions, des objectifs suivants :

- Se mettre en conformité avec les standards internationaux en matière de reportings comptables et financiers ;
- Tenir compte de la réalité économique des transactions réalisées en vue d'établir une meilleure visibilité de son exposition aux risques ;

- Adaptation du système d'information afin de répondre aux exigences des standards internationaux.

L'implémentation des normes IFRS nécessite une démarche claire allant du diagnostic des méthodes comptables et des SI jusqu'à la mise en place du plan d'action défini et des options sélectionnées.

Mise en Œuvre des normes IFRS

Le projet d'implémentation des normes IFRS au Groupe STB a été lancé avec l'assistance du cabinet externe. A cet effet, les phases du projet ont été planifiées comme suit :

1. Cadrage du projet IFRS
2. Diagnostic de l'existant et identification des écarts ou «Gap Analysis»
3. Simulation d'impact et choix des options comptables
4. Elaboration d'un plan d'implémentation
5. Développement, tests et recettes
6. Suivi post implémentation

Perspectives de développement

Avec l'assistance d'un cabinet spécialisé dans le domaine bancaire, la banque a entamé la définition de sa nouvelle stratégie couvrant la période 2021-2025. La préparation et l'élaboration de la nouvelle stratégie se déroulera en trois phases qui se présentent schématiquement comme suit :

- Dans une première étape, les travaux confiés au cabinet (déjà accomplis) ont porté sur l'élaboration d'un benchmark par rapport à l'environnement national ainsi qu'une étude comparative des stratégies bancaires adoptées par des pays présentant un contexte bancaire similaire à celui de la Tunisie. Ces études ont été complétées par une évaluation approfondie de la stratégie STB 2016 -2020 et des performances réalisées tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
- La seconde étape consistera à définir la gouvernance de planification et la feuille de route de planification de la stratégie STB horizon 2025 et à concevoir par la suite les briques de base du dispositif de l'exécution de la stratégie
- La troisième phase portera sur le développement de la stratégie STB Horizon 2025 et comportera :

• La définition des objectifs stratégiques, moyennant :

- Une identification de la vision, la mission et les objectifs stratégiques de la Banque.
- Une construction de la stratégie globale et le Business model
- Une déclinaison de la stratégie globale sur chaque périmètre de l'organisation de la banque en stratégies thématiques et par pôle
- L'élaboration d'un Business plan cible de la Banque

• L'identification du portefeuille projets STB Horizon 2025, couvrant les aspects suivants :

- la construction du plan stratégique
- l'élaboration du portefeuille de projets stratégiques
- l'établissement de la feuille de route détaillée
- la définition de la méthodologie d'exécution de la stratégie, les KPI de suivi par type de projet et les principes de gouvernance de l'exécution de la stratégie
- la préparation de la conduite du changement sur chaque volet stratégique

La banque œuvrera au cours du quinquennat 2021-2025 à réaliser la politique qu'elle s'est définie depuis la mise en application du plan de restructuration tout en veillant à corriger son action selon les contraintes d'un environnement marqué par une concurrence vive et dont l'ampleur tend à se décupler ces dernières années.

En sa qualité de banque universelle, la STB étendra ses concours à l'ensemble des secteurs économiques et préservera son statut de partenaire privilégié au service des professionnels et des particuliers tout en adoptant des approches convergeant vers les normes et standards internationaux en matière de pilotage de la performance et d'appréciation des risques. L'application stricte des normes du financement «sain» et l'exploitation des modèles analytiques descriptifs et prédictifs aideront à réaliser cet objectif notamment au regard de l'adoption imminente des normes IFRS.

Une attention particulière sera à cet égard, accordée au financement des PME compte tenu de leur rôle central dans le processus de croissance, ainsi qu'aux nouveaux projets porteurs et à haute valeur ajoutée.

Par ailleurs, l'expérience de la STB, qui est une banque à vocation internationale, lui permettra d'afficher ses ambitions dans ce domaine et de développer



ses transactions financières internationales sur l'ensemble des marchés spécialisés. La STB jouera en particulier un rôle de premier plan dans la promotion de l'exportation et du partenariat.

Dans ce contexte, il est particulièrement important que la STB, par ses métiers et son réseau de correspondants, puisse assurer dans les meilleures conditions de coût, de sécurité et de célérité, les services liés aux opérations avec l'étranger et constituer un canal privilégié de partenariat et de l'investissement extérieur.

Outre ces aspects, la modernisation de la banque passera inéluctablement par la poursuite de sa transformation digitale, notamment par le biais :

D'une vision centrée client qui colle avec le concept de «Bank as a Platform» permettant de créer un écosystème d'innovation et de valeur ajoutée pour ses clients

La transformation par les DATA permettant le pilotage de l'activité sous ses différents angles, une meilleure qualité et une diversité des données analytiques, une transformation qui valorise le patrimoine DATA de la banque.

La revue et la réingénierie des process, le renforcement de la sécurité et le suivi de l'évolution du SI, le suivi de l'évolution des infrastructures

Ces orientations stratégiques globales devraient permettre à la STB l'amélioration de l'ensemble de ses indicateurs de performance et la réalisation d'une rentabilité satisfaisante et durable qui demeure l'objectif fondamental pour assurer sa pérennité.

Dans ce cadre, la STB doit focaliser son effort dans le développement des métiers de gestion d'actifs et de conseil, générateurs de commissions, et qui ne manqueront pas de jouer le rôle d'un effet de levier pour optimiser les résultats de la Banque et augmenteront sa compétitivité.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(MONTANTS EXPRIMÉS EN MILLE DINARS - MDT)

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte

permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 147 agences, 188 Distributeurs Automatique de Billets-DAB, 11 Direction régionales et 2 Succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 750 439	768 752	98,95%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,54%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	11 290 569	56 453	7,27%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,44%
Personnes Physiques	12 211 418	61 057	7,86%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 624 561	8 123	1,05%
Personnes Morales	1 516 981	7 585	0,98%
Personnes Physiques	107 580	538	0,07%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,00%

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2021 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de

régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la «B.C.T» n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste «Créances sur la clientèle». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la «B.C.T» n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère «gel du compte» et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés en produits par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; Leur montant s'élève au 31/12/2021 à 167 283 mD.

3.1.5- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique «Autres postes des passifs».

ii. Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions à caractère générale dites «Provisions Collectives» en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à l'ajustement de la méthode de calcul de la provision collective au titre de l'exercice 2021 communiqués par la BCT le 11/02/2022.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.2. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État «Bons de trésor» acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste «Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières ;
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.
- La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéficiaires, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

ii. Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste «Revenus du portefeuille d'investissement».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

i. Les titres de transaction :

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

ii. Les titres de placement :

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès

du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances «Tunis – Ré».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

- Immeubles	2%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et Matériel de bureau	10%
- Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	15%
- Matériel informatique	20%
- Logiciels informatiques	15%
- Agencements, aménagements et installations	33%*
- Le droit au bail	33%
- Mob-bureau hors exploitation	10%
- Immeubles hors exploitation	5%
- Matériel outil hors exploitation	2%
- Matériel outil hors exploitation	10%

(* Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste «Autres capitaux propres».

En application du § 41 la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte d'une part de l'utilisation des biens réévalués et d'autre part du transfert de l'écart de réévaluation relatif aux biens cédés.

3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode

comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.1 - Affaire BRUNO POLI

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de Cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cours d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée au 31 décembre 2020 pour un montant de 36 533 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

4.2 - Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2021.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 219 499 millions de dinars dont 63 984 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

4.3- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2021 est de 23 052 mdt.

5. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 532.828 mDT au 31/12/2021 contre 292.205 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 240.623 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
CAISSE	78 510	73 298	5 212	7,1%
Caisse en Dinars	68 856	65 365	3 491	5,3%
Caisse en devise	9 654	7 933	1 721	21,7%
BCT	453 916	218 256	235 660	108,0%
BCT en Dinars	7 156	35 294	(28 138)	(79,7%)
BCT en devise	396 760	182 962	213 798	116,9 %
Facilité de dépôt	50 000	-	50 000	-
CCP	398	647	(249)	(38,5%)
TGT	4	4	-	-
Total	532 828	292 205	240 623	82,3%

Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 100% pour l'année 2021 et l'année 2020. La STB affiche ces ratios :

Libellé	Seuil régl.	2021	Seuil régl.	2020
Ratio de liquidité	100%	107,64%	100%	102,52%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les avoirs auprès des établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass.	2021
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT dinars)	7 838	-	1 042	-	6 796
Total	7 838	-	1 042	-	6 796

5.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 571.397 mDT au 31/12/2021 contre 363.032 mDT au 31/12/2020.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires	43 061	70 331	(27 270)	(38,8%)
Comptes courants des banques résidentes	2	2	-	-
Comptes courants des banques non résidentes	43 058	70 328	(27 270)	(38,8%)
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	-	-
Prêts aux établissements financiers	423 044	144 678	278 366	192,4%
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	322 000	70 000	252 000	360,0%
Prêts hors marché en Dinars	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en Devises	101 044	74 678	26 366	35,3%
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	(1 616)	-
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	106 804	147 910	(41 106)	(1)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	50 582	59 657	(9 075)	(15,2%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	56 222	88 253	(32 031)	(36,3%)
Créances rattachés	104	114	(10)	(8,8%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	86	28	58	207,1%
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	18	86	(68)	(79,1%)
Total	571 397	363 032	208 364	57,4%

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles aux refinancements de la BCT	571 293	362 918	208 375	57,4%
Total	571 293	362 918	208 375	57,4%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	571 293	362 918	208 375	57,4%
Total	571 293	362 918	208 375	57,4%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	43 061	-	-	-	43 061
comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
comptes courants des banques non résidentes	43 058	-	-	-	43 058
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	423 044	-	-	-	423 044
Prêts sur le marché monétaire en dinars	322 000	-	-	-	322 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	101 044	-	-	-	101 044
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	-	-	(1 616)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	531	1 500	48 551	-	50 582
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	56 222	-	-	-	56 222
Total	521 242	1 500	48 551	-	571 293

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	43 061	43 061
comptes courants des banques résidentes	-	-	-	2	2
comptes courants des banques non résidentes	-	-	-	43 058	43 058
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	-	-	-	1	1
Prêts aux établissements bancaires	-	16 410	-	406 634	423 044
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	322 000	322 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	-	16 410	-	84 634	101 044
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	-	-	(1 616)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	-	-	-	50 582	50 582
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	-	-	-	56 222	56 222
Total	(1 616)	16 410	-	556 499	571 293

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les créances sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions pour risques divers (Créances sur les établissements bancaires)	26 935		3 548	-	23 387
Total	26 935	-	3 548	-	23 387

5.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2021 et 2020 se présente comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes courants débiteurs	994 143	982 396	11 747	1,2%
Crédits sur ressources spéciales	148 853	112 387	36 466	32,4%
Les créances prises en charge par l'État	13 711	17 981	(4 270)	(23,7%)
Bonification prise en charge par l'État	4 230	6 177	(1 947)	(31,5%)
Comptes courants associés	89 770	91 827	(2 057)	(2,2%)
Autres concours à la clientèle	10 205 578	9 674 485	531 093	5,5%
Créances à abandonner	3 562	3 562	-	-
Créances rattachées	94 678	97 220	(2 542)	(2,6%)
Total brut	11 554 525	10 986 035	568 490	0
Provisions	(1 139 962)	(1 151 452)	11 490	0
Provisions sur comptes courants	(150 255)	(158 045)	7 790	4,9%
Provisions sur ressources spéciales	(34 441)	(26 993)	(7 448)	(27,6%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(770 536)	(786 605)	16 069	2,0%
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	(47 533)	1 981	4,2%
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	-	-
Provisions collectives	(138 723)	(131 821)	(6 902)	(5,2%)
Agios réservés	(646 251)	(710 993)	64 742	0
Agios réservés sur comptes courants	(47 463)	(56 336)	8 873	15,8%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(547 322)	(605 268)	57 946	9,6%
Agios réservés sur comptes courants associés	(34 579)	(34 656)	77	0,2%
Agios réservés sur ressources spéciales	-	-	-	-
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(13 780)	(11 626)	(2 154)	(18,5%)
Produits perçus d'avance	(37 174)	(43 191)	6 017	0
Total Net en Mdt	9 731 138	9 080 399	650 739	0

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2021 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	994 143	(115 338)	(34 917)	(47 463)	-	796 425
C/ Ressources spéciales	148 853	(30 334)	(4 108)	-	-	114 411
Comptes courants associés	89 770	(32 153)	(13 400)	(34 579)	-	9 638
Autres conc. à la clientèle	10 223 519	(422 165)	(348 370)	(547 322)	(37 174)	8 868 488
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)	-	-
Créances rattachées	94 678	-	-	(13 780)	-	80 898
Total	11 554 525	(600 445)	(400 795)	(646 251)	(37 174)	9 869 861
Provisions collectives	-	-	-	-	-	(138 723)
Encours net	-	-	-	-	-	9 731 138

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
C/C Débiteurs	994 143	-	-	-	994 143
Autres concours à la clientèle	2 195 062	1 959 501	3 509 044	1 122 291	8 785 898
Crédits sur ressources spéciales	2 914	10 426	63 960	34 969	112 269
Total 2021	3 192 119	1 969 927	3 573 004	1 157 260	9 892 310

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Agios réservés sur C/C	(47 463)	(56 336)	8 873	15,8%
Agios réservés sur Avals et Cautions	(3 468)	(3 171)	(297)	(9,4%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(148 083)	(163 228)	15 145	9,3%
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(227 040)	(242 093)	15 053	6,2%
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(1 448)	(1 737)	289	16,6%
Agios réservés sur C/C Associés	(34 579)	(34 656)	77	0,2%
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(167 283)	(195 039)	27 756	14,2%
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(13 780)	(11 626)	(2 154)	(18,5%)
Sous Total	(646 251)	(710 993)	64 742	9,1%
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	(2 519)	(3 358)	839	25,0%
Total	(648 770)	(714 351)	65 581	9,2%

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 31/12/2021 à 167.283 mille dinars.

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions sur comptes courants	(158 045)	(28 319)	33 024	3 085	(150 255)
Provisions sur ressources spéciales	(26 993)	(7 398)	2 061	(2 111)	(34 441)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(786 605)	(129 167)	147 219	(1 983)	(770 536)
Provisions sur comptes courants associés	(47 533)	-	1 981	-	(45 552)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(131 821)	(6 901)	-	(1)	(138 723)
Total	(1 151 452)	(171 785)	184 285	(1 010)	(1 139 962)

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(568 639)	(129 500)	98 925	(1 231)	(600 445)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(450 992)	(35 386)	85 360	224	(400 794)
Provisions collectives	(131 821)	(6 901)	-	(1)	(138 723)
Total	(1 151 452)	(171 787)	184 285	(1 008)	(1 139 962)

- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Créances éligibles au refinancement	942 549	2 012 863	(1 070 314)	(53,2%)
Créances non éligibles au refinancement	10 574 802	8 929 981	1 644 821	18,4%
Total	11 517 351	10 942 844	574 507	5,3%

5.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI...).

5.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 50.198 mille dinars au titre de l'exercice 2021, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2021 à 400.794 mille dinars.

5.3.3 - Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque

a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2021, des provisions à caractère générale dites «Provisions Collectives» en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à l'ajustement de la méthode de calcul de la provision collective communiqué par la BCT le 11/02/2022

5.3.4- Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 13.711 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4 - Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 630.908 mDT au 31/12/2021 contre 456.174 mDT au 31/12/2020. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2020	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	2021
I- Titres de placement	447 779	499 953	(320 930)	-	626 801
1.1 Titres émis par l'Etat et les organismes publics	447 779	499 953	(320 930)	-	626 801
Valeurs brutes	446 099	488 607	(304 650)	-	630 055
Créances et dettes rattachées	29 474	11 346	-	-	40 820
Décote	(27 794)	-	(16 280)	-	(44 074)
II- Titres de transactions	8 395	-	(4 288)	-	4 107
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	8 395	-	(4 288)	-	4 107
Bons du trésor	9 033	-	(4 625)	-	4 408
Créances et dettes rattachées	(638)	-	337	-	(301)
Total net	456 174	499 953	(325 218)	-	630 908

5.5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1.258.378 mDT au 31/12/2021 contre 1.193.808 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	798 100	-	-
Décote/primes sur BTA d'investissement	(17 467)	(21 260)	3 793	17,8%
Créances rattachées	25 527	29 521	(3 994)	(13,5%)
Total BTA d'investissement	806 160	806 361	(201)	(0,0%)
Emprunts obligataires	103 696	39 896	63 800	159,9%
Emprunt national	-	14 000	(14 000)	(100,0%)
Provisions Emprunts obligataires	(2 650)	(2 650)	-	-
Créances rattachées	2 688	1 633	1 055	64,6%
	-	-	-	-
Total autres titres d'investissement	103 734	52 879	50 855	96,2%
Fonds gérés SICAR	96 235	85 811	10 424	12,1%
Provisions Fonds gérés	(57 401)	(56 384)	(1 017)	(1,8%)
Total Fonds gérés	38 834	29 427	9 407	32,0%
parts dans les fonds commun de placement	49 146	39 146	10 000	25,5%
Provisions sur parts dans les FCP	(996)	(1 855)	859	46,3%
Total FCP	48 150	37 291	10 859	29,1%
Parts dans les entreprises liées	195 179	193 178	2 001	1,0%
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	41 591	41 591	-	-
Titres de participations	151 556	152 050	(494)	(0,3%)
Participations en rétrocession	18 416	18 777	(361)	(1,9%)
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(144 940)	(137 444)	(7 496)	(5,5%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	-	-
Total Titres de participation	261 500	267 850	(6 350)	(2,4%)
Total général	1 258 378	1 193 808	64 570	5,4%

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2020	Souscription	Cession / remboursement / restitution	Résultats capitalisés	2021
BTA d'investissement	798 100	36 600	(36 600)	-	798 100
Emprunts obligataires	39 896	76 000	(12 200)	-	103 696
Emprunt national	14 000	-	(14 000)	-	-
Fonds gérés SICAR	85 811	10 000	-	424	96 235
Fonds commun de placement	39 146	10 000	-	-	49 146
Titres de participation	152 050	-	(494)	-	151 556
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	41 591	-	-	-	41 591
Parts dans les entreprises liées	193 179	2 000	-	-	195 179
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	18 777	-	(361)	-	18 416
Total en mDT	1 382 580	134 600	(63 655)	424	1 453 949

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 31/12/2021 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Titres non cotés	595 584	539 527	56 057	10,4%
Titres cotés	58 961	43 647	15 314	35,1%
Titres OPCVM	1 305	1 305	-	-
Valeur Brute en mDT	655 850	584 479	71 371	12,2%

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la «S.T.B»	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,93%	36 462	0	36 462
STB SICAR	81,99%	16 205	0	16 205
STB INVEST	92,00%	36 986	0	36 986
STB-FINANCE	61,34%	4 749	0	4 749
BFT	78,18%	3 535	3 535	0
TF Bank	49,50%	35 540	18 656	16 884
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,76%	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,94%	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,21%	3 221	0	3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,28%	2 100	2 488	-388
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,71%	7 461	4 753	2 708
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000	0	2 000
ACTIVHOTELS	97,57%	28 084	7 313	20 771

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Dénomination sociale	Sièges sociaux	Capitaux propres	Résultat 2021
Secteur financier		138 554	7 296
STB INVEST	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	55 600	1 512
STRC	Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis	46 506	5 316
STB FINANCE	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	8 088	956
STB SICAR	Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	24 987	203
STB MANAGER	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	3 373	(691)
Secteur du Bâtiment		4 352	(1 155)
L'IMMOB.DE L'AVENUE «IA»	31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	4 352	(1 155)
Secteur Touristique		5 113	(1 380)
ED-DKHILA	25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	5 113	(1 380)
Secteur des Services		25 540	9 770
GEVE	C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	2 128	7 510
SOCIETE ACTIVHOTELS	C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis	19 762	1 527
STB MOYENS GENERAUX	1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	320	18
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	43	(4)
MGERT - Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie	132 bis Rue DE LA CHIMIE, Sidi Rezig	3 287	719

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société «STB SICAR» d'une valeur brute totale de 96 238 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 57 400 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Solde 2021
FG STB 1	8 000	-1 135	2 127	2 216	2 094	94	4 738
FG STB 2	8 000	1 387	4 331	4 402	299	176	5 056
FG STB 3	5 000	897	2 077	2 537	1 000	52	3 820
FG STB 4	6 500	1 167	2 008	5 772	120	635	5 659
FG STB 5	6 824	1 481	2 633	5 047	533	287	5 672
FG STB 6	2 707	169	1 085	1 326	80	1 152	1 791
FG STB 7	800	64	140	265	390	68	724
FG STB 8	6 752	3 173	3 852	2 720	3 032	1 629	6 073
FG STB 9	4 800	273	519	3 931	-	494 351	4 554
FG STB 10	8 748	165	186	8 523	-	226	8 727
FG STB 11	6 000	484	0	4 826	1 158	1 269	6 484
FG STB 12	9 898	1 128	0	6 021	1 526	972	11 026
FG ID 1	2 000	863	1 630	1 289	-	41	1 233
FG ID 2	2 000	219	957	1 639	-	55	1 262
FG ID 3	5 436	1 155	2 839	3 684	140	92	3 752
FG ID 4	360	26	28	335	-	30	358
FG ID 5	1 133	247	173	967	-	258	1 207
FG ID 6	4 000	498	1 023	3 366	-	1 014	3 475
FG STB 14	10 000	332	0	6 283	-	3 942	10 332
FG STB 15	10 000	295	0	7 398	-	2 897	10 295
Total	108 958	12 888	25 608	72 547	10 372	509 240	96 238

Au 31 Décembre 2021, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	2021	2020	Variation	%
Comptes courants des banques résidentes	16	201	(185)	(92,0%)
Actions (placement)	2 596	3 220	(624)	(19,4%)
Parts dans les OPCVM	15 381	12 838	2 543	19,8%
Autres titres de participation	2 579	2 579	-	-
Participations en rétrocession	82 917	75 299	7 618	10,1%
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	-	-
Débiteurs divers	252	88	164	186,4%
Provisions sur participations en rétrocession	(59 192)	(59 006)	(186)	(0,3%)
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	(15)	(14)	(1)	(7,1%)
Créditeurs divers	(6 423)	(6 501)	78	1,2%
Total	38 834	29 427	9 407	32,0%

5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 124.928 mDT au 31/12/2021. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute 2020	Acquisition/ Cession 2021	ajustement valeur brute / ex antérieurs	Valeur Brute 2021	Amort 2020	Dotation / Prov. 2021	ajustement amortissements/ ex antérieurs	Amort 2021	Valeur Nette 2021
Immobilisations Incorporelles	30 120	3 431	1 283	34 834	(25 170)	(4 099)	531	(28 738)	6 096
Logiciel informatique	30 063	3 431	1 283	34 777	(25 170)	(4 099)	531	(28 738)	6 039
Droit au bail	57	-	0	57	-	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	284 757	8 054	(2 214)	290 597	(163 124)	(9 424)	783	(171 765)	118 832
Terrains	26 828	(2)	12018	38 844	-	-	-	-	38 844
Constructions	75 056	14	-2043	73 027	(37 287)	(1 487)	928	(37 844)	35 183
Mobilier de bureaux	6 997	1 947	17	8 961	(6 268)	(571)	(130)	(6 969)	1 992
Matériel de transport	2 217	934	0	3 151	(1 014)	(79)	(240)	(1 335)	1 816
Matériel informatique	47 715	2 277	-196	49 795	(44 776)	(3 017)	(1 199)	(48 992)	803
Matériel de communication	3 261	7	-1207	2 061	(2 620)	(113)	1 422	(1 310)	751
Matériel de bureaux	18 663	10	-648	18 025	(16 816)	(514)	157	(17 173)	852
Matériel de sécurité	5 547	571	-41	6 077	(3 364)	(298)	26	(3 636)	2 441
Matériel de climatisation	5 823	-	265	6 088	(5 382)	(123)	(1)	(5 506)	582
Agencements, amén. et instal.	51 921	2 374	949	55 244	(32 591)	(2 688)	(1 253)	(38 381)	16 863
Mob- bureau hors expl	33	-	0	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	394	9	0	403	(348)	(10)	-	(359)	44
Immeubles hors exploit	39 643	(87)	-11 328	28 229	(12 627)	(524)	1 073	(10 229)	18 000
Imm. En attente affectation	659	-	0	659	-	-	-	-	659
TOTAL	314 877	11 485	(931)	325 431	(188 294)	(13 523)	1 314	(200 503)	124 928

5.7 – Autres actifs

Au 31/12/2021, les autres postes d'actif totalisent 656.179 mDT contre 737.235 mDT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Prêts et avances au personnel	169 447	156 554	12 893	8,2%
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	77 171	76 602	569	0,7%
Stocks divers	3 274	3 172	102	3,2%
Différence de change à la charge de l'état	39	238	(199)	(83,6%)
Écart de conversion Actif (2)	-	23 527	(23 527)	(100,0%)
Siège, succursales et agences Actif	31 921	13	31 908	245446,2%
comptes de régularisation active	163 238	120 983	42 255	34,9%
Valeurs présentées à la compensation	60 663	139 844	(79 181)	(56,6%)
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débits à régulariser	812	1 248	(436)	(34,9%)
Charges payées d'avance	1 026	837	189	22,6%
Produits à recevoir	(281)	1 078	(1 359)	(126,1%)
Créances cédées	2 361	2 930	(569)	(19,4%)
Différence PF encaissement exigible après encaissement (1)	18 071	20 470	(2 399)	(11,7%)
Autres comptes d'actif	125 183	186 485	(61 302)	(32,9%)
TOTAL	656 179	737 235	(81 056)	(11,0%)

(1) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 18 071 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	2021	2020	Variation	%
Valeur à l'encaissement	173 020	137 584	35 436	25,8%
Valeurs exigibles après encaissement	(154 949)	(117 114)	(37 835)	(32,3%)
Total	18 071	20 470	(2 399)	(12%)

(2) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date. L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.



Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	Provision 2020	Dotations 2021	Reprises 2021	Provision 2021
Prêts au personnel	(1 732)	-	-	(1 732)
État, impôt et taxes	(829)	-	-	(829)
Stock divers	(28)	-	-	(28)
Écart de conversion	(12 105)	-	-	(12 105)
Comptes de régularisation active	(8 133)	-	-	(8 133)
Valeurs présentées à la compensation	(84)	(72)	-	(156)
Effets financiers en recette	(111)	-	-	(111)
Débits à régulariser	(1 251)	-	182	(1 069)
Charges payées d'avance	(134)	-	-	(134)
Créances cédées	(2 137)	-	-	(2 137)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	(471)	-	-	(471)
Litiges	(53 774)	(9 473)	3 264	(59 983)
Autres	(10 969)	(261)	-	(11 230)
Total	(91 758)	(9 806)	3 446	(98 118)

5.8 – Banque central et CCP

Au 31/12/2021 ce poste totalise 1.461.625mDT contre 1.233.106mDT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Appel d'offre	1 427 000	1 045 000	382 000	36,6%
Facilité de prêt	-	92 000	(92 000)	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	33 278	95 413	(62 135)	(65,1%)
Dettes rattachées	1 347	693	654	94,4%
TOTAL	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%

5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2021 ce poste totalise 545.024 mDT contre 358.105 mDT au 31/12/2020. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes à vue des établissements bancaires	49 479	10 557	38 922	368,7%
- Banques de dépôts	1	1	-	-
- Banques non résidentes	49 478	10 556	38 922	368,7%
Emprunts auprès des établissements bancaires	470 167	317 088	153 079	48,3%
- Emprunts en dinars	209 000	35 000	174 000	497,1%
- Emprunts en devises	261 167	282 088	(20 921)	(7,4%)
Avoir en compte des établissements financiers	23 346	28 220	(4 874)	(17,3%)
Dettes rattachées	2 032	2 240	(208)	(9,3%)
Total	545 024	358 105	186 919	52,2%

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires

Description	2021	2020	Variation	%
Matérialisés par des titres	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres	545 024	358 105	186 919	52,2%
Total	545 024	358 105	186 919	52,2%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	49 479	-	-	-	49 479
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non résidentes	49 478	-	-	-	49 478
Emprunts auprès des établissements bancaires	381 594	88 573	-	-	470 167
- Emprunts en dinars	209 000	-	-	-	209 000
- Emprunts en devises	172 594	88 573	-	-	261 167
Avoir en compte des établissements financiers	23 346	-	-	-	23 346
Dettes rattachées	2 032	-	-	-	2 032
Total	456 451	88 573	-	-	545 024

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la nature de la relation au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	-	-	-	49 479	49 479
- Banques de dépôts	-	-	-	1	1
- Banques non résidentes	-	-	-	49 478	49 478
Emprunts auprès des établissements bancaires	-	-	-	470 167	470 167
- Emprunts en dinars	-	-	-	209 000	209 000
- Emprunts en devises	-	-	-	261 167	261 167
Avoir en compte des établissements financiers	-	-	-	23 346	23 346
Dettes rattachées	-	-	-	2 032	2 032
Total	-	-	-	545 024	545 024

5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 9.047.593 mDT au 31/12/2021 contre 8.442.133 mDT au 31/12/2020. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dépôts à vue	2 616 904	2 352 223	264 681	11,3%
Dépôts épargne	3 585 871	3 347 891	237 980	7,1%
Compte à terme	608 453	610 879	(2 426)	(0,4%)
Comptes en dinars convertibles	108 603	94 038	14 565	15,5%
Dépôts en devises	841 117	682 247	158 870	23,3%
Placements en devises	266 122	230 989	35 133	15,2%
Bons de caisse	586 999	561 385	25 614	4,6%
Autres sommes dues à la clientèle	184 331	279 620	(95 289)	(34,1%)
Dettes rattachées	(12 807)	(4 639)	(8 168)	(176,1%)
Certificats de dépôts	262 000	287 500	(25 500)	(8,9%)
Total	9 047 593	8 442 133	605 460	7,2%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	3 685 283	147 349	114	-	3 832 746
Dépôts à vue dinars	2 616 904	-	-	-	2 616 904
Comptes en dinars convertibles	108 603	-	-	-	108 603
Comptes en devises	841 117	-	-	-	841 117
Placement en devises	118 659	147 349	114	-	266 122
Dépôts épargne	3 585 870	-	-	-	3 585 870
Comptes spéciaux d'épargne	3 541 788	-	-	-	3 541 788
Autres comptes d'épargne	44 082	-	-	-	44 082
Dépôts à terme	652 186	599 510	205 757	-	1 457 453
Compte à terme	268 192	250 597	89 664	-	608 453
Bons de caisse	193 494	280 413	113 093	-	587 000
Certificats de dépôts	190 500	68 500	3 000	-	262 000
Autres sommes dues à la clientèle	184 331	-	-	-	184 331
Total	8 107 670	746 859	205 871	-	9 060 400

La ventilation des dépôts et avoirs des dépôts de la clientèle selon la nature de la relation au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue dinars	15 523	-	-	2 709 984	2 725 507
Comptes en devises	-	3 542	-	837 575	841 117
Placement en devises	-	-	-	266 122	266 122
Dépôts épargne	-	-	-	3 585 871	3 585 871
Compte à terme	27 000	10 400	-	571 053	608 453
Bons de caisse	-	-	-	586 999	586 999
Certificats de dépôts	7 500	5 000	-	249 500	262 000
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	184 331	184 331
Total	50 023	18 942	-	8 991 435	9 060 400

5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 495.760 mDT au 31/12/2021 contre 363.134 mDT au 31/12/2020 et se répartit comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Emprunts obligataires & privés	257 450	205 129	52 321	25,5%
Ressources spéciales	220 564	149 719	70 845	47,3%
Ressources budgétaires	78 404	63 884	14 520	22,7%
Ressources extérieures	142 160	85 835	56 325	65,6%
Intérêts sur emprunts obligataires	22 740	13 112	9 628	73,4%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 908	1 121	787	70,2%
Dettes rattachées	388	388	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(7 290)	(6 335)	(955)	(15,1%)
Total	495 760	363 134	132 626	36,5%

(*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois 1 an]	[1 an 5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	14 525	22 639	207 138	13 148	257 450

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 2021
Emprunt long terme	172 066	81 284	(33 063)	-	220 287
Emprunt court terme	33 063	4 100	-	-	37 163
Total	205 129	85 384	(33 063)	-	257 450

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	2 359	8 907	60 098	70 796	142 160
Ressources budgétaires	-	5 226	26 692	46 486	78 404

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde 2021
Ressources long terme	136 294	79 503	(11 725)	-	-	204 072
Ressources court terme	13 425	3 067	-	-	-	16 492
Total ressources avant couverture	149 719	82 570	(11 725)	-	-	220 564
Couverture sur Ressources en devises	(6 335)	-	(955)	-	-	(7 290)
Total ressources	143 384	82 570	(12 680)	-	-	213 274

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts obligataires & privés	13 815	-	-	243 635	257 450
Ressources spéciales	-	-	-	220 564	220 564
Ressources budgétaires	-	-	-	78 404	78 404
Ressources extérieures	-	-	-	142 160	142 160
Intérêts sur emprunts obligataires	1 594	-	-	21 146	22 740
Intérêts à payer sur ressources extérieures	-	-	-	1 908	1 908
Dettes rattachées	-	-	-	388	388
Écart de conversion sur emprunt	-	-	-	(7 290)	(7 290)
Total	15 409	-	-	480 351	495 760

5.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 740.419 mDT au 31/12/2021 contre 752.834 mDT au 31/12/2020 :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	284 185	256 556	27 629	10,8%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	130 242	120 723	9 519	7,9%
Effets financiers non échus (3)	21 964	22 436	(472)	(2,1%)
Agios réservés pris en charge par l'État	2 519	3 358	(839)	(25,0%)
Charges à payer	61 852	54 438	7 414	13,6%
Créditeurs divers	2 213	2 363	(150)	(6,3%)
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	3 974	9 349	(5 375)	(57,5%)
Comptes de régularisation-Passif	54 551	112 799	(58 248)	(51,6%)
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	154 690	147 647	7 043	4,8%
Écart de conversion	2 123	-	2 123	-
Autres crédits	501	501	-	-
Crédits à régulariser	1 975	3 033	(1 058)	(34,9%)
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 715	13 716	(1)	(0,0%)
Total en mDT	740 419	752 834	(12 415)	(1,6%)

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2021 s'élèvent à 284.185 mDT contre 256.556 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 2020	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions 2021
Prov sur E/S	60 041	(1 208)	5 876	417	65 126
Prov pour départ à la retraite	50 671	(5 473)	24 226	-	69 423
Prov pour risques divers	145 844	(8 036)	11 827	-	149 636
Total	256 556	(14 717)	41 929	417	284 185

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2021	2020	Variation	%
Impôt sur les sociétés à payer	91 997	83 575	8 422	
TVA	4 283	4 348	(65)	(1,5%)
Retenues à la source	17 095	18 041	(946)	(5,2%)
Fonds de péréquation de change	11 975	10 144	1 831	18,1%
Contribution sociale de solidarité	105	82	23	28,0%
Autres	4 787	4 533	254	5,6%
Total	130 242	120 723	9 519	7,9%

(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2021	2020	Variation	%
Effets financiers moyen terme non échus	1 432	1 357	75	5,5%
Effets financiers court terme non échus	-	-	-	-
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 531	4 482	49	1,1%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	-	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	3 683	1 668	2 015	120,8%
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	11 771	14 382	(2 611)	(18,2%)
Total	21 964	22 436	(472)	(2,1%)

5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT). En application du §41 de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 461 mDT en 2021 a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de l'utilisation des biens réévalués, une autre partie soit 763 dt correspondant au transfert intégral de l'écart de réévaluation des biens cédés, soit un montant global transféré de 462 mdt.

Libellé	Solde 2020	Affectation du résultat 2020	Cession actions propres	Augmentation du Capital	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde 2021
Capital social	776 875	-	-	-	-	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	-	-	-	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	-	-	-	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	-	-	-	-	-	12 430
Réserves statutaires	49 479	-	-	-	-	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	-	-	-	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	-	-	-	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	10 037	-	-	-	-	-	(258)	9 779
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	-	-	-	-	-	45 028
Actions propres	(5 509)	-	-	-	-	-	-	(5 509)
Autres capitaux propres (2)	22 776	-	-	-	-	-	(462)	22 314
Résultats reportés	(349 693)	72 159	-	-	-	-	462	(277 072)
Résultat net de l'exercice	72 159	(72 159)	-	-	-	115 468	-	115 468
Total	1 100 125	-	-	-	-	115 468	(258)	1 215 335

Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.

Nombre Total d'actions ordinaires	155 375 000
Nombre d'actions propres	679 987
Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.	0,44%

5.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117.000 mDT assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

5.13.2- Bénéfice par action

Libellé	2021	2020	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en DT)	115 467 528	72 159 067	43 308 461	60,0%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Nombre d'actions propres	679 987	679 987	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 695 013	154 695 013	-	0,0%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	505 335	315 799	189 536	60,0%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,746	0,466	0	37,5%

6 - NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques «Cautions, avals et autres garanties données» et «crédits documentaires» se détaille au 31 décembre 2021 des éléments suivants :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	1 027 143	981 930	45 213	4,6%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	434 151	440 711	(6 560)	(1,5%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 461 294	1 422 641	38 653	2,7%
Crédits documentaires et acceptations import	424 259	418 805	5 454	1,3%
Crédits documentaires et acceptations export	64 433	20 128	44 305	220,1%
Total crédits documentaires	488 692	438 933	49 759	11,3%
Total passifs éventuels	1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%

Ventilation des engagements par nature de relation

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	-	-
Contre garanties	-	-	-	-	-
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	-	-	-	-	-
b- En faveur de la clientèle	-	-	-	1 027 143	1 027 143
Caution et avals d'ordre de la clientèle	-	-	-	1 027 143	1 027 143
Débiteurs par lettres de garanties	-	-	-	-	-
Débiteurs par obligations cautionnées	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions fiscales	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions sur marchés publics	-	-	-	-	-
Avals billets de trésorerie	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	-	-	-	-	-
c- En faveur de l'État	-	-	-	434 151	434 151
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	-	-	-	434 151	434 151
Cautions, avals et autres garanties données	-	-	-	1 461 294	1 461 294

Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 488.692 mDT au 31/12/2021 contre 438.933 mDT au 31/12/2020. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Débiteurs par accreditifs export devises	-	-	-	64 433	64 433
Débiteurs par accreditifs import devises	-	-	-	424 259	424 259
Total	-	-	-	488 692	488 692

6.2 - Engagements donnés

Le poste «Engagements donnés» s'élève au 31 décembre 2021 à 115.693 mDT contre 84.104 mDT au 31 décembre 2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Engagements de financement	115 592	84 003	31 589	37,6%
Engagements sur titres	101	101	-	-
Total	115 693	84 104	31 589	37,6%

6.3 - Garanties reçues

Le solde du poste «Garanties reçues» s'élève au 31 décembre 2021 à 2.251.533 mDT contre 2.052.947 mDT au 31 décembre 2020 :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	434 151	440 711	(6 560)	(1,5%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	43 669	38 965	4 704	12,1%
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 177 962	964 129	213 833	22,2%
Garanties reçues de la clientèle	595 751	609 142	(13 391)	(2,2%)
Total	2 251 533	2 052 947	198 586	9,7%

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises.

7 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 31 Décembre 2021 à 829.417 mDT contre à 827.222 mDT au 31 Décembre 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	18 771	19 788	(1 017)	(5,1%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	8 365	9 658	(1 293)	(13,4%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	10 406	10 130	276	2,7%
Intérêts sur créances sur la clientèle	786 508	784 412	2 096	0,3%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	98 367	108 687	(10 320)	(9,5%)
Intérêts sur crédit à la clientèle	688 141	675 725	12 416	1,8%
Revenus assimilés	24 138	23 022	1 116	4,8%
Total	829 417	827 222	2 195	0,3%

7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2021 à 132.236 mDT contre 118.132 mDT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	64 022	59 212	4 810	8,1%
Opérations sur titres	1 065	513	552	107,6%
Opérations de change	10 087	9 598	489	5,1%
Opérations de commerce extérieur	5 652	3 407	2 245	65,9%
Coffre-fort	42	32	10	31,3%
Études	21 606	21 831	(225)	(1,0%)
Autres	29 762	23 539	6 223	26,4%
Total	132 236	118 132	14 104	11,9%

7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à 91.642 mDT contre 70.892 mDT au 31 décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	1 171	1 126	45	4,0%
Intérêts nets sur bons de trésor	1 171	1 126	45	4,0%
Gains (pertes) nets sur titres de placement	48 467	34 247	14 220	41,5%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	39 349	30 958	8 391	27,1%
Gains sur titres de placement	9 118	3 289	5 829	177,2%
Gains nets sur opérations de change	42 004	35 519	6 485	18,3%
Résultat sur opérations de change	42 004	34 561	7 443	21,5%
Commissions sur change manuel	-	958	(958)	(100,0%)
Total	91 642	70 892	20 750	29,3%

7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille Titre d'investissement s'élevaient au 31 décembre 2021 à 70.568 mDT contre 73.647 mDT au 31 décembre 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	4 316	3 840	476	12,4%
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	57 008	61 798	(4 790)	(7,8%)
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	9 244	8 009	1 235	15,4%
Total en mDT	70 568	73 647	(3 079)	(4,2%)

Au 31/12/2021, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total en mDT
Dividendes	2 007	2 351	-	3 628	7 986
Jetons de présence	123	11	-	(51)	83
Revenus SICAR	-	-	-	1 175	1 175
Total en mDT	2 130	2 362	-	4 752	9 244

7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élevaient au 31 décembre 2021 à -466.907 mDT contre -459.322 mDT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(81 334)	(92 119)	10 785	11,7%
Opérations avec la clientèle	(354 897)	(344 530)	(10 367)	(3,0%)
Emprunts et ressources spéciales	(30 619)	(22 412)	(8 207)	(36,6%)
Autres intérêts et charges	(57)	(261)	204	78,2%
Total	(466 907)	(459 322)	(7 585)	(1,7%)

7.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de 4% entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021, cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	829 417	827 222	2 195	0,3%
Intérêt courus et charges assimilées	(466 907)	(459 322)	(7 585)	(1,7%)
Marge nette d'intérêts	362 510	367 900	(5 390)	(1,5%)
Commissions reçues	132 237	118 132	14 105	11,9%
Commissions payées	(6 388)	(4 914)	(1 474)	(30,0%)
Commissions nettes	125 849	113 218	12 631	11,2%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	91 642	70 892	20 750	29,3%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	70 568	73 647	(3 079)	(4,2%)
Produit net bancaire	650 569	625 657	24 912	4,0%

7.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(108 047)	(160 941)	52 894	32,9%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(136 512)	(140 131)	3 619	2,6%
Dotations aux provisions additionnelles	(35 865)	(50 185)	14 320	28,5%
Dotations aux provisions collectives	(6 901)	(34 357)	27 456	79,9%
Reprises sur provisions pour créances douteuses	100 098	189 587	(89 489)	(47,2%)
Reprises sur provisions additionnelles	85 395	140 017	(54 622)	(39,0%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(152 162)	(351 982)	199 820	56,8%
Créances passées par pertes	(18 801)	(4 227)	(14 574)	(344,8%)
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	56 701	90 337	(33 636)	(37,2%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(30 146)	(28 666)	(1 480)	(5,2%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(36 053)	(54 258)	18 205	33,6%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(7 602)	(9 539)	1 937	20,3%
Reprises de provisions pour risques et charges	8 036	27 831	(19 795)	(71,1%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	5 473	7 300	(1 827)	(25,0%)
TOTAL	(138 193)	(189 607)	51 414	27,1%

7.8 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2021, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(11 067)	(21 798)	10 731	49,2%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(1 173)	(5 223)	4 050	77,5%
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	(368)	2 781	(3 149)	(113,2%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	4 429	3 503	926	26,4%
Reprises sur provisions pour fonds gérés	156	340	(184)	(54,1%)
Total	(8 023)	(20 397)	12 374	60,7%

7.9 - Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2021 un total de 10.076 mDT contre 8.176 mDT au 31/12/2020, détaillés comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Revenus des immeubles	2 365	1 052	1 313	124,8%
Intérêts sur crédits au personnel	7 701	7 070	631	8,9%
Autres produits accessoires	10	54	(44)	(81,5%)
Total	10 076	8 176	1 900	23,2%

7.10 - Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2021 un total de 179.724 mDT contre 157.011 mDT au 31 Décembre 2020, détaillés comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Rémunération du personnel	(130 233)	(114 951)	(15 282)	(13,3%)
Charges sociales	(46 590)	(39 336)	(7 254)	(18,4%)
Autres charges liées au personnel	(2 901)	(2 724)	(177)	(6,5%)
Total	(179 724)	(157 011)	(22 713)	(14,5%)

7.11- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2021 un total de 88.606 mDT contre 76.281 mDT au 31 Décembre 2020, détaillées comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Loyer	(4 046)	(3 792)	(254)	(6,7%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(5 508)	(5 786)	278	4,8%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(20 199)	(16 282)	(3 917)	(24,1%)
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(23 052)	(20 264)	(2 788)	(13,8%)
Primes d'assurance	(1 624)	(1 531)	(93)	(6,1%)
Autres	(2 661)	(2 760)	99	3,6%
Impôts et taxes	(4 348)	(1 359)	(2 989)	(219,9%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 432)	(2 365)	(67)	(2,8%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 490)	(1 261)	(229)	(18,2%)
Transport et déplacement	(202)	(219)	17	7,8%
Frais divers de gestion	(23 044)	(20 662)	(2 382)	(11,5%)
Total	(88 606)	(76 281)	(12 325)	(16,2%)

7.12- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de -3.523 mDT au 31/12/2021 à contre 5.047 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Gains provenant des autres éléments ordinaires	13 623	9 582	4 041	42,2%
- Plus-value de cession	669	5 074	(4 405)	(86,8%)
- Subvention TFP	1 380	1 373	7	0,5%
- Autres gains	11 574	3 135	8 439	269,2%
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(17 146)	(4 535)	(12 611)	(278,1%)
Total	(3 523)	5 047	(8 570)	(169,8%)

7.13- Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2021 à 91.529 mdt contre 83.108 mdt au 31 Décembre 2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Résultat fiscal	261 513	237 450	24 063	10,1%
Impôts sur les sociétés	(91 529)	(83 108)	(8 421)	(10,1%)

7.14- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31 décembre 2021 à 21.736 mdt et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
contribution conjoncturelle	(5 230)	(14 231)	9 001	63,2%
don covid-19	(16 506)	(11 600)	(4 906)	(42,3%)
Total	(21 736)	(25 831)	4 095	15,9%

8 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net négatif de -10 424 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 562 097 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de -696 609 mDT.
- Les dépôts et les retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 613 627 mDT.
- Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de -183 957 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créanciers divers ont engendré un flux négatif de -218 463 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de -23 700 mDT.

8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2021, un flux net négatif de -17 155 m DT.

8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net de 122 211 mDT.

8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2021, un solde de -978.228 contre -1.072.860 mDT au 31 Décembre 2020, détaillées comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	78 913	73 949	4 964	6,7%
BCT	(1 007 709)	(1 014 850)	7 141	0,7%
Banques et organismes spécialisés	(6 418)	32 055	(38 473)	(120,0%)
Prêts emprunts sur le marché monétaire	(47 122)	(172 410)	125 288	72,7%
Titres de transactions	4 108	8 396	(4 288)	(51,1%)
Total	(978 228)	(1 072 860)	94 632	8,8%

9 - NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS

* Les états financiers individuels au titre de l'exercice 2021 ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05/04/2022 ;

* Par conséquent ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Néanmoins aucun événement particulier n'est survenu jusqu'à aujourd'hui



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I. Rapport sur les états financiers annuels

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section «fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit ont été limités par les insuffisances du système d'information de la banque qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.

2.2 Les rubriques «Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT», «Créances sur les établissements bancaires et financiers», «Banque Centrale et CCP» et «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers» comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques «Autres actifs» et «Autres passifs» présentent des soldes figés et des suspens.

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2021, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Les créances s'élèvent au 31 décembre 2021 à 13 405 millions de dinars, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1 066 millions de dinars et les intérêts et agios réservés à 465 millions de dinars.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.1 « La comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;

- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2021 s'élèvent à 962 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information de la banque.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la Banque.

Au 31 décembre 2021, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 367 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la banque aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 586 millions de dinars en Portefeuille titre Commercial (AC4) et de 781 millions de dinars en Portefeuille titre d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

4 Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre

financier de la banque.

2. Les actifs de la banque comportent 14 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

5 Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6 Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et

la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7 Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005,

nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque. Ce rapport fait état d'insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

3. Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales « Une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. ». Deux sociétés du groupe STB détiennent, au 31 décembre 2021, 305 712 actions dans le capital de la STB.

Ces sociétés seront privées des droits de vote qui y sont rattachés lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

4. Position de change

Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.

Tunis, le 12 avril 2022

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CBC
Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH
Samir Labidi



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. La STB a signé une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 259,5 millions d'Euros et 150 millions d'USD.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2021 est de 20 millions d'Euros soit l'équivalent de 65,121 millions de dinars.

2. La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot de créances bancaires d'un montant égal à 27,993 millions

de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix d'un dinar symbolique.

3. La STB a conclu avec sa filiale STB FINANCE une convention de rétrocession de la commission de placement relatif à la deuxième tranche de l'emprunt national 2021. En vertu de cette convention, la STB FINANCE doit verser à la STB une rétrocession de la commission de placement avec un taux de 6.5% des montants placés et ce dès perception de la commission de placement de la part de l'émetteur. Le montant facturé au titre de cette convention est de l'ordre de 97,500 mille dinars.

4. La STB a conclu avec sa filiale STB FINANCE une convention de rétrocession de la commission de placement relatif à la troisième tranche de l'emprunt national 2021. En vertu de cette convention, la STB FINANCE doit verser à la STB une rétrocession de la commission de placement avec un taux de 8% des montants placés et ce dès perception de la commission de placement de la part de l'émetteur. Le montant facturé au titre de cette convention est de l'ordre de 280 mille dinars.

5. En date du 5 mars 2021, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 10 millions de dinars. Cette convention a été soumise au conseil d'administration réuni le 10 juin 2020 qui a autorisé l'octroi d'une enveloppe de 20 millions de dinars.

L'encours au 31 décembre 2021 est de l'ordre de 10,295 millions de dinars.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ce fond, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fond alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25%% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;

- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

6. La STB a consenti à la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, des emprunts interbancaires en devise à court terme qui s'élevaient au 31 décembre 2021 à 5 millions d'Euros soit l'équivalent de 16,410 millions de dinars.

7. En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 240,050 millions de dinars.

8. La STB a conclu avec sa filiale «STB FINANCE» une convention de placement et de gestion de l'emprunt obligataire subordonné privé STB SUB 2020-2.

En vertu de cette convention, la STB FINANCE a perçu une commission de 0,6% du montant de l'emprunt au titre des frais de montage et de commissions de placement. Cette commission est de l'ordre de 506 503 dinars en HT.

Au titre de la préparation du prospectus et du montage de l'opération, STB FINANCE a perçu une commission forfaitaire de 15 000 dinars en HT.

9. En date du 18 mars 2021, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée d'une année à compter de sa signature renouvelable par tacite reconduction. Le prix de ces prestations est composé des salaires bruts y compris les avantages des agents majorés de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%.

Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisés la somme de 365 mille dinars en TTC.

10. Courant l'exercice 2021, la STB a souscrit à l'emprunt national 2021 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, sur trois tranches pour 75 millions de dinars remboursable in fine à l'échéance après 5 ans avec un taux d'intérêt égal à 8,8% (catégorie B). L'encours de cet emprunt

s'élève au 31 décembre 2021 à 75 millions de dinars.

11. Courant l'exercice 2021, la STB a accordé un crédit de préfinancement immobilier à hauteur de 28 millions de dinars, à sa filiale l'IMMOBILIERE DE L'AVENUE. Le montant débloqué d'élève à 3,542 millions de dinars.

Les informations relatives à ce nouveau crédit se présentent comme suit :

- Durée : 4 ans avec intérêts simples annuelles à termes échus ;
- Remboursement : Infinie avec possibilité de règlement anticipé sans pénalité ;
- Taux : TMM+2% ;
- Garantie : Hypothèque en 1er rang sur La totalité de la propriété sise au Nord Est du Lac de Tunis, d'une superficie de 2 460 m² objet de titre foncier n°152992 Tunis

L'encours de ce crédit ainsi que les intérêts courus sont de l'ordre de 3,672 millions de dinars au 31 décembre 2021.

12. En date du 14 décembre 2021, la STB a conclu avec sa filiale l'IMMOBILIERE DE L'AVENUE, un contrat de bail. En vertu de ce contrat, la STB a loué à sa filiale des locaux à usage de bureaux sis au premier et au deuxième étage de l'immeuble situé à avenue de Paris. La location est consentie pour une période d'une année commençant le 1er janvier 2022, moyennant un loyer annuel de 26 966 dinars HT, renouvelable par tacite reconduction avec une majoration de 2% par an à partir du 1er janvier 2023.

En vertu de l'article 4 de ce contrat, les deux parties reconnaissent que la filiale a occupé ces locaux pendant quatre années sans contrat de location et sans fixation et paiement du loyer. Par conséquent, il a été convenu de fixer le montant du loyer pour ladite période à 215 731 dinars dont 53 933 dinars se rapportant à l'exercice 2021.

13. Courant l'exercice 2021, les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la STB ont souscrit à l'emprunt obligataire subordonné privé STB 2020-2 émis par la STB pour un montant global de 85 millions de dinars. Le montant souscrit, à hauteur de 8 millions de dinars, se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
STB SICAR	Catégorie A	1 000 000
STB INVEST	Catégorie C	4 000 000
Total obligations souscrites par les filiales et les entreprises associées		5 000 000
MAE	Catégorie C	3 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		3 000 000
Total général en dinars		8 000 000

14. Les encours des dépôts à terme souscrits, courant 2021, par les filiales, les entreprises associées ainsi que les administrateurs de la STB, s'élevaient au 31 décembre 2021 à 72,400 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-	4 300 000	4 300 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	-	4 900 000	4 900 000
SICAV INVESTISSEUR	-	200 000	200 000
SICAV AVENIR	-	200 000	200 000
SICAV L EPARGNE OBLIGATAIRE	5 000 000	6 000 000	11 000 000
STB MANAGER	3 500 000	-	3 500 000
STB SICAR	-	2 500 000	2 500 000
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	-	14 300 000	14 300 000
ACTIVHOTELS	1 000 000	-	1 000 000
STE TOURISTIQUE ED-DKHILA EXTENSION	500 000	-	500 000
GEVE	5 000 000	-	5 000 000
STAR	-	25 000 000	25 000 000
Total en dinars	15 000 000	57 400 000	72 400 000

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

2. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2021 à 78,404 millions de dinars contre 63,884 millions de dinars au 31 décembre 2020.

3. Antérieurement à l'exercice audité et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 31 décembre 2021, ces garanties sont à hauteur de 547,246 millions de dinars.

4. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt soit 14 millions de dinars a été totalement remboursé courant 2021.

5. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé des conventions de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire. L'encours de ces prêts au 31 décembre 2021 est de 60 millions d'Euros soit l'équivalent de 196,353 millions de dinars.

6. Les concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 165,537 millions de dinars (hors prêts syndiqués).

7. En vertu des correspondances parvenues en 2021, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 28 février 2022. En vertu de cette décision, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne «BFT» un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.

8. La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne «BFT» un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2021 à 560 mille USD soit l'équivalent de 1,616 millions de dinars.

Relation	Montant souscrit	Encours au 31/12/2021
SICAV L'EPARGNANT	14 132 100	7 415 560
SMGERT	100 000	60 000
STB FINANCE	700 000	350 000
STB INVEST	12 175 000	7 805 313
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	6 180 000	6 180 000
SICAV L'INVESTISSEUR	50 000	50 000
SICAV L'AVENIR	30 000	30 000
STB SICAR	1 000 000	600 000
Total obligations souscrites par les filiales et entreprises associées	34 367 100	22 490 873
STAR	52 000 000	22 726 000
Total obligations souscrites par les administrateurs	52 000 000	22 726 000
Total général en Dinars	86 367 100	45 216 873

11. Les encours des dépôts à terme souscrits, antérieurement à l'exercice 2021, par les filiales, les entreprises associées ainsi que les administrateurs de la STB totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 35 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Montant
la société tunisienne d'assurance et de réassurance «STAR»	30 000 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	1 000 000
Total en dinars	35 000 000

9. La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros et 3 millions d'Euros soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

Au cours de l'exercice 2020, la STB a procédé à la conversion en capital de 2,289 millions d'Euros soit l'équivalent de 5,660 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2021 à 4,711 millions d'euros soit l'équivalent de 11,647 millions de dinars.

10. Antérieurement à l'exercice audité, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

12. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe dont l'encours au 31 décembre 2021 s'élève à 1,162 millions de dinars détaillé comme suit :

Société	Encours 31/12/2021	Taux de Rémunération
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE- avance CCA	1 162	Non rémunéré
Total en mille Dinars	1 162	

13. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2021
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 738
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 056
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 820
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 658
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 672
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 791
Fonds gérés STB 7	2006	800	724
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 073
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 554
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 727
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 483
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	11 026
Fonds gérés STB 14	2020	10 000	10 332
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 233
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 262
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 751
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	358
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 207
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 475
Total en mille dinars		101 577	85 941

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;

- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion du fond confié en 2020, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fond alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;

- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

Au cours de l'exercice 2021, la STB a comptabilisé une charge globale de 1040,748 mille dinars au titre de ces différentes commissions (y compris celle relative au nouveau fond confié en 2021).

14. En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève en TTC à 384 508 DT.
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 2 444 DT.
- 1190 DT (TTC), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève en TTC à 255 054DT.

15. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB FINANCE

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé

quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 553 DT en TTC.

16. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 10 579 DT en TTC.

17. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure les fonctions suivantes :

- Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 436 DT en hors taxes.

En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 1089 DT en hors taxes.

- Gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014 souscrites par la STB et par ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014. Aucun montant n'a été rétrocédé en 2021.

- Gestion de l'actionariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

18. La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2021 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	22 564
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	25 802
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	21 752
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	33 756
STB INVEST	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	31 441
STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	68 319
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 297
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	7 085
ACTIVHOTELS	5 515 (HTVA)	01/07/2020	5%	deuxième année de la location	6 727
TOTAL EN DINARS					223 743

19. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisé la somme de 8 533 mille dinars en TTC.

20. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Moyens Généraux une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en

fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisé la somme de 6 384 mille dinars en TTC.

21. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB Moyens Généraux, une convention de mise à disposition de ressources humaines ayant pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles la société s'engage à mettre à la disposition de la STB des ressources humaines pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 2020 renouvelable par tacite reconduction. Le prix de ces prestations est composé des salaires bruts y compris les avantages des agents majorés de toutes les charges patronales y afférentes avec une marge bénéficiaire de 5%. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2021 ont totalisé la somme de 799 mille dinars en TTC.



22. Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 47,507 millions de dinars, répartis comme suit :

Groupe	Relation	deb de compte	Autres engagements	Total général
GROUPE STB	STE EDDKHILA	-	2 519 311	2 519 311
	SED SOUSSE NORD	135 552	2 291 730	2 427 282
	L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-	21 462 540	21 462 540
	STB INVEST	710	-	710
	STRC	-	7 142 857	7 142 857
	STB SICAR/FG STB IID	11 011	-	11 011
	STB MOYENS GENERAUX	268 069	-	268 069
	S.T.B SECURITE GARDIENNAGE	434 359	-	434 359
	MAGASINS GENERAUX	-	202 300	202 300
	Total concours/filiales	849 701	33 618 738	34 468 439
GROUPE BELAID MONCEF	STE SUD TRADE	-	244 700	244 700
	STPA - STE TNE DES PROD. ALUMINEUX	-	1 646 173	1 646 173
	STE CHIMEX	-	925 299	925 299
	STE GLE DES PLASTIFIANTS	-	2 229 189	2 229 189
	SOMEF TUNISIE	-	1 474 798	1 474 798
	STE VARAT TUNISIE	-	2 101 278	2 101 278
	STE SIMEF ELECTRIC AUGMENTATION CAPITAL	-	638 236	638 236
	STE SOMEF DISTRIBUTION	-	181 200	181 200
	STAR	-	3 403 328	3 403 328
	BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	486	-	486
Total administrateurs	486	12 844 201	12 844 687	
Secrétaire général	-	97 334	97 334	
Directeur Général adjoint	-	96 496	96 496	
Total dirigeants	-	193 829	193 829	
Total Général en dinars	850 188	46 656 768	47 506 956	

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

• Le Directeur Général a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2021. Les éléments de rémunération sont les mêmes éléments tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016. Les éléments de rémunération se composent comme suit :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
- Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

• Les éléments de rémunération du Directeur Général Adjoint et du Secrétaire Général tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 septembre 2020. Les éléments de rémunération ont été révisés comme suit :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
- Une indemnité de fonction complémentaire de 1 500 dinars (révision de l'indemnité de 600 dinars à 2000 dinars) ;
- Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

• Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.

• Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et SG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	478 525	23 019	520 522	37 743	292 500	208 265
Avantages postérieurs à l'emploi(*)	-	-	121 983	215 080	-	-
TOTAL	478 525	23 019	642 504	252 823	292 500	208 265

(*) Les avantages postérieurs à l'emploi sont fixés par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 12 avril 2022
Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CBC
Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH
Samir Labidi



RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

VENDREDI 29 AVRIL 2022 (EXERCICE 2021)

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31

décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021, ci-dessous détaillé :

	En Dinars
- Résultat de l'exercice 2021 :	115.467.527,702
- Reports à nouveau 2020 :	-277.071.864,639
- Résultats reportés 2021 :	-161.604.336,937

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- un montant net de 4.000 Dinars par séance à allouer au Président du Conseil d'Administration.
- un montant net de 2.000 Dinars par présence effective par séance à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- un montant net de 2.000 Dinars par présence effective par séance à allouer au Président du Comité Permanent d'Audit Interne et au Président du Comité des Risques.
- un montant net de 1.000 Dinars par séance à allouer :

- à chaque membre du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques
- à chaque Président ou membre des autres comités issus du Conseil d'Administration

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité ne peuvent bénéficier que d'une seule rémunération calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté la fin du mandat des deux administrateurs indépendants avec l'approbation des états financiers de l'exercice 2021, décide de renouveler le mandat de Madame Rym OUESLATI et de nommer Monsieur Mohamed Jilani BEJI et en tant qu'administrateurs indépendants, présidant respectivement le Comité d'Audit et le Comité des Risques, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Membres Indépendants	Mandat
Madame Rym OUESLATI (Présidente du Comité d'Audit)	2022-2024
Monsieur Mohamed Jilani BEJI (Président du Comité des Risques)	2022-2024

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.



HUITIÈME RÉSOLUTION

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier et de l'arrêté du Ministre des Finances du 17 novembre 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à acheter et revendre en bourse les actions de la STB en vue de réguler leurs cours pendant une année.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents.



RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB

PRESENTATION DU PERIMETRE DU GROUPE

APERÇU SUR L'EVOLUTION DES INDICATEURS DU GROUPE STB

PERSPECTIVES DU GROUPE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE STB

Le groupe STB est formé par la STB société mère et des filiales dans lesquelles elle détient directement ou indirectement plus de 50% au moins du capital. La STB en tant que société mère exerce donc un contrôle exclusif sur les sociétés du groupe.

Le groupe STB est composé de 13 sociétés réparties par pôle d'activité comme suit :

- Pôle financier : 8 sociétés
- Pôle Immobilier : 1 société
- Pôle touristique : 2 sociétés
- Pôle service : 2 sociétés

La société mère, la Société Tunisienne de Banque, est un établissement de crédit fondé en 1958 et régi par les dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016. Elle est cotée en bourse et son capital qui s'élève à 776.875.000 dinars est entièrement libéré et est divisé en 155.375.000 actions ordinaires de valeur nominale égale à 5 dinars.

Le groupe STB exerce essentiellement ses activités au niveau de quatre pôles économiques :

- **Pôle financier** : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2016/48 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement, à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion des organismes de placement collectif des valeurs mobilières O.P.C.V.M (Loi n°88-92 du 2-8-88 et loi n°2001-83 du 24-7-2001) et les SICAR régies par la loi n°95-87 du 30-10-95.
- **Pôle touristique** : ce pôle regroupe les unités hôtelières et les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.
- **Pôle des services** : ce pôle regroupe les entités du support et de logistique pour le compte de la STB et de ses Filiales.
- **Pôle de l'immobilier** : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement et d'aménagement de

terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.

Présentation des principales sociétés appartenant au Groupe STB

Pôle financier

STB INVEST SICAF

La STB INVEST a été créée en 1991, son objet social consiste en la promotion des investissements dans le pays sous le régime des sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF).

Courant 2021, STB INVEST est devenue membre à l'association Tunisienne des Investisseurs en Capital.

STB FINANCE

Créée en 1967, cette société opère en tant que intermédiaire en bourse et a pour objet de réaliser toutes opérations de transaction et de gestion des valeurs mobilières. Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du groupe STB par pôle de métier, il a été décidé de transférer la gestion des OPCVM de la STB Manager à la STB finance. Il a été décidé en date du 16 juillet 2020 le transfert de la gestion des SICAV.

En vue de développer l'activité commerciale et créer une meilleure synergie intra groupe STB, un plan d'actions a été entamé qui vise essentiellement à conforter la contribution des filiales à la formation de la valeur ajoutée du groupe et à en assurer plus d'interaction de leurs activités. Dans ce cadre la STB Finance jouera un rôle crucial dans le développement escompté en matière de croissance des revenus sur les opérations de marché aussi bien obligataires que des capitaux.

A ce titre, des conventions de motivation ont été mises en place destinées à développer à travers le réseau de la STB les métiers de : Assets-Management, Corporate, IPO, Gestion de fortune ainsi que les produits de la STB finance.

LES SICAV (SICAV L'INVESTISSEUR, SICAV L'EPARGNANT, SICAV L'AVENIR)

Ces trois SICAV sont des sociétés d'investissement à capital variable, ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

La SICAV L'EPARGNANT est une sicav obligataire alors que la SICAV L'INVESTISSEUR et la SICAV L'AVENIR sont des SICAV mixtes.

Leurs objectifs est de procurer à leurs actionnaires des revenus réguliers et conséquents ainsi qu'une liquidité optimale.

STB MANAGER

Créée en 2002, la STB MANAGER avait pour objet la gestion des OPCVM. Son nouvel objet social a été étendu à la gestion des FCPR du groupe STB.

En 2021, la STB MANAGER a augmenté son capital social pour un montant de 2 MD exclusivement souscrit par la STB pour développer sa nouvelle activité.

Comme première réalisation, la STB MANAGER a créé deux fonds :

Le fonds «ESSOR FUND» dont le montant collecté est de 5 MD. Ce Fonds est en phase d'investissement. La STB MANAGER a mis en place un comité d'investissement pour la sélection des projets à financer par ledit fonds

Le fonds «STB GROWTH FUND» dont le montant projeté est de 30 MD qui sont destiné à financer les secteurs innovants et les Start-up. La STB Manager a préparé le deal flow dudit fonds.

STB SICAR

Créée en 1998, la société d'investissement à capital risque STB SICAR, a pour objet la prise de participations pour son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession.

Dans le cadre de son développement et de la continuité de son activité, STB SICAR a obtenu, en 2021, 3 fonds à capital risque d'un total de 13 200 mD :

- Fonds groupe STB: «STB 15» d'un montant de 10 000 mD et «ERMG 6» d'un montant de 200 mD;
- Fonds privé «BIOPRO» d'un montant de 3 000 mD.

SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES (STRC)

La STRC, créée en 1999, est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la Loi 98-4 du 02 février 1998. L'objet social de la STRC est le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui.

Pour répondre aux objectifs d'efficacité et d'efficience, la société a procédé au renforcement de ses moyens humains, matériels et logistiques et développer son système d'information, ses procédures et son organisation.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été réalisées :

- La mise en place de l'application Smart Manager pour la veille juridique et l'investigation ;
- L'entrée en production d'une nouvelle application métier ;
- Le démarrage d'un chantier pour assainir le portefeuille ;
- La mise en place d'une équipe dédiée à la gestion et le suivi du recouvrement des créances auprès des sous-traitants.

Pôle touristique

ACTIVHOTELS

Créée en 2006, ACTIVHOTELS est une société anonyme qui a pour objet la création, l'acquisition, la vente, la location, l'exploitation et la gestion de tout ensemble hôtelier, touristique ou balnéaire.

ED-DKHILA

Créée en 1966, la Société Touristique ED-DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances « Résidence Club Skanès » sis à la zone touristique de Monastir qui est en location depuis plusieurs années.

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur (Loi 2016-48), la CAREPP a autorisé les organes de décision et de délibération de la STB, en date du 06/12/2018, à céder 98% du capital social correspond à la participation du groupe STB (68%) et d'autres actionnaires (30%) .

Dans ce cadre, la société a élaboré des termes des références pour le choix d'un cabinet spécialisé en vue de l'évaluation de la société.

Pôle de l'immobilier

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilière de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur.

Suite à la vacance du poste Directeur Général, un Administrateur a été désigné en tant que Administrateur Délégué par le Conseil de la société pour la période allant du 23/06/2021 au 23/12/2021.

A noter que le Conseil d'Administration de la STB a décidé, en date du 8 septembre 2021, la cession des éléments d'actifs de l'Immobilière de l'Avenue.

Pôle des services

SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE

La STB Sécurité et Gardiennage est une société anonyme créée en 2015 ayant pour objet d'assurer la sécurité et le gardiennage des biens et établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Par ailleurs et dans le cadre de la synergie du groupe, la STB Sécurité et Gardiennage a conclu une 2^{ème} convention de services de gardiennage avec la STB pour le renforcement des effectifs de la société.

Liste des sociétés faisant partie du périmètre du Groupe STB au 31 décembre 2021

En Millions de Dinars			
SOCIETES CONSOLIDEES	POLE D'ACTIVITE	PAYS	CAPITAL
1. STB BANK (société Mère)	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE	776 875
2. STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 352
3. STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 500
4. STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	6 500
5. STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	19 495
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	SERVICE	TUNISIE	9 400
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 662
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	SERVICE	TUNISIE	4 000
9. SOCIETE ED DKHILA	SERVICE	TUNISIE	7 500
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE	28 784
11. SICAV L'INVESTISSEUR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	920
12. SICAV L'AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	1 086
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 275
14. SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	18 002
15. TUNISIAN FOREIGN BANK (en Euro)	ETABL. DE CREDIT	FRANCE	43 423
16. STE MOYENS GENERAUX	SERVICE	TUNISIE	500
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	SERVICE	TUNISIE	20
18. S.T.C VERITAS	SERVICE	TUNISIE	649
19. SONI BANK (en milliers de FCFA)	ETABL. DE CREDIT	NIGER	14 919
20. S.C.I «LA MAISON DU BANQUIER»	SERVICE	TUNISIE	1 773
21. S.P.C.M «ELFEJJA»	SERVICE	TUNISIE	8 000
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	SERVICE	TUNISIE	200

STB MOYENS GÉNÉRAUX

La STB Moyens Généraux est une société anonyme créée en 2014 ayant pour objet d'assurer le service de nettoyage des locaux et des établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Suite à l'extension de son objet social, la société a obtenu une carte d'identification fiscale stipulant une activité principale «le nettoyage et la désinfection des locaux» et une activité secondaire «autre mise à disposition de ressources humaines».

Ainsi, la société est désormais en mesure de satisfaire les besoins de la Banque et ses différentes filiales en ressources humaines pour assurer les activités de support et de soutien.

GENERALE DE VENTE «GEVE»

La Société Générale de vente GEVE a été constituée le 11 Juillet 2007, en vertu de la décision de la CAREP du 12 Mars 2007. Elle a pour objet la détention, l'achat et la revente de tout actif ou patrimoine immobilier ou mobilier d'entre les mains de la STIA.

L'exercice 2021 a enregistré l'événement le plus marquant depuis la création de la GEVE consistant en la cession du Site STIA I-SOUSSE pour une valeur de 11,9 MD générant ainsi une plus-value sur cession de 9,467 MD.

Classification des sociétés rentrant dans le périmètre du Groupe STB

SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE

Selon les normes IAS 28.5 et NCT36 l'intégration globale est appliquée lorsque la société mère détient un contrôle exclusif sur la société à consolider, soit le pouvoir de diriger les politiques financières

et opérationnelles afin d'obtenir les avantages de ses activités, ainsi que le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Les sociétés intégrées globalement sont au nombre de 13 dont la société mère:

En Millions de Dinars			
SOCIETES CONSOLIDEES	POLE D'ACTIVITE	PAYS	CAPITAL
STB	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE	776 875
STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 352
STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 500
STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	6 500
STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	19 495
IMM. AVENUE	SERVICE	TUNISIE	9 400
STRC	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 662
GEVE	SERVICE	TUNISIE	4 000
EDDKHILA	SERVICE	TUNISIE	7 500
ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE	28 784
STBMG	SERVICE	TUNISIE	500
MGERT	SERVICE	TUNISIE	20
STBSG	SERVICE	TUNISIE	200

SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE

Selon les normes IAS 28.5 et NCT36, les sociétés mises en équivalence du groupe STB opèrent dans des secteurs d'activités diversifiés tel que les SICAV, les services et essentiellement le tourisme. De ce fait, et dans le cadre de son soutien à l'économie nationale, la société mère met en évidence cette influence notable par les faits suivants :

- Une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue;

- Une participation au processus d'élaboration des politiques par le conseil et l'assistance logistique et financière;
- Des transactions significatives entre la STB et l'entreprise détenue : en termes d'engagement en participation et/ ou en crédits (pool bancaire) ;
- Un échange de personnels dirigeants (personnels détachés).

En Millions de Dinars			
SOCIETES CONSOLIDEES	POLE D'ACTIVITE	PAYS	CAPITAL
SICAV L'INVESTISSEUR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	920
SICAV L'AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	1 086
SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 275
SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	18 002
TUNISIAN FOREIGN BANK	ETABL. DE CREDIT	FRANCE	43 423
S.T.C VERITAS	SERVICE	TUNISIE	649
SONI BANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER	14 919
S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	SERVICE	TUNISIE	1 773
S.P.C.M "ELFEJJA"	SERVICE	TUNISIE	8 000

Evolution du pourcentage de contrôle et des pourcentages d'intérêts

POURCENTAGES DE CONTROLE

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le

périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB.

Le tableau suivant, présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2020 :

SOCIETES CONSOLIDEES	% de Contrôle du Groupe		
	2021	2020	Var %
1. STB BANK (société Mère)	100,00%	100,00%	0,00%
2. STB INVEST	95,05%	94,60%	0,44%
3. STB MANAGER	99,99%	99,96%	0,03%
4. STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%
5. STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%
9. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	100,00%	100,00%	0,00%
11. SICAV L'INVESTISSEUR	78,17%	78,29%	-0,12%
12. SICAV L'AVENIR	98,35%	98,37%	-0,03%
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	1,61%	1,98%	-0,36%
14. SICAV EPARGNANT	8,83%	3,35%	5,48%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK	49,46%	49,46%	0,00%
16. STE MOYENS GENERAUX	99,98%	99,98%	0,00%
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	49,95%	49,95%	0,00%
18. S.T.C VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	19,96%	0,00%
21. S.P.C.M "EL FEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	99,90%	99,90%	0,00%

POURCENTAGES D'INTERET OU DEPENDANCE FINANCIERE AU GROUPE

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée. Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode

de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires.

Il est également utilisé comme un outil principal dans la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres. Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement

par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.

L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2020 :

SOCIETES CONSOLIDEES	% d'intérêt du Groupe		
	2021	2020	Var %
1. STB BANK (société Mère)	99,98%	99,99%	0,00%
2. STB INVEST	94,72%	94,73%	0,00%
3. STB MANAGER	99,40%	97,05%	2,35%
4. STB FINANCE	95,55%	95,55%	0,00%
5. STB SICAR	98,58%	98,58%	0,00%
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,16%	99,16%	0,00%
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,72%	99,72%	0,00%
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	49,99%	49,99%	0,00%
9. SOCIETE ED DKHILA	67,51%	67,51%	0,00%
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,93%	99,94%	0,00%
11. SICAV L'INVESTISSEUR	75,85%	75,97%	-0,12%
12. SICAV L'AVENIR	97,55%	97,58%	-0,03%
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	1,56%	1,89%	-0,34%
14. SICAV EPARGNANT	8,68%	3,20%	5,48%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	49,45%	49,45%	0,00%
16. STE MOYENS GENERAUX	97,15%	97,15%	0,00%
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	49,93%	49,94%	0,00%
18. S.T.C VERITAS	27,05%	27,05%	0,00%
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	19,96%	0,00%
21. S.P.C.M "EL FEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	97,06%	97,06%	0,00%

APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU GROUPE STB

Chiffres clés du Groupe STB

En millions de dinars		déc 2017	déc 2018	déc 2019	déc 2020	déc 2021	CGAR
Activité	Total du bilan	9 089,9	10 615,0	11 406,8	12 348,4	13 602,1	10,6%
	Dépôts clientèle	5 985,5	6 340,1	7 331,9	8 413,7	8 982,9	10,7%
	Encours des crédits nets à la clientèle	6 043,7	7 074,1	7 974,2	9 081,7	9 718,1	12,6%
Résultats	Marge d'intermédiation	158,2	247,9	359,4	361,9	363,4	23,1%
	Volume des commissions nettes	75,7	86,2	103,0	115,9	132,1	15,0%
	Chiffres d'affaires	634,3	835,5	1 043,3	1 083,0	1 124,4	15,4%
	Produit net bancaire	350,6	465,0	596,6	621,3	654,9	16,9%
	Charges opératoires	245,3	240,7	255,7	273,5	314,8	6,4%
	Résultat net de l'exercice	17,6	59,9	178,7	68,4	128,5	64,3%
Capitaux propres	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Réserves consolidés	-314,0	79,8	132,7	300,8	378,9	
	Actions propres	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	0,0%
	Résultats de la période	17,6	59,9	178,7	68,4	128,5	64,3%
	Capitaux propres	475,0	911,1	1 082,7	1 140,6	1 278,8	28,1%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	3,9%	7,0%	19,8%	6,4%	11,2%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,2%	0,6%	1,6%	0,6%	1,0%	
	Résultats Net / PNB	5,0%	12,9%	30,0%	11,0%	19,6%	
	Commissions nettes / P.N.B	21,6%	18,5%	17,3%	18,7%	20,2%	
	Marges d'intermédiations / PNB	45,1%	53,3%	60,2%	58,2%	55,5%	
	Commissions nettes / masse salariale	49,9%	54,0%	60,9%	65,1%	64,5%	
	Coefficient d'exploitation	70,0%	51,8%	42,9%	44,0%	48,1%	

ÉVOLUTIONS DU BILAN CONSOLIDÉ

Au niveau des postes de l'actif :

A fin 2021, le total actif du groupe STB s'est élevé à 13.602,1 MD en hausse de 1.253,6 MD ou 10,2% par rapport à son niveau arrêté à fin 2020. La progression enregistrée est expliquée par les principales variations suivantes:

- Hausse de l'encours des créances sur la clientèle de +636,4 MD ou +7,0% qui s'est élevé à 9.718,1 MD au terme de l'exercice 2021. Cette progression revient à la société mère qui a vu son encours augmenté de 650,7 MD ou 7,2%;
- Augmentation du portefeuille titres commercial de +184,1 MD ou +37,8%, observée essentiellement au niveau de la société (+174,7 MD ou +38,3%);
- Progression du portefeuille titres d'investissement de +65,1 MD ou +6,2%, quasiment concentrée au niveau du portefeuille de la société mère;
- Accroissement des avoirs et caisse auprès de la BCT de 240,6 MD et des créances sur les établissements bancaires et financiers de 203,7 MD. Ces variations ont été enregistrées essentiellement au niveau des comptes de la société mère.

Au niveau des postes du passif :

Le total du passif du Groupe a enregistré une progression de +1.111,9 MD ou +9,9% qui s'explique principalement par les variations suivantes :

- Dépôts et avoirs de la clientèle : +569,2 MD ou +6,8% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2021 à 8.982,9 MD contre 8.413,7 MD à fin 2020. A ce titre, la Société mère a enregistré une hausse de +605,5 MD ou +7,2%
- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers : +185,9 MD ou +51,6%
- Emprunts et ressources spéciales : +128,8 MD ou +36,6% l'encours de cette catégorie de ressources de la société mère a connu une progression de +132,6 MD ou +36,5%

Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à 1.278,8 MD à fin 2021 contre 1.140,6 MD au terme de l'exercice 2020 enregistrant ainsi une hausse de +138,3 MD ou +12,1%.

Cette variation est attribuée à la hausse des réserves consolidées de 78 MD ou 26,0% et la consolidation du résultat du groupe de 60 MD ou 87,9%

Cette dernière appréciation a concerné les résultats consolidés de la société mère (+48,8 MD) et à un degré moindre ceux de la STRC, STB Finance, SONIBANK, GEVE et ACTIVHOTELS dont les résultats consolidés cumulés est de 9,3 MD

ÉVOLUTION DU RESULTAT DU GROUPE ET DE SES PRINCIPALES COMPOSANTES

A fin décembre 2021, le résultat net consolidé du groupe STB a connu une progression de 60,1 MD ou 87,9% pour se situer à 128,5 MD contre 68,4 MD à fin 2020. Ce résultat provient essentiellement de la contribution positive de la société mère (116,0 MD).

L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- Le produit net bancaire s'est situé à 654,9 MD, enregistrant une hausse de 33,7 MD ou 5,4% se détaillant comme suit:
 - produits d'exploitation bancaire : + 41,4 MD ou 3,8%
 - charges d'exploitation bancaire : +7,8 MD ou 1,7%
- Les charges opératoires ont augmenté de 41,3 millions de dinars pour totaliser 314,8 Millions de dinars à fin décembre 2021. Cette situation est expliquée par l'accroissement de :
 - La masse salariale : + 26,6 MD pour totaliser 204,7 MD à fin 2021
 - Les charges générales d'exploitation : + 15,3 MD pour totaliser 94,4 MD
- Le coefficient d'exploitation s'est situé au terme de l'exercice 2021 à 47,9% contre 44,0% enregistré à fin 2020. Quant à celui de la société mère, il a atteint 43,4% en 2021 contre 39,6% au terme de 2020.
- Le résultat d'exploitation du groupe a connu une augmentation de 76,3 MD ou 43,5% pour totaliser 251,7 millions de dinars à fin décembre 2021 contre 175,3 millions de dinars à fin 2020.

L'exercice 2021 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 128,5 MD contre un résultat de même nature de 68,4 MD au 31 décembre 2020. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	116,1	67,1	48,9	72,8%
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	(1,7)	(4,6)	2,9	62,9%
Contribution des entités relevant du secteur des services financiers	8,3	4,5	3,8	84,9%
Contribution des entités relevant du secteur des autres services	5,9	1,4	4,6	335,6%
Total	128,5	68,4	60,1	87,9%

Répartition du résultat net et des réserves du groupe selon la norme de consolidation :

La ventilation des réserves et des résultats consolidés est détaillée comme suit:

En Milliers de Dinars

Sociétés Consolidées	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2021	2020	2021	2020
SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	360 967	292 361	126 565	70 220
1 STB BANK (société Mère)	384 356	313 174	116 009	67 144
2 STB INVEST	16 364	15 502	1 510	1 497
3 STB MANAGER	800	1 157	(687)	(383)
4 STB FINANCE	1 162	1 031	1 163	68
5 STB SICAR	5 563	5 464	36	(32)
6 L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	(4 965)	(1 056)	(1 259)	(1 160)
7 STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	(39 494)	(40 346)	4 919	2 727
8 SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	(936)	(1 846)	3 754	924
9 SOCIETE ED DKHILA	(273)	472	(932)	(745)
10 SOCIETE ACTIVHOTELS	(2 929)	(2 770)	1 526	(178)
11 STE MOYENS GENERAUX	(174)	(19)	17	(16)
12 MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	1 646	1 677	358	448
13 STB SECURITE ET GARDIENNAGE	(153)	(79)	151	(74)
SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	17 982	8 430	1 961	(1 807)
14 SICAV L'INVESTISSEUR	355	18	(37)	24
15 SICAV L'AVENIR	9	6	12	30
16 SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	(161)	(484)	154	101
17 SICAV EPARGNANT	14 226	(492)	1 198	441
18 TUNISIAN FOREIGN BANK EX «U.T.B»	(35 801)	(27 848)	(6 154)	(7 586)
19 S.T.C VERITAS	1 033	1 008	549	90
20 SONI BANK	34 762	33 824	4 461	3 018
21 S.C.I «LA MAISON DU BANQUIER»	(455)	(463)	35	21
22 S.P.C.M «ELFEJJA»	4 014	2 861	1 743	2 054
TOTAL	378 949	300 791	128 526	68 413

PERSPECTIVES DU GROUPE

Les principales perspectives du groupe STB telles que conçues dans le cadre de l'élaboration du business plan des Filiales couvrant la période 2021-2025, se présentent comme suit:

- Acquisition des participations stratégiques dans des sociétés financières;
- Restructuration du pôle Private Equity;
- Cession de la société ED-DKHILA et la société L'IMMOBILIERE de L'AVENUE dans le cadre de l'application de l'article 75 de la loi 48-2016;

- Conception d'outil de pilotage et de mesure de la performance du groupe STB;
- Adoption des normes IFRS par les filiales du groupe de la STB;
- Conformité aux dispositions des articles 53 et 54 de la circulaire n°2021-05 du 19 août 2021 en matière de gouvernance au sein du groupe STB et de la mise en place d'un système d'échange d'informations entre les entités du groupe.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN CONSOLIDÉ

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE DE L'EXERCICE 2021

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE DE L'EXERCICE 2020

INDICATEURS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2021

INDICATEURS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2020

BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Actifs					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	533 470	292 836	240 634	82,2%
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	571 959	368 309	203 650	55,3%
AC3	Créances sur la clientèle	9 718 101	9 081 688	636 413	7,0%
AC4	Portefeuille-titres commercial	670 811	486 710	184 101	37,8%
AC5	Portefeuille d'investissement	1 121 828	1 056 739	65 089	6,2%
AC5b	Titres mis en équivalence	108 153	100 144	8 009	8,0%
AC6	Valeurs immobilisées	143 724	146 302	(2 578)	(1,8%)
	Actif d'impôt différé	580	696	(116)	(16,7%)
AC7	Autres actifs	733 460	815 023	(81 563)	(10,0%)
Total des actifs		13 602 086	12 348 447	1 253 639	10,2%
Passifs					
PA1	Banque Centrale et CCP	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	546 276	360 361	185 915	51,6%
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	8 982 913	8 413 681	569 232	6,8%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	480 350	351 555	128 795	36,6%
	Passif d'impôt différé	34 962	32 397	2 565	7,9%
PA5	Autres passifs	805 567	808 659	(3 092)	(0,4%)
Total des passifs		12 311 693	11 199 759	1 111 934	9,9%
Intérêts Minoritaires		11 551	8 117	3 434	42,3%
Capitaux propres					
CP1	Capital	776 875	776 875	-	-
CP3	Réserves consolidés	378 949	300 791	78 158	26,0%
CP4	Actions propres	(5 508)	(5 508)	-	-
CP7	Résultat consolidé	128 526	68 413	60 113	87,9%
Total des Capitaux propres		6.14 1 278 842	1 140 571	138 271	12,1%
Total des capitaux propres et passifs		13 602 086	12 348 447	1 253 639	10,2%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	1 461 294	1 422 640	38 654	2,7%
HB2	Crédits documentaires	488 692	438 934	49 758	11,3%
Total des passifs éventuels		7.1 1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	115 590	73 730	41 860	56,8%
HB5	Engagements sur titres	101	101	-	-
Total des engagements donnés		7.2 115 691	73 831	41 860	56,7%
Engagements reçus					
HB7	Garanties reçues	2 208 276	2 025 200	183 076	9,0%
Total des engagements reçus		7.3 2 208 276	2 025 200	183 076	9,0%

ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2021	2020	Écart	%	
Produits d'exploitation bancaire						
PR1	Intérêts et revenus assimilés	8.1	827 974	819 451	8 523	1,0%
PR2	Commissions (en produits)	8.2	137 014	120 021	16 993	14,2%
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8.3	91 895	71 918	19 977	27,8%
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	8.4	67 514	71 585	(4 071)	(5,7%)
Total produits d'exploitation bancaire			1 124 397	1 082 975	41 422	3,8%
Charges d'exploitation bancaire						
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	8.5	(464 569)	(457 574)	(6 995)	(1,5%)
CH2	Commissions encourues		(4 887)	(4 122)	(765)	(18,6%)
CH3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire			(469 456)	(461 696)	(7 760)	(1,7%)
Produit Net Bancaire			654 941	621 279	33 662	5,4%
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8.6	(123 631)	(190 606)	66 975	35,1%
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8.7	(2 708)	(1 053)	(1 655)	(157,2%)
PR7	Autres produits d'exploitation	8.8	37 834	19 193	18 641	97,1%
CH6	Frais de personnel	8.9	(204 664)	(178 089)	(26 575)	(14,9%)
CH7	Charges générales d'exploitation	8.10	(94 399)	(79 078)	(15 321)	(19,4%)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(15 705)	(16 317)	612	3,8%
Résultat d'exploitation			251 668	175 329	76 339	43,5%
PR11	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		1 988	(1 789)	3 777	211,1%
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	8.11	(1 292)	5 339	(6 631)	(124,2%)
CH11	Impôt sur les bénéfices	8.12	(98 247)	(83 522)	(14 725)	(17,6%)
Résultat des activités ordinaires			154 117	95 357	58 760	61,6%
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(21 736)	(25 831)	4 095	15,9%
Résultat net de l'exercice			132 381	69 526	62 855	90,4%
PR9-CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat		3 855	1 113	2 742	246,4%
Résultat Net consolidé de l'exercice			128 526	68 413	60 113	87,9%

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Unité : Mille Dinars)

	Notes	2021	2020	Écart	%	
Activités d'exploitation						
Produits d'exploitation bancaire encaissés			997 319	944 160	53 159	5,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées			(428 555)	(429 370)	815	0,2%
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers			40 003	(194 768)	234 771	120,5%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle			(666 573)	(1 210 258)	543 685	44,9%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle			576 899	1 069 061	(492 162)	(46,0%)
Acquisitions / cessions des titres de placement			(189 775)	(124 720)	(65 055)	(52,2%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers			(243 756)	(163 420)	(80 336)	(49,2%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			5 688	(312 167)	317 855	101,8%
Impôt sur les bénéfices			(109 674)	(164 339)	54 665	33,3%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		9.1	(18 424)	(585 821)	567 397	96,9%
Activités d'investissement						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement			62 777	70 790	(8 013)	(11,3%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement			(61 770)	(48 634)	(13 136)	(27,0%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations			(11 735)	(12 824)	1 089	8,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		9.2	(10 728)	9 332	(20 060)	(215,0%)
Activités de financement						
Emissions / Remboursement d'emprunts			52 423	5 057	47 366	936,6%
Emissions / Remboursement des ressources spéciales			66 821	37 633	29 188	77,6%
Dividendes versés et autres distributions			(23)	(472)	449	95,1%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements		9.3	119 221	42 218	77 003	182,4%
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			(145)	(42)	(103)	(245,2%)
Incidence de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités			-	-	-	-
Incidence des reclassements et corrections sur les liquidités et équivalents de liquidités			-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		9.3	89 924	(534 313)	624 237	116,8%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période			(1 066 967)	(532 654)	(534 313)	(100,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période		9.4	(977 043)	(1 066 967)	89 924	8,4%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(MONTANTS EXPRIMÉS EN MILLE DINARS - MDT)

NOTE 1 - PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe STB se compose de la banque, société mère, 13 sociétés filiales et 8 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, bancaires et autres services. Le Groupe est présenté au 31/12/2021 comme suit :

STB : Société Tunisienne de Banque Etablissement de crédit, Banque Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis - Tunisie	
Services financiers	
STB SICAR Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	STB INVEST IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 EL Menzah
STB FINANCE IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 EL Menzah	SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis
STB MANAGER IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 EL Menzah	SICAV L'INVESTISSEUR IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 EL Menzah
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE IMMEUBLE STB-34, Rue Hédi KARRAY-1004 EL Menzah	SICAV L'EPARGNANT STB, Rue Hédi NOUIRA - 1001 TUNIS
SICAV AVENIR	
IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 EL Menzah	
Services bancaires	
TUNISIAN FOREIGN BANK 19, Rue des Pyramides 75001 Paris	SONI BANK AVENUE DE LA MAIRIE NIAMEY NE 0891, Ave de l'Africa, Niamey, Niger
Autres services	
GEVE C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	SOCIETE ACTIVHOTELS C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis
STB MOYENS GENERAUX 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	STB SECURITE ET GARDIENNAGE 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis
ED-DKHILA 25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	STVC VERITAS BP 728, Les Berges du Lac. 1080 LES BERGES DU LAC Tunis
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE 31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	MAISON DU BANQUIER 13 Av.khereddine Pacha. 1002 Tunis
Hôtel d'entreprises, Pôle industriel «EL FEJJA» 1153 Mornaguia La Mannouba	Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie MGERT 132 bis Rue DE LA CHIMIE, Sidi Rezig

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 147 agences, 188 Distributeurs Automatique de Billets-DAB, 11 Direction régionales et 2 Succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 750 439	768 752	99,0%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,5%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,8%
Personnes Morales Privées	11 290 569	56 453	7,3%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,4%
Personnes Physiques	12 211 418	61 057	7,9%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 624 561	8 123	1,0%
Personnes Morales	1 516 981	7 585	1,0%
Personnes Physiques	107 580	538	0,1%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,0%

NOTE 2 - RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999, ainsi que les Normes Comptables Techniques n°35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

NOTE 3 - BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la STB et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

3.1.1- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait. Le

groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres comprennent le montant à la date du regroupement d'origine, calculé selon NC38,

relative aux regroupements d'entreprises et la part des minoritaires dans les mouvements des capitaux propres depuis la date du regroupement.

- Les soldes intra- groupe et transactions intra-groupe et les profits latents en résultant sont éliminés de manière réciproque. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Les différences temporaires qui proviennent de l'élimination des profits et des pertes latents résultant de transactions intragroupe sont traitées selon les règles comptables relatives à l'impôt sur les résultats.

Méthode de mise en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les entreprises sur lesquelles le groupe n'exerce qu'une influence notable. Le groupe exerce une influence notable d'une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires pour des modifications dues à des variations des capitaux propres de l'entreprise détenues qui n'ont pas été incluses dans l'état de résultat.

Ainsi, la valeur des titres de participations seront substituées par la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mises en équivalence.

3.1.2 - Règles spécifiques à la consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

• Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la STB est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe STB. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe STB.

• Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du Groupe STB est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique «Autres produits d'exploitation».

• Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement

Pour les lots de créances cédées à la société STRC (lots 2017-2018-2019-2020-2021), il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste «Créances sur la clientèle».

• Retraitement des fonds gérés

Les encours des fonds gérés par les SICAR sont remplacés par les emplois effectués sur ces fonds et ce conformément aux états financiers de chaque fond, ainsi les provisions et les résultats sur fonds gérés sont reclassés en provisions et résultats sur les dits emplois.

• Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

• Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

• Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la dé-comptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

• Traitement des pertes revenant aux minoritaires

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

• Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux

propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

3.2.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.2.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2021 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste «Créances sur la clientèle». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la «B.C.T» n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère «gel du compte» et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.2.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; Leur montant s'élève au 31/12/2021 à 167 283 mD.

3.2.5 - Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous

forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2021, des provisions à caractère générale dites «Provisions Collectives» en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à l'ajustement de la méthode de calcul de la provision collective communiqué par la BCT le 11/02/2022.

3.3 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.3.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité du Groupe ;
- Les titres à revenus fixes acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste «Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.
- La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

ii. Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste «Revenus du portefeuille d'investissement».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.3.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

i. Les titres de transaction :

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

ii. Les titres de placement :

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises

en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.4 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à le circulaire n° 91-22.

- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.5 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances «Tunis – Ré».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre

les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.6 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.7 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.8 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par le Groupe se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
	10%
Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
Matériel informatique	33%*
Logiciels informatiques	33%
Agencements, aménagements et installations	10%
- Le droit au bail	5%
- Mob-bureau hors exploitation	10%
- Immeubles hors exploitation	2%
- Matériel outil hors exploitation	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la STB a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste «Autres capitaux propres».

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

3.9 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la STB pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la STB envers son personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.10- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.10.1 - Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur

SOCIETES CONSOLIDEES	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	35%	35%
TFB	35%	35%
Secteur financier		
STB INVEST	35%	35%
STRC	35%	35%
STB FINANCE	35%	35%
STB SICAR	35%	35%
STB MANAGER	35%	35%
Secteur du bâtiment		
L'IMMOB.DE L'AVENUE «IA»	15%	15%
Secteur des services		
GEVE	15%	15%
SOCIETE ACTIVHOTELS	15%	15%
STB MOYENS GENERAUX	15%	15%
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	15%	15%
SOCIETE EDDKHILA	15%	15%
SOCIETE MGERT	15%	15%

NOTE 4 - Périmètre de consolidation

4.1 Présentation du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la STB exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un

contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

3.10.2 - Impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

Pour l'exercice 2021 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est

également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les secteurs d'activité et les pays de résidence de chaque société se présentent comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	DESIGNATION	POLE D'ACTIVITE	PAYS
1. STB BANK (société Mère)	STB	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE
2. STB INVEST	STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
3. STB MANAGER	STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
4. STB FINANCE	STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
5. STB SICAR	STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	IMM. AVENUE	SERVICE	TUNISIE
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	STRC	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	GEVE	SERVICE	TUNISIE
9. SOCIETE ED DKHILA	EDDKHILA	SERVICE	TUNISIE
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE
11. SICAV L'INVESTISSEUR	SICAV INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
12. SICAV L'AVENIR	SICAV AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	SICAV OBLIG	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
14. SICAV EPARGNANT	SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX «U.T.B»	TFB	ETABL. DE CREDIT	FRANCE
16. STE MOYENS GENERAUX	STBMG	SERVICE	TUNISIE
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	MGERT	SERVICE	TUNISIE
18. S.T.C VERITAS	STCV	SERVICE	TUNISIE
19. SONI BANK	SONIBANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER
20. S.C.I «LA MAISON DU BANQUIER»	SCIMB	SERVICE	TUNISIE
21. S.P.C.M «ELFEJJA»	ELFEJJA	SERVICE	TUNISIE
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	STBSG	SERVICE	TUNISIE

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère, 21 entités au 31 décembre 2021 :

- 12 filiales traitées par intégration globale ;
- 9 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les pourcentages de contrôle, les pourcentages d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de consolidation de chaque entité du périmètre de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe		
	2021	2020	Var %	2021	2020	2021	2020	Var %
STB	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,98%	99,99%	0,00%
STB INVEST	95,05%	94,60%	0,44%	IG	IG	94,72%	94,73%	0,00%
STB MANAGER	99,99%	99,96%	0,03%	IG	IG	99,40%	97,05%	2,35%
STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%	IG	IG	95,55%	95,55%	0,00%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%	IG	IG	98,58%	98,58%	0,00%
IMM. AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%	IG	IG	99,16%	99,16%	0,00%
STRC	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,72%	99,72%	0,00%
GEVE	50,00%	50,00%	0,00%	IG	IG	49,99%	49,99%	0,00%
EDDKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	IG	IG	67,51%	67,51%	0,00%
ACTIVHOTELS	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,93%	99,94%	0,00%
SICAV INVEST	78,17%	78,29%	-0,12%	MEE	MEE	75,85%	75,97%	-0,12%
SICAV AVENIR	98,35%	98,37%	-0,03%	MEE	MEE	97,55%	97,58%	-0,03%
SICAV OBLIG	1,61%	1,98%	-0,36%	MEE	MEE	1,56%	1,89%	-0,34%
SICAV EPARGNANT	8,83%	3,35%	5,48%	MEE	MEE	8,68%	3,20%	5,48%
TFB	49,46%	49,46%	0,00%	MEE	MEE	49,45%	49,45%	0,00%
STBMG	99,98%	99,98%	0,00%	IG	IG	97,15%	97,15%	0,00%
MGERT	49,95%	49,95%	0,00%	IG	IG	49,93%	49,94%	0,00%
STCV	27,06%	27,06%	0,00%	MEE	MEE	27,05%	27,05%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%	MEE	MEE	25,00%	25,00%	0,00%
SCIMB	19,96%	19,96%	0,00%	MEE	MEE	19,96%	19,96%	0,00%
ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%	MEE	MEE	20,00%	20,00%	0,00%
STBSG	99,90%	99,90%	0,00%	IG	IG	97,06%	97,06%	0,00%

IG : intégration globale
MEE : Mise en équivalence
NI : Non intégrée

4.1.1- Traitements particuliers

Consolidation des comptes de la TUNISIAN FOREIGN BANK -TFB- : le pourcentage de contrôle du groupe de la STB dans la TFB a été arrêté au 31 décembre 2021 à 49,46%. Cependant, la TFB a été consolidé par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB estime qu'elle ne dispose pas du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ladite société.

Consolidation des comptes des SICAV : les pourcentages de contrôle du groupe STB dans certaines SICAV dépassent 50%. Cependant, les SICAV ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB ne dispose pas du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles

Pour SICAV EPARGNANT et SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE, Bien que le pourcentage de contrôle du groupe STB ne dépasse pas les 20%, ces 2 SICAV ont été retenues dans le périmètre de consolidation vu que l'influence existe dès que la gestion 2 sociétés est assurée par la STB FINANCE.

4.1.2- Variation du périmètre de consolidation du groupe STB

Le périmètre de consolidation 2021 n'a pas varié par rapport au périmètre de consolidation 2020.

4.2 - Sociétés exclus du périmètre de consolidation

Sont exclus du périmètre de consolidation du groupe STB, 43 sociétés pour les motifs présentés ci-dessous :

- Les sociétés en liquidation ou en situation compromise :

Ordre	Raison Sociale
1	SKANES PALACE INTERNATIONAL
2	AFRICA SOUSSE
3	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM «HOTEL NOUR EL AIN»
4	EL MARASSI
5	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)
6	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD «SEDHS»
7	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE «SEDAT»
8	STE COND. IMPR. & PUBLICITE «CIP»
9	STE DES IND. METALLURGIQUES «SIMET»
10	CIE MED. DE TOURISME «HOTEL DALIA»
11	STIA
12	DUNES DE NEFZAOUA (en faillite)
13	LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE BFT

- Les sociétés en veilleuses :

Ordre	Raison Sociale
1	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS
2	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE
3	STE D'ET. & DE DEVPT «ZOUARAA»
4	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI «SOCIK»
5	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"
6	OPTIMA SICAR
7	S.H.T. LES BERGES 2000 «Hôtel l'Atrium»
8	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL

- Les sociétés dont les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 sont indisponibles :

Ordre	Raison Sociale
1	SIDCO SICAR
2	CIE TQUE ARABE «CTA» (MARINA MONASTIR)
3	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR
4	STE TANIT INTERNATIONAL
5	MARINA HAMMAMET
6	SOPINO
7	SOPIC
8	SED SOUSSE NORD

- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice (sociétés sous administration judiciaire) :

Ordre	Raison Sociale
1	KURIAT PALACE
2	STE HOTELIERE «BEL AIR»

- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée :

Ordre	Raison Sociale
1	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)
2	STE RAMLA TOZEUR
3	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA
4	STE D'ACTIVITE TQUE «HOTEL ZODIAC»
5	Sté d'Etudes et de Prom.Tque «Hôtel Mariqueen» JERBA MARITIM
6	STE HOTEL YOUNES
7	STE TOURISME & ANIMATION «RAIS CLUB»
8	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS
9	STE INTLE DE GEST. HOT. «H. BYBLOS»
10	STE HOTEL BYZANCE
11	IMACO
12	STE HOTELIERE «DAR DHIAFA» TROPICANA CLUB

NOTE 5 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

5.1 - Affaire BRUNO POLI

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de Cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cours d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée au 31 décembre 2020 pour un montant de 36 533 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

5.2 - Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2021.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 219 499 millions de dinars dont 63 984 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

5.3- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation

et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2021 est de 23 052 mdt.

NOTE 6 - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

6.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 533 470 mDT au 31/12/2021 contre 292 836 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 240 634 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
CAISSE	78 527	73 304	5 223	7,1%
Caisse en Dinars	68 873	65 371	3 502	5,4%
Caisse en devise	9 654	7 933	1 721	21,7%
BCT	453 916	218 256	235 660	0
BCT en Dinars	7 156	35 294	(28 138)	(79,7%)
BCT en devise	396 760	182 962	213 798	116,9%
Facilité de dépôt	50 000	-	50 000	-
CCP	398	647	(249)	(38,5%)
TGT	629	629	-	-
Total	533 470	292 836	240 634	82,2%

6.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 571 959 mDT au 31/12/2021 contre 368 309 mDT au 31/12/2020.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires	43 623	75 608	(31 985)	(42,3%)
Comptes courants des banques résidentes	564	5 279	(4 715)	(89,3%)
Comptes courants des banques non résidentes	43 058	70 328	(27 270)	(38,8%)
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	-	-
Prêts aux établissements financiers	423 044	144 678	278 366	192,4%
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	322 000	70 000	252 000	360,0%
Prêts sur le marché monétaire en Devises	101 044	74 678	26 366	35,3%
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	(1 616)	-
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	106 804	147 909	(41 105)	(27,8%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	50 582	59 657	(9 075)	(15,2%)
Créances sur les organismes financiers spécialisés (TUNIS RE)	56 222	88 252	(32 030)	(36,3%)
Créances rattachées	104	114	(10)	(8,8%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	86	28	58	207,1%
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	18	86	(68)	(79,1%)
Total	571 959	368 309	203 650	55,3%

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles aux refinancements de la BCT	571 959	368 309	203 650	55,3%
Total	571 959	368 309	203 650	55,3%

Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire

Description	2021	2020	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	571 959	368 309	203 650	55,3%
Total	571 959	368 309	203 650	55,3%



La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	43 623	-	-	-	43 623
comptes courants des banques résidentes	564	-	-	-	564
comptes courants des banques non résidentes	43 058	-	-	-	43 058
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	423 044	-	-	-	423 044
Prêts sur le marché monétaire en dinars	322 000	-	-	-	322 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	101 044	-	-	-	101 044
Provisions sur prêts interbancaires	(1 616)	-	-	-	(1 616)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	531	1 500	48 551	-	50 582
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	56 222	-	-	-	56 222
Créances rattachées	104	-	-	-	104
Total	523 524	1 500	48 551	-	571 959

6.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2021 et 2020 se présente comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes courants débiteurs	993 367	981 759	11 608	1,2%
Crédits sur ressources spéciales	112 269	80 727	31 542	39,1%
Les créances prises en charge par l'État	13 711	17 981	(4 270)	(23,7%)
Bonification prise en charge par l'État	4 230	6 177	(1 947)	(31,5%)
Comptes courants associés	88 608	90 665	(2 057)	(2,3%)
Autres concours à la clientèle	10 170 782	9 646 951	523 831	5,4%
Créances à abandonner	3 562	3 562	-	-
Créances rattachées	94 119	96 785	(2 666)	(2,8%)
Créances bancaires détenues par la STRC	1 036 835	1 002 373	34 462	3,4%
Autres crédits sur ressources spéciales	36 585	31 659	4 926	15,6%
Total brut	12 554 068	11 958 639	595 429	5,0%
Provisions	(2 152 544)	(2 122 772)	(29 772)	(1,4%)
Provisions sur comptes courants	(150 255)	(158 045)	7 790	4,9%
Provisions sur ressources spéciales	(34 441)	(26 993)	(7 448)	(27,6%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(770 537)	(786 605)	16 068	2,0%
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	(47 533)	1 981	4,2%
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	-	-
Provisions collectives	(138 723)	(131 821)	(6 902)	(5,2%)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(1 012 581)	(971 320)	(41 261)	(4,2%)
Agios réservés	(646 249)	(710 988)	64 739	9,1%
Agios réservés sur comptes courants	(47 461)	(56 332)	8 871	15,7%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(547 322)	(605 268)	57 946	9,6%
Agios réservés sur comptes courants associés	(34 579)	(34 656)	77	0,2%
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(13 780)	(11 625)	(2 155)	(18,5%)
Produits perçus d'avance	(37 174)	(43 191)	6 017	13,9%
Total Net en Mdt	9 718 101	9 081 688	636 413	7,0%

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2021 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	993 367	(115 338)	(34 917)	(47 461)	-	795 651
C/ Ressources spéciales	148 853	(30 334)	(4 108)	-	-	114 411
Comptes courants associés	88 608	(32 153)	(13 400)	(34 579)	-	8 476
Autres conc. à la clientèle	10 188 723	(422 165)	(348 370)	(547 322)	(37 173)	8 833 693
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)	-	-
Créances détenues par la STRC	1 036 835	(1 012 581)	-	-	-	24 254
Créances rattachées	94 119	-	-	(13 780)	-	80 339
Total	12 554 067	(1 613 026)	(400 795)	(646 249)	(37 173)	9 856 824
Provisions collectives	-	(138 723)	-	-	-	(138 723)
Encours net	12 554 067	(1 751 749)	(400 795)	(646 249)	(37 173)	9 718 101

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
Comptes courants débiteurs	993 367	-	-	-	993 367
Crédits sur ressources spéciales	2 914	10 426	63 960	34 969	112 269
Les créances prises en charge par l'État	13 711	-	-	-	13 711
Bonification prise en charge par l'État	4 230	-	-	-	4 230
Comptes courants associés	88 608	-	-	-	88 608
Autres concours à la clientèle	3 579 946	1 959 501	3 509 044	1 122 291	10 170 782
Créances bancaires détenues par la STRC	1 036 835	-	-	-	1 036 835
Total au 31 décembre 2018	5 719 611	1 969 927	3 573 004	1 157 260	12 419 802

L'évolution des créances douteuses et leurs provisions se détaille ainsi :

Libellé	2020	Dotations	Reprises	Reclass	2021
Provisions sur comptes courants	(158 045)	(28 319)	33 024	3 085	(150 255)
Provisions sur ressources spéciales	(26 993)	(7 398)	2 061	(2 111)	(34 441)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(786 605)	(129 167)	147 219	(1 983)	(770 536)
Provisions sur comptes courants associés	(47 533)	-	1 980	1	(45 552)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(131 821)	(6 901)	-	(1)	(138 723)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(971 320)	(5 043)	751	(36 969)	(1 012 581)
Total	(2 122 772)	(176 828)	185 035	(37 978)	(2 152 543)

6.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

6.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 50 198 mille dinars au titre de l'exercice 2021, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2021 à 400 794 mille dinars

6.3.3 - Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions à caractère générale dites «Provisions Collectives» en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants

(classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

La provision collective a été déterminée conformément à la nouvelle méthodologie référentielle édictée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021 et a été estimée fin 2021 à 138 723 millions de dinars.

6.3.4 - Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 13 711 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

6.4 - Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste s'élève 670 811 mDT au 31/12/2021 contre 486 710 mDT au 31/12/2020. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2020	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	2021
I- Titres de placement	478 315	532 471	(334 667)	(9 415)	666 704
Actions (Placement)	21 433	2 391	(167)	(481)	23 176
BTA (Placement)	446 098	488 607	(304 650)	-	630 055
Obligations (Placement)	-	-	-	8	8
Billets de trésorerie et certificats de dépôt (Placement)	-	7 757	(4 000)	1 838	5 595
Parts dans les OPCVM (Placement)	13 217	3 047	(1 828)	1 254	15 690
Autres titres de placement	222	19 324	(7 742)	(11 563)	241
Créances rattachées aux BTA (Placement)	29 475	11 345	-	-	40 820
Primes / décotes sur BTA (Placement)	(27 794)	-	(16 280)	-	(44 074)
Provisions sur titres de placement	(4 336)	-	-	(471)	(4 807)
II- Titres de transactions	8 395	-	(4 287)	(1)	4 107
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	8 395	-	(4 287)	(1)	4 107
Bons de trésor à court terme (Transaction)	9 033	-	(4 624)	(1)	4 408
Créances et dettes rattachées	(638)	-	337	-	(301)
Total net	486 710	532 471	(338 954)	(9 416)	670 811

6.5 - Portefeuille titre d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1 121 828 mDT au 31/12/2021 contre 1 056 739 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	798 100	-	-
Décote/primes sur BTA d'investissement	(17 468)	(21 260)	3 792	17,8%
Créances rattachées	25 527	29 521	(3 994)	(13,5%)
Total BTA d'investissement	806 159	806 361	(202)	(0,0%)
Emprunts obligataires	111 577	53 077	58 500	110,2%
Emprunt national	700	14 100	(13 400)	(95,0%)
Provisions Emprunts obligataires	(3 650)	(3 650)	-	-
Créances rattachées	6 753	2 856	3 897	136,4%
Total autres titres d'investissement	115 380	66 383	48 997	73,8%
Parts dans les FCP	49 146	39 146	10 000	25,5%
Provisions sur parts dans les FCP	(996)	(1 855)	859	46,3%
Total FCP	48 150	37 291	10 859	29,1%
Titres de participations	230 714	230 184	530	0,2%
Participations en rétrocession	121 294	113 567	7 727	6,8%
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(131 719)	(129 198)	(2 521)	(2,0%)
Provisions sur participations en rétrocession	(68 571)	(68 268)	(303)	(0,4%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(334)	2	0,6%
Créances rattachées aux participations en rétrocession				
Total Titres de participation	152 139	146 704	5 435	3,7%
Total général	1 121 828	1 056 739	65 089	6,2%

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2020	Souscription	Cession / remboursement / restitution	Reclassement	2021
BTA d'investissement	798 100	36 600	(36 600)	-	798 100
Emprunts obligataires	53 077	76 896	(12 200)	(6 196)	111 577
Emprunt national	14 100	-	(14 100)	700	700
Parts dans les FCP	39 146	10 000	-	-	49 146
Titres de participations	230 184	582	(508)	456	230 714
Participations en rétrocession	113 567	508	(584)	7 803	121 294
Sociétés en liquidation	30	-	-	-	30
Total en mDT	1 248 204	124 586	(63 992)	2 763	1 311 561

6.6 - Titres mis en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	Participation du Groupe 2021	Participation du Groupe 2020	Var %	Valeur d'équivalence 2021	Valeur d'équivalence 2020	Variation	%
SICAV INVEST	75,9%	76,0%	(0,1%)	896	992	(96)	(9,7%)
SICAV AVENIR	97,5%	97,6%	(0,0%)	1 115	1 134	(19)	(1,7%)
TFB	49,5%	49,5%	(0,0%)	20 641	27 162	(6 521)	(24,0%)
STCV	27,1%	27,1%	(0,0%)	1 696	1 212	484	39,9%
SONIBANK	25,0%	25,0%	(0,0%)	47 418	45 035	2 383	5,3%
SCIMB	20,0%	20,0%	(0,0%)	1 249	1 228	21	1,7%
ELFEJJA	20,0%	20,0%	(0,0%)	13 758	12 916	842	6,5%
SICAV EPARGNANT	8,7%	3,2%	5,5%	18 968	7 662	11 306	147,6%
SICAV OBLIG	1,6%	1,9%	(0,3%)	2 412	2 803	(391)	(13,9%)
Total				108 153	100 144	8 009	8,0%

6.7 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 143 724 mDT au 31/12/2021. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute 2020	Acquisition/ Cession 2021	Valeur Brute 2021	Amort. 2020	Dotation / Prov. 2021	Transf.	Amort 2021	Valeur Nette 2021
Immobilisations Incorporelles	31 103	4 841	35 944	(25 975)	(4 185)	536	(29 624)	6 320
Logiciel informatique	31 026	4 841	35 867	(25 955)	(4 185)	536	(29 604)	6 263
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Autres immob. incorporelles	20	-	20	(20)	-	-	(20)	-
Immobilisations Corporelles	337 692	6 482	344 174	(196 517)	(11 519)	1 265	(206 771)	137 404
Terrains	27 752	12 016	39 768					39 768
Constructions	90 749	(2 054)	88 695	(49 067)	(1 956)	949	(50 074)	38 621
Mobilier de bureaux	7 010	1 966	8 976	(6 268)	(571)	(130)	(6 969)	2 007
Matériel de transport	3 855	862	4 717	(2 106)	(546)	165	(2 487)	2 230
Matériel informatique	48 383	2 109	50 492	(45 386)	(3 044)	(1 179)	(49 609)	883
Matériel de communication	3 270	(1 199)	2 071	(2 627)	(114)	1 422	(1 319)	752
Matériel de bureaux	19 195	(626)	18 569	(17 316)	(526)	170	(17 672)	897
Matériel de sécurité	5 547	530	6 077	(3 364)	(298)	26	(3 636)	2 441
Matériel de climatisation	5 823	265	6 088	(5 382)	(123)	(1)	(5 506)	582
Agencem. amén. et instal.	62 003	3 532	65 535	(39 305)	(3 468)	(3 102)	(45 875)	19 660
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	394	9	403	(348)	(10)	(1)	(359)	44
Matériel et outill. touristiques	14 141	-	14 141	(12 680)	(314)	-	(12 994)	1 147
Immeubles hors exploit	39 643	(11 414)	28 229	(12 626)	(549)	2 946	(10 229)	18 000
Imm. En attente affectation	659	-	659	-	-	-	-	659
Autres immob. corporelles	9 235	486	9 721	(11)	-	-	(11)	9 710
TOTAL	368 794	11 323	380 117	(222 492)	(15 704)	1 801	(236 395)	143 724

6.8 - Autres actifs

Au 31/12/2021, les autres postes d'actif totalisent 733 460 mDT contre 815 023 mDT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Prêts et avances au personnel	171 182	158 027	13 155	8,3%
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	8 808	7 393	1 415	19,1%
Avance sur impôt sur les sociétés	74 987	75 307	(320)	(0,4%)
Stocks divers	16 187	16 086	101	0,6%
Différence de change à la charge de l'état	39	238	(199)	(83,6%)
Écart de conversion Actif	-	23 527	(23 527)	(100,0%)
Siège, succursales et agences Actif	31 921	13	31 908	245446,2%
Comptes de régularisation active	158 394	116 110	42 284	36,4%
Valeurs présentées à la compensation	60 663	139 844	(79 181)	(56,6%)
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débits à régulariser	812	1 248	(436)	(34,9%)
Charges payées d'avance	1 203	960	243	25,3%
Produits à recevoir	(595)	5 366	(5 961)	(111,1%)
Créances cédées	2 361	2 930	(569)	(19,4%)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	18 099	21 084	(2 985)	(14,2%)
Autres comptes d'actif	133 155	194 298	(61 143)	(31,5%)
Débiteurs divers	15 810	15 536	274	1,8%
Stocks de travaux immobiliers terminés	27 713	25 016	2 697	10,8%
Clients et comptes rattachés	4 761	4 933	(172)	(3,5%)
Impôts exigibles - Actif	7 300	6 043	1 257	20,8%
Provisions comptes d'État, impôt et taxes	(115)	(115)	-	-
Provisions sur autres comptes d'actif	(1 779)	(1 385)	(394)	(28,4%)
Provisions sur clients et comptes rattachés	(700)	(690)	(10)	(1,4%)
TOTAL	733 460	815 023	(81 563)	(10,0%)

6.9 - Banque central et CCP

Au 31/12/2021 ce poste totalise 1 461 625 mDT contre 1 233 106 mDT au 31/12/2020. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Appel d'offre	1 427 000	1 045 000	382 000	36,6%
Facilité de prêt	-	92 000	(92 000)	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	33 278	95 413	(62 135)	(65,1%)
Dettes rattachées	1 347	693	654	94,4%
TOTAL	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%

6.10 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2021 ce poste totalise 546 276 mDT contre 360 361 mDT au 31/12/2020. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Comptes à vue des établissements financiers	72 951	38 805	34 146	88,0%
Banques de dépôts	16	16	-	-
Banques non résidentes	72 935	38 789	34 146	88,0%
Emprunts auprès des établissements financiers	471 293	319 316	151 977	47,6%
Emprunts en dinars	210 126	37 228	172 898	464,4%
Emprunts en devises	261 167	282 088	(20 921)	(7,4%)
Avoir en compte des établissements financiers et dettes rattachées	2 032	2 240	(208)	(9,3%)
Total	546 276	360 361	185 915	51,6%

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	72 951	38 805	34 146	88,0%
Emprunts auprès des établissements financiers	471 293	319 316	151 977	47,6%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 032	2 240	(208)	(9,3%)
Total	546 276	360 361	185 915	51,6%

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dettes matérialisées par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Dettes non matérialisées par des titres du marché interbancaire	546 276	360 361	185 915	51,6%
Total	546 276	360 361	185 915	51,6%

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	entre 3 mois et 1 an	entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	72 951	-	-	-	72 951
Banques de dépôts	16	-	-	-	16
Banques non résidentes	72 935	-	-	-	72 935
Emprunts auprès des établissements financiers	382 721	88 572	-	-	471 293
Emprunts en dinars	210 126	-	-	-	210 126
Emprunts en devises	172 595	88 572	-	-	261 167
Avoir en compte des établissements financiers	2 032	-	-	-	2 032
Total	457 704	88 572	-	-	546 276

6.11 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 8 982 913 mDT au 31/12/2021 contre 8 413 681 mDT au 31/12/2020. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dépôts à vue	2 586 224	2 335 391	250 833	10,7%
Dépôts épargne	3 585 870	3 347 891	237 979	7,1%
Compte à terme	581 453	605 279	(23 826)	(3,9%)
Comptes en dinars convertibles	108 603	94 038	14 565	15,5%
Dépôts en devises	841 117	682 247	158 870	23,3%
Placements en devises	266 122	230 989	35 133	15,2%
Bons de caisse	586 999	556 365	30 634	5,5%
Autres sommes dues à la clientèle	184 331	279 620	(95 289)	(34,1%)
Dettes rattachées	(12 306)	(4 639)	(7 667)	(165,3%)
Certificats de dépôts	254 500	286 500	(32 000)	(11,2%)
Total	8 982 913	8 413 681	569 232	6,8%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle hors dettes rattachées selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Encours brut
Dépôts à vue	3 654 603	147 349	114	-	3 802 066
Dépôts à vue dinars	2 586 224	-	-	-	2 586 224
Comptes en dinars convertibles	108 603	-	-	-	108 603
Comptes en devises	841 117	-	-	-	841 117
Placement en devises	118 659	147 349	114	-	266 122
Dépôts épargne	3 585 870	-	-	-	3 585 870
Comptes spéciaux d'épargne	3 541 788	-	-	-	3 541 788
Autres comptes d'épargne	44 082	-	-	-	44 082
Dépôts à terme	617 686	599 510	205 756	-	1 422 952
Compte à terme	241 192	250 597	89 664	-	581 453
Bons de caisse	193 494	280 413	113 092	-	586 999
Certificats de dépôts	183 000	68 500	3 000	-	254 500
Autres sommes dues à la clientèle	184 331	-	-	-	184 331
Total	8 042 490	746 859	205 870	-	8 995 219



6.12 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 480 350 mDT au 31/12/2021 contre 351 555 mDT au 31/12/2020 et se réparti comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Emprunts obligataires & privés	243 635	194 279	49 356	25,4%
Ressources spéciales	220 564	149 721	70 843	47,3%
Ressources budgétaires	78 404	63 886	14 518	22,7%
Ressources extérieures	142 160	85 835	56 325	65,6%
Intérêts sur emprunts obligataires	21 145	12 383	8 762	70,8%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 908	1 120	788	70,4%
Dettes rattachées	388	388	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(7 290)	(6 336)	(954)	(15,1%)
Total	480 350	351 555	128 795	36,6%

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2021 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	709	22 639	207 138	13 149	243 635

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 2021
Emprunt long terme	161 216	78 186	(32 930)	-	206 472
Emprunt court terme	33 063	4 100	-	-	37 163
Total	194 279	82 286	(32 930)	-	243 635

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	2 359	14 133	86 790	117 282	220 564

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Description	Solde 2020	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde 2021
Ressources long terme	136 295	79 502	(11 725)	-	-	204 072
Ressources court terme	13 425	3 067	-	-	-	16 492
Total ressources avant couverture	149 720	82 569	(11 725)	-	-	220 564
Couverture sur Ressources en devises	(6 335)	-	(955)	-	-	(7 290)
Total ressources	143 385	82 569	(12 680)	-	-	213 274

6.13 - Autres Passifs

Ce poste totalise 805 567 mDT au 31/12/2021 contre 808 659 mDT au 31/12/2020 :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	292 880	261 112	31 768	12,2%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	42 084	41 065	1 019	2,5%
Effets financiers non échus (3)	21 964	22 436	(472)	(2,1%)
Agios réservés pris en charge par l'État	2 519	3 358	(839)	(25,0%)
Charges à payer	64 088	55 831	8 257	14,8%
Créditeurs divers	32 693	25 436	7 257	28,5%
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	3 974	9 348	(5 374)	(57,5%)
Comptes de régularisation-Passif	51 514	111 514	(60 000)	(53,8%)
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	154 690	147 646	7 044	4,8%
Autres crédits	276	276	-	-
Crédits à régulariser	2 043	3 039	(996)	(32,8%)
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 716	13 716	-	-
Fournisseurs d'immobilisations	1	1	-	-
Produits constatés d'avance	16 467	16 518	(51)	(0,3%)
Etat, IS à payer	92 092	83 856	8 236	9,8%
Fournisseurs divers	3 720	4 973	(1 253)	(25,2%)
Dividendes à payer	2 245	2 056	189	9,2%
Autres crédits au personnel intérêts et frais	338	338	-	-
Autres crédits intérêts et frais	225	225	-	-
Total en mDT	805 567	808 659	(3 092)	(0,4%)

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par le Groupe au terme de l'exercice 2021 s'élèvent à 292 880 mDT contre 261 112 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 2020	Dotation	Reprise	Réaffectation et correction	Provisions 2021
Prov sur E/S	60 041	5 876	(1 208)	418	65 127
Prov pour départ à la retraite	51 159	25 590	(5 473)	-	71 276
Prov pour risques divers	149 912	14 674	(8 109)	-	156 477
Total	261 112	46 140	(14 790)	418	292 880

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2021	2020	Variation	%
TVA	4 596	4 947	(351)	(7,1%)
Retenues à la source	18 136	18 764	(628)	(3,3%)
Fonds de péréquation de change	11 975	10 144	1 831	18,1%
Contribution sociale de solidarité	105	82	23	28,0%
Autres	7 272	7 128	144	2,0%
Total	42 084	41 065	1 019	2,5%

[3] Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2021	2020	Variation	%
Effets financiers moyen terme non échus	1 432	1 357	75	5,5%
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 531	4 482	49	1,1%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	-	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	3 683	1 669	2 014	120,7%
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	11 771	14 381	(2 610)	(18,1%)
Total	21 964	22 436	(472)	(2,1%)

6.14 - Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se répartissent par entité comme suit :

Rubrique	Réserves		Résultat		Total Intérêts Minoritaires				
	Entités	2021	2020	2021	2020	2021	2020	Variation	%
STB		25	(10)	19	9	44	(1)	45	4500,0%
STB INVEST		2 898	2 854	84	83	2 982	2 937	45	1,5%
STB MANAGER		2	35	(4)	(12)	(2)	23	(25)	(108,7%)
STB FINANCE		302	297	54	3	356	300	56	18,7%
STB SICAR		188	186	1	-	189	186	3	1,6%
IMM. AVENUE		(64)	(31)	(11)	(10)	(75)	(41)	(34)	(82,9%)
STRC		14	12	14	8	28	20	8	40,0%
GEVE		1 066	154	3 754	924	4 820	1 078	3 742	347,1%
EDDKHILA		1 632	1 990	(448)	(358)	1 184	1 632	(448)	(27,5%)
ACTIVHOTELS		(2)	(2)	1	-	(1)	(2)	1	50,0%
SICAV INVEST		20	1	(1)	1	19	2	17	850,0%
SICAV AVENIR		-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV OBLIG		1	(17)	6	5	7	(12)	19	158,3%
SICAV EPARGNANT		(35)	(155)	21	14	(14)	(141)	127	90,1%
TFB		(6)	(4)	(1)	(1)	(7)	(5)	(2)	(40,0%)
STBMG		(6)	(1)	1	-	(5)	(1)	(4)	(400,0%)
MGERT		1 660	1 691	359	449	2 019	2 140	(121)	(5,7%)
STCV		-	-	-	-	-	-	-	-
SONIBANK		5	5	1	-	6	5	1	20,0%
SCIMB		-	-	-	-	-	-	-	-
ELFEJJA		1	1	-	-	1	1	-	-
STBSG		(5)	(2)	5	(2)	-	(4)	4	100,0%
Total		7 696	7 004	3 855	1 113	11 551	8 117	3 434	42,3%

6.15 - Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Capital Social	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Résultat consolidé	Solde 2021
Solde au 31/12/2020	776 875	293 399	7 392	(5 508)	68 413	1 140 571
Affectation résultat	-	68 413	-	-	(68 413)	-
Ecart de conversion	-	-	(1 134)	-	-	(1 134)
Résultat consolidé	-	-	-	-	128 526	128 526
Reclassements	-	3 521	-	-	-	3 521
Changement de méthodes et correction d'erreurs(*)	-	(3 466)	-	-	-	(3 466)
Autres variations (Fonds social, subventions, actions propres...)	-	10 824	-	-	-	10 824
Solde au 31/12/2021	776 875	372 691	6 258	(5 508)	128 526	1 278 842

(*) Le changement de méthodes et correction d'erreur est issue du changement des capitaux propres d'ouverture de quelques sociétés et ce suite à la prise en charge de la version définitive des états financiers au 31/12/2020, reçus après l'arrêté des états financiers du groupe au 31/12/2020.

6.15.1 - Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

6.15.2 - Bénéfice par action

Libellé	2021	2020	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	128 525	68 413	60 112	87,9%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	-	-
Nombre d'actions propres (y compris les actions STB détenues par les filiales)	1 006 499	991 699	14 800	1,5%
% par rapport aux actions émises	0,65%	0,64%	0	1,5%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	154 368 501	154 383 301	(14 800)	(0,0%)
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 368 501	154 383 301	(14 800)	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	154 368 501	154 383 301	(14 800)	(0,0%)
Bénéfices revenant aux actions propres	833	437	396	90,7%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,833	0,443	0,389	87,9%

6.15.3 - Réserves consolidées

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	384 356	313 174	71 182	22,7%
+ Part du groupe, dans la prime d'émission	115 857	115 860	(3)	(0,0%)
+ Part du groupe, dans la dotation de l'Etat	116 981	116 983	(2)	(0,0%)
+ Part du groupe, dans les autres réserves	151 518	80 331	71 187	88,6%
Contribution des filiales relevant du secteur bancaire	(1 038)	5 977	(7 015)	(117,4%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(1 178)	(18 144)	16 966	93,5%
Contribution des filiales relevant du secteur des autres services	(3 191)	(216)	(2 975)	(1377,3%)
Total	378 949	300 791	78 158	26,0%

Les réserves consolidées sont réparties par société du groupe de la manière suivante :

Entité	Réserves consolidées	Réserves de conversion	2021	Réserves consolidées	Réserves de conversion	2020	Variation	%
STB	384 145	211	384 356	312 818	356	313 174	71 182	22,7%
STB INVEST	16 364	-	16 364	15 502	-	15 502	862	5,6%
STB MANAGER	800	-	800	1 157	-	1 157	(357)	(30,9%)
STB FINANCE	1 162	-	1 162	1 031	-	1 031	131	12,7%
STB SICAR	5 562	1	5 563	5 463	1	5 464	99	1,8%
IMM. AVENUE	(4 965)	-	(4 965)	(1 056)	-	(1 056)	(3 909)	(370,2%)
STRC	(39 494)	-	(39 494)	(40 346)	-	(40 346)	852	2,1%
GEVE	(936)	-	(936)	(1 846)	-	(1 846)	910	49,3%
EDDKHILA	(273)	-	(273)	472	-	472	(745)	(157,8%)
ACTIVHOTELS	(2 929)	-	(2 929)	(2 770)	-	(2 770)	(159)	(5,7%)
SICAV INVEST	355	-	355	18	-	18	337	1872,2%
SICAV AVENIR	9	-	9	6	-	6	3	50,0%
SICAV OBLIG	(161)	-	(161)	(484)	-	(484)	323	66,7%
SICAV EPARGNANT	14 226	-	14 226	(492)	-	(492)	14 718	2991,5%
TFB	(38 369)	2 568	(35 801)	(30 761)	2 913	(27 848)	(7 953)	(28,6%)
STBMG	(174)	-	(174)	(19)	-	(19)	(155)	(815,8%)
MGERT	1 646	-	1 646	1 677	-	1 677	(31)	(1,8%)
STCV	1 033	-	1 033	1 008	-	1 008	25	2,5%
SONIBANK	31 284	3 478	34 762	29 702	4 122	33 824	938	2,8%
SCIMB	(455)	-	(455)	(463)	-	(463)	8	1,7%
ELFEJJA	4 014	-	4 014	2 861	-	2 861	1 153	40,3%
STBSG	(153)	-	(153)	(79)	-	(79)	(74)	(93,7%)
Total	372 691	6 258	378 949	293 399	7 392	300 791	78 158	26,0%

6.15.4 - Résultat consolidé

L'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 128 526 mDT contre un résultat de même nature de 68 413 mDT au 31 décembre 2020. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	116 009	67 144	48 865	72,8%
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	(1 694)	(4 568)	2 874	62,9%
Contribution des entités relevant du secteur des services financiers	8 270	4 473	3 797	84,9%
Contribution des entités relevant du secteur des autres services	5 941	1 364	4 577	335,6%
Total	128 526	68 413	60 113	87,9%

Le résultat consolidé est réparti par société du groupe de la manière suivante :

Rubrique	2021	2020	Variation	%
STB	116 009	67 144	48 865	72,8%
STB INVEST	1 510	1 497	13	0,9%
STB MANAGER	(687)	(383)	(304)	(79,4%)
STB FINANCE	1 163	68	1 095	1610,3%
STB SICAR	36	(32)	68	212,5%
IMM. AVENUE	(1 259)	(1 160)	(99)	(8,5%)
STRC	4 919	2 727	2 192	80,4%
GEVE	3 754	924	2 830	306,3%
EDDKHILA	(932)	(745)	(187)	(25,1%)
ACTIVHOTELS	1 526	(178)	1 704	957,3%
SICAV INVEST	(37)	24	(61)	(254,2%)
SICAV AVENIR	12	30	(18)	(60,0%)
SICAV OBLIG	154	101	53	52,5%
SICAV EPARGNANT	1 198	441	757	171,7%
TFB	(6 154)	(7 586)	1 432	18,9%
STBMG	17	(16)	33	206,3%
MGERT	358	448	(90)	(20,1%)
STCV	549	90	459	510,0%
SONIBANK	4 461	3 018	1 443	47,8%
SCIMB	35	21	14	66,7%
ELFEJJA	1 743	2 054	(311)	(15,1%)
STBSG	151	(74)	225	304,1%
Total	128 526	68 413	60 113	87,9%

NOTE 7 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

7.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques «Cautions, avals et autres garanties données» et «crédits documentaires» se détaille au 31 décembre 2021 des éléments suivants :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	1 027 143	981 930	45 213	4,6%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	434 151	440 710	(6 559)	(1,5%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 461 294	1 422 640	38 654	2,7%
Crédits documentaires et acceptations import	424 259	418 806	5 453	1,3%
Crédits documentaires et acceptations export	64 433	20 128	44 305	220,1%
Total crédits documentaires	488 692	438 934	49 758	11,3%
Total passifs éventuels	1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%

7.2 - Engagements donnés

Le poste «Engagements donnés» s'élève au 31 décembre 2021 à 115 691 mDT contre 73 831 mDT au 31 décembre 2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Engagements de financement	115 590	73 730	41 860	56,8%
Engagements sur titres	101	101	-	-
Total	115 691	73 831	41 860	56,7%

7.3 - Garanties reçues

Le solde du poste «Garanties reçues» s'élève au 31 décembre 2021 à 2 208 276 mDT contre 2 025 200 mDT au 31 décembre 2020 :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contre garanties reçues des Banques installées à l'étranger	434 152	440 710	(6 558)	(1,5%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	412	11 218	(10 806)	(96,3%)
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 177 962	964 129	213 833	22,2%
Garanties reçues de la clientèle	595 750	609 143	(13 393)	(2,2%)
Total	2 208 276	2 025 200	183 076	9,0%

- Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.
- Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.
- Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises.

NOTE 8 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

8.1 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 827 974 mDT contre à 819 451 mDT au 31 Décembre 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	18 772	19 802	(1 030)	(5,2%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	8 365	9 657	(1 292)	(13,4%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	10 407	10 130	277	2,7%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	-	15	(15)	(100,0%)
Intérêts sur créances sur la clientèle	784 632	776 032	8 600	1,1%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	98 319	108 625	(10 306)	(9,5%)
Intérêts sur crédit à la clientèle	686 314	667 407	18 907	2,8%
Reprise d'intérêts réservés sur créances	(1)	-	(1)	-
Revenus assimilés	24 570	23 617	953	4,0%
Total	827 974	819 451	8 523	1,0%

8.2 - Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2021 à 137 014 mDT contre 120 021 mDT au 31 Décembre 2020 et s'analyse comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	63 976	59 184	4 792	8,1%
Opérations sur titres	3 996	2 154	1 842	85,5%
Opérations de change	10 087	9 598	489	5,1%
Opérations de commerce extérieur	5 652	3 407	2 245	65,9%
Coffre-fort	42	32	10	31,3%
Études	21 606	21 831	(225)	(1,0%)
Autres	31 655	23 815	7 840	32,9%
Total	137 014	120 021	16 993	14,2%

8.3 - Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Libellé	2021	2020	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	1 211	1 187	24	2,0%
Intérêts nets sur bons de trésor	1 171	1 126	45	4,0%
Dividendes et revenus assimilés des titres de transaction	37	61	(24)	(39,3%)
Plus-values sur cession de titres de transaction	3	-	3	-
Gains (pertes) nets sur titres de placement	48 680	35 212	13 468	38,2%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	40 544	31 961	8 583	26,9%
Gains sur titres de placement	9 103	3 401	5 702	167,7%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(1 519)	(875)	(644)	(73,6%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	552	725	(173)	(23,9%)
Gains nets sur opérations de change	42 004	35 519	6 485	18,3%
Résultat sur opérations de change	42 004	34 561	7 443	21,5%
Commissions sur change manuel	-	958	(958)	(100,0%)
Total	91 895	71 918	19 977	27,8%

8.4 - Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille Titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2021 à 67 514 mDT contre 71 585 mDT au 31 décembre 2020 et s'analysent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	115	185	(70)	(37,8%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	57 007	61 798	(4 791)	(7,8%)
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	3 731	4 709	(978)	(20,8%)
Revenus des fonds gérés	-	(652)	652	100,0%
Revenus des titres de participation en rétrocession	1 329	667	662	99,3%
Intérêts et revenus assimilés des obligations	5 332	4 878	454	9,3%
Total en mDT	67 514	71 585	(4 071)	(5,7%)

8.5 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2021 à 464 569 mDT contre 457 574 mDT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(81 781)	(92 415)	10 634	11,5%
Opérations avec la clientèle	(353 500)	(343 458)	(10 042)	(2,9%)
Emprunts et ressources spéciales	(29 022)	(21 434)	(7 588)	(35,4%)
Autres intérêts et charges	(266)	(267)	1	0,4%
Total	(464 569)	(457 574)	(6 995)	(1,5%)

8.6 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(92 825)	(161 645)	68 820	42,6%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(141 497)	(140 130)	(1 367)	(1,0%)
Dotations aux provisions sur comptes courants associés	131	115	16	13,9%
Dotations aux provisions additionnelles	(35 865)	(50 185)	14 320	28,5%
Dotations aux provisions collectives	(6 901)	(34 357)	27 456	79,9%
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	(10)	(9)	(1)	(11,1%)
Reprises sur provisions pour créances douteuses	100 849	176 403	(75 554)	(42,8%)
Reprises sur provisions additionnelles	85 395	140 017	(54 622)	(39,0%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(154 630)	(352 191)	197 561	56,1%
Créances passées par pertes	(15 448)	(4 227)	(11 221)	(265,5%)
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	75 756	103 170	(27 414)	(26,6%)
Autres dotations	(651)	(251)	(400)	(159,4%)
Autres reprises	46	-	46	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	(30 806)	(28 961)	(1 845)	(6,4%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(36 400)	(54 809)	18 409	33,6%
Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	(445)	(62)	(383)	(617,7%)
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(7 602)	(9 540)	1 938	20,3%
Reprises de provisions pour risques et charges	8 168	28 150	(19 982)	(71,0%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	5 473	7 300	(1 827)	(25,0%)
TOTAL	(123 631)	(190 606)	66 975	35,1%

8.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2021, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	(3 396)	(3 517)	121	3,4%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres d'investissement	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(1 443)	(6 189)	4 746	76,7%
Plus-values ou moins-values de cession des autres titres d'investissement	(478)	(24)	(454)	(1891,7%)
Plus-values ou moins-values de cession des titres de participation	279	4 604	(4 325)	(93,9%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 998	3 683	(1 685)	(45,8%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	332	390	(58)	(14,9%)
Total	(2 708)	(1 053)	(1 655)	(157,2%)

8.8 - Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2021 un total de 37 834 mDT contre 19 193 mDT au 31/12/2020, détaillés comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Revenus des immeubles	20 128	9 027	11 101	123,0%
Intérêts sur crédits au personnel	7 701	7 070	631	8,9%
Variation des stocks d'encours et de travaux terminés	4 739	(2 239)	6 978	311,7%
Autres produits accessoires	403	670	(267)	(39,9%)
Autres produits : Prestations de services	4 863	4 665	198	4,2%
Total	37 834	19 193	18 641	97,1%

8.9 - Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2021 un total de 204 664 mDT contre 178 089 mDT au 31 Décembre 2020 retraité, détaillés comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Publié				
Rémunération du personnel	(148 513)	(130 440)	(18 073)	(13,9%)
Charges sociales	(51 290)	(43 333)	(7 957)	(18,4%)
Variation des congés à payer	(475)	(223)	(252)	(113,0%)
Autres charges liées au personnel	(4 386)	(4 093)	(293)	(7,2%)
Total	(204 664)	(178 089)	(26 575)	(14,9%)

8.10 - Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2021 un total de 94 399 mDT contre 79 078 mDT au 31 Décembre 2020, détaillées comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Loyer	(4 947)	(4 567)	(380)	(8,3%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(5 831)	(1 436)	(4 395)	(306,1%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(6 598)	(10 243)	3 645	35,6%
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(23 052)	(20 264)	(2 788)	(13,8%)
Primes d'assurance	(1 770)	(1 679)	(91)	(5,4%)
Autres	(11 760)	(5 860)	(5 900)	(100,7%)
Impôts et taxes	(5 246)	(1 963)	(3 283)	(167,2%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 525)	(2 454)	(71)	(2,9%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 277)	(1 958)	(319)	(16,3%)
Transport et déplacement	(263)	(284)	21	7,4%
Jetons de présence	(345)	(183)	(162)	(88,5%)
Contribution sociale de solidarité	(145)	(60)	(85)	(141,7%)
Var. autres stocks	(5 826)	(6 784)	958	14,1%
Frais divers de gestion	(23 535)	(20 919)	(2 616)	(12,5%)
Autres comptes d'ajustement	(279)	(424)	145	34,2%
Total	(94 399)	(79 078)	(15 321)	(19,4%)

8.11- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 1 292 mDT au 31/12/2021 à contre 5 339 mDT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Gains provenant des autres éléments ordinaires	15 953	9 981	5 972	59,8%
Plus/ Moins-value de cession	1 009	5 179	(4 170)	(80,5%)
Subvention TFP	1 386	1 373	13	0,9%
Autres gains	13 558	3 429	10 129	295,4%
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(17 245)	(4 642)	(12 603)	(271,5%)
Total	(1 292)	5 339	(6 631)	(124,2%)

8.12 - Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2021 à 98 247 mdt contre 83 522 mdt au 31 Décembre 2020.

Libellé	2021	2020	Variation	%
Impôts sur les sociétés	(95 565)	(84 980)	(10 585)	(12,5%)
Impôts différés	(2 682)	1 458	(4 140)	(284,0%)
Total	(98 247)	(83 522)	(14 725)	(17,6%)

NOTE 9 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

9.1 - Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net négatif de -18 424 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 567 949 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de -666 573 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1 069 061 mDT.



- les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de -189 775 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 243 756 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 5 688 mDT.

9.2 - Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2021, un flux net négatif de - 10 728 mDT.

9.3 - Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net positif de 119 221mDT.

9.4 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2021, un solde de 977 043 mDT contre 1 066 967 mDT au 31 Décembre 2020, détaillées comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	79 553	74 580	4 973	6,7%
Facilité de dépôt	50 000	-	50 000	-
BCT	(1 057 709)	(1 014 850)	(42 859)	(4,2%)
Banques et organismes spécialisés	(5 871)	37 317	(43 188)	(115,7%)
Prêts emprunts sur le marché monétaire	(47 123)	(172 410)	125 287	72,7%
Titres de transactions	4 107	8 396	(4 289)	(51,1%)
Total	(977 043)	(1 066 967)	89 924	8,4%

NOTE 10 - NOTES RELATIVES AUX OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

10.1 – Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La STB a signé en 2021 une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 259,5 millions d'Euros et 150 millions d'USD.
- L'encours de ce prêt au 31/12/2021 est de 20 millions d'Euros soit l'équivalent de 65,121 millions de dinars.
- La STB a consenti à la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, des emprunts interbancaires en devise à court terme qui s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 5 millions d'Euros soit l'équivalent de 16,410 millions de dinars.
- En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés

publiques. Ces garanties sont à hauteur de 240,050 millions de dinars.

- Courant l'exercice 2021, les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné STB 2020-2 émis par la STB s'élèvent à 84 714,100 millions de dinars. Le montant souscrit par les parties liées, est de 3,000 millions de dinars et se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
MAE	Catégorie C	3 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		3 000 000

- Le montant des dividendes à percevoir des parties liées au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

SICAV AVENIR	24 974,199
SICAV L'INVESTISSEUR	10 504,126
SICAV L'EPARGNANT	2 703,500
SONIBANK	1 352 558,182
EL FEJJA	960 000,000

- L'encours des dépôts à terme souscrits, courant 2021, par les entreprises associées de la STB totalise, au 31 décembre 2021, un montant de 15,400 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	bon de caisse	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
SICAV AVENIR			200 000	200 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE		5 000 000	6 000 000	11 000 000
SICAV L'INVESTISSEUR			200 000	200 000
Total en dinars	0	5 000 000	6 400 000	11 400 000

- Les comptes de dépôts à vue (créditeurs) ouverts par entreprises associées accusent au 31/12/2021, les soldes suivants (en millions de dinars) :

SOCIETE	MONTANT
SICAV AVENIR	31 582
L'INVESTISSEUR STE SICAV	46 783
TUNISIAN FOREIGN BANK	57 427
STE TNNE DE CONTROLE VERITAS	2 521 220

- A partir du 1er juillet 2021, La SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE a conclu une convention de gestion avec STB Finance en vertu de laquelle, la rémunération de cette dernière a été augmentée

à 0,50% TTC contre une rémunération de 0,40% jusqu'au 30 juin 2021. Cette rémunération est annuelle est décomptée quotidiennement sur la base de l'actif net de la SICAV.

- Au titre de l'exercice 2021, le montant de cette rémunération s'élève à 767 338 DT ; il est porté parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

- STB Manager occupe un poste d'administration au sein du conseil d'administration de SICAV L'EPARGNE obligataire. A ce titre elle a perçu de cette dernière un jeton de présence de 1.250 dinars (Montant brut).

- Le Conseil d'Administration du SICAV l'épargnant réuni le 23 mars 2021 a décidé de réviser la commission de gestion, confiée à la société STB FINANCE. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société moyennant une rémunération en TTC de 0,312% l'an, calculé sur la base de l'actif net. Cette rémunération a été ramenée à 0.412% TTC l'an depuis le premier juillet 2021.

- Au titre de l'exercice 2021, le montant de cette rémunération s'élève à 925 mille dinars.

- La société «SICAV L'INVESTISSEUR» a confié la gestion à la société «STB MANAGER» moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux, à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.

- Par ailleurs, le conseil d'administration de la «SICAV L'INVESTISSEUR» réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier cette dernière à la société «STB FINANCE». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts.

- La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020. Toutefois, la date de son entrée en vigueur est le 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

- La charge de gestion constatée par la société au titre de l'exercice 2021, s'élève à 7 271 dinars.

- La convention de gestion conclue entre la société «SICAV AVENIR» et la société «STB FINANCE». Celle-ci se chargeait du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire percevait une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

- A ce titre, les honoraires comptabilisés au titre de l'année 2021, s'élèvent à 6 765 Dinars TTC.

10.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

- Antérieurement à l'exercice 2021, la STB a signé des conventions de financement en devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire. L'encours de ces prêts au 31/12/2021 est de 79 999,99 millions d'Euros soit l'équivalent de 260,483 millions de dinars.

- Antérieurement à l'exercice 2021, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

- L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31/12/2021 à 78,404 millions de dinars contre 63,975 millions de dinars au 31/12/2020.

- Antérieurement à l'exercice 2021 et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 31/12/2021, ces garanties sont à hauteur de 547,246 millions de dinars.

- La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne «BFT» un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.

- La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne «BFT» un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2021 à 560 mille USD soit l'équivalent de 1,616 millions de dinars.

- La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

- La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros et 3 millions d'Euros soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.
- Au cours de l'exercice 2020, la STB a procédé à la conversion en capital de 2,289 millions d'Euros soit l'équivalent de 5,660 millions de dinars.
- L'encours de l'emprunt s'élève au 31/12/2021 à 4 710 634,96 d'euros soit l'équivalent de 11 647 037, 521 dinars.
- Antérieurement à l'exercice 2021, les administrateurs et les entreprises associées de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Montant souscrit	Encours au 31/12/2021
SICAV L'EPARGNANT	14 132 100	7 415 560
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	6 180 000	6 180 000
SICAV L'INVESTISSEUR	50 000	50 000
SICAV L'AVENIR	30 000	30 000
Total obligations souscrites par les filiales et entreprises associées	20 392 100	13 675 560,0
STAR	52 000 000	22 726 000
Total obligations souscrites par les administrateurs	52 000 000	22 726 000
Total général en Dinars	72 392 100	36 401 560

- En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative au 31/12/2021 s'élève en TTC à 255 054 DT.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève en TTC à 384 508 DT ;
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à en TTC 2 444 DT ;
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir ;
- Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt soit 14 millions de dinars a été totalement remboursé courant 2021.
- Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31/12/2021, un montant de 78,278 millions de dinars, répartis comme suit :



Groupe	Relation	Débit en compte	Autres engagements	Total engagements
GROUPE STB	SONIBANK		8 187 000	8 187 000
	SICAV INVESTISSEUR		420 000	420 000
	POLE DE COMPETITIVITE MONASTIR EL FEJJA		8 000 000	8 000 000
	STE TNNE DE CONTROLE VERITAS		115 000	115 000
	TUNISIAN FOREIGN BANK		47 187 000	47 187 000
	SICAR AVENIR		835 000	835 000
		0	64 744 000	64 744 000
GROUPE BELAID MONCEF	STE SUD TRADE		244 700	244 700
	STPA - STE TNE DES PROD. ALUMINEUX		1 646 173	1 646 173
	STE CHIMEX		925 299	925 299
	STE GLE DES PLASTIFIANTS		2 229 189	2 229 189
	SOMEF TUNISIE		1 474 798	1 474 798
	STE VARAT TUNISIE		2 101 278	2 101 278
	STE SIMEF ELECTRIC AUGMENTATION CAPITAL		638 236	638 236
	STE SOMEF DISTRIBUTION		181 200	181 200
	BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	486		486
	STAR		3 898 328	3 898 328
Total administrateurs		486	13 339 201	13 339 687
Secrétaire général			97 334	97 334
Directeur Général adjoint			96 496	96 496
Total dirigeants			193 830	193 830
		486	78 277 031	78 277 517

L'encours des dépôts à terme souscrits, antérieurement à l'exercice 2021, les entreprises associées et les administrateurs de la STB totalise, au 31 décembre 2021, un montant de 34 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Montant
La Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance «STAR»	30 000 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000
Total en Dinars	34 000 000

10.3 – Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

10.3.1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2021. Les éléments de rémunération sont les

mêmes éléments tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016. Les éléments de rémunération se composent comme suit :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars
- Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.
- Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

- Les éléments de rémunération du Directeur Général Adjoint et du Secrétaire Général tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 septembre 2020. Les éléments de rémunération ont été révisés comme suit :
 - Un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
 - Une indemnité de fonction complémentaire de 1 500 dinars (révision de l'indemnité de 600 dinars à 2000 dinars ;
 - Et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.
 - Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.
- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.
- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 avril 2021 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

10.3.2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et SG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	478 525	23 019	533 354	37 743	292 500	208 265
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	121 983	215 080	-	-
TOTAL	478 525	23 019	655 336	252 823	292 500	208 265

* Les avantages postérieurs à l'emploi sont fixés par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers.



ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Unité : en Mille DT)

	2021	Bancaire	Financier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 Intérêts et revenus assimilés	827 974	827 537	409	28
PR2 Commissions (en produits)	137 014	132 188	4 826	-
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	91 895	91 642	409	(156)
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	67 514	66 091	1 409	14
Total produits d'exploitation bancaire	1 124 397	1 117 458	7 053	(114)
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	(464 569)	(463 913)	(2)	(654)
CH2 Commissions encourues	(4 887)	(4 840)	(44)	(3)
CH3 Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	(469 456)	(468 753)	(46)	(657)
Produit Net Bancaire				
	654 941	648 705	7 007	(771)
PR5-CH4 otations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(123 631)	(137 307)	13 883	(207)
PR6-CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(2 708)	(2 540)	(171)	3
PR7 Autres produits d'exploitation	37 834	9 391	635	27 808
CH6 Frais de personnel	(204 664)	(179 724)	(8 308)	(16 632)
CH7 Charges générales d'exploitation	(94 399)	(89 637)	(3 188)	(1 574)
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(15 705)	(13 843)	(239)	(1 623)
Résultat d'exploitation	251 668	235 045	9 619	7 004
PR11 Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1 988	(1 694)	1 354	2 328
PR8-CH9 Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(1 292)	(3 523)	198	2 033
CH11 Impôt sur les bénéfices	(98 247)	(93 758)	(2 727)	(1 762)
Résultat des activités ordinaires	154 117	136 070	8 444	9 603
PR9-CH10 Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(21 736)	(21 736)	-	-
Résultat net de l'exercice	132 381	114 334	8 444	9 603
PR9-CH10 Intérêts minoritaires dans le résultat	3 855	19	175	3 661
Résultat Net consolidé de l'exercice	128 526	114 315	8 269	5 942

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE 2020

(Unité : en Mille DT)

	2020	Bancaire	Financier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 Intérêts et revenus assimilés	819 451	818 840	297	314
PR2 Commissions (en produits)	120 021	118 104	1 917	-
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	71 918	70 892	947	79
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	71 585	70 147	1 437	1
Total produits d'exploitation bancaire	1 082 975	1 077 983	4 598	394
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	(457 574)	(457 273)	(3)	(298)
CH2 Commissions encourues	(4 122)	(4 048)	(73)	(1)
CH3 Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	(461 696)	(461 321)	(76)	(299)
Produit Net Bancaire				
	621 279	616 662	4 522	95
PR5-CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(190 606)	(204 121)	13 660	(145)
PR6-CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(1 053)	(1 430)	376	1
PR7 Autres produits d'exploitation	19 193	7 997	1 170	10 026
CH6 Frais de personnel	(178 089)	(157 011)	(7 547)	(13 531)
CH7 Charges générales d'exploitation	(79 078)	(65 580)	(8 097)	(5 401)
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(16 317)	(14 486)	(190)	(1 641)
Résultat d'exploitation	175 329	182 031	3 894	(10 596)
PR11 Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(1 789)	(4 569)	615	2 165
PR8-CH9 Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	5 339	5 047	36	256
CH11 Impôt sur les bénéfices	(83 522)	(82 447)	(1 052)	(23)
Résultat des activités ordinaires	95 357	100 062	3 493	(8 198)
PR9-CH10 Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(25 831)	(25 831)	-	-
Résultat net de l'exercice	69 526	74 231	3 493	(8 198)
PR9-CH10 Intérêts minoritaires dans le résultat	1 113	(9)	(101)	1 223
Résultat Net consolidé de l'exercice	68 413	74 240	3 594	(9 421)

INDICATEURS CONSOLIDÉS

PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

[Unité : en Mille DT]

	2021	Bancaire	Financier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 124 397	1 117 458	7 053	(114)
a- Intérêts	827 974	827 537	409	28
b- Commissions en produits	137 014	132 188	4 826	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	91 895	91 642	409	(156)
d- Revenus du portefeuille d'investissement	67 514	66 091	1 409	14
2- Charges d'exploitation bancaire	(469 456)	(468 753)	(46)	(657)
a- Intérêts encourus	(464 569)	(463 913)	(2)	(654)
b- Commissions encourues	(4 887)	(4 840)	(44)	(3)
3- Produit net bancaire	654 941	648 705	7 099	543
4- Autres produits d'exploitation	37 834	9 391	635	27 808
5- Charges opératoires, dont :	(314 770)	(283 204)	(11 735)	(19 831)
a- Frais du personnel	(204 664)	(179 724)	(8 308)	(16 632)
b- Charges Générales d'exploitation	(94 401)	(89 637)	(3 188)	(1 576)
c- Dotations aux amortissements	(15 705)	(13 843)	(239)	(1 623)
6- Structure du portefeuille	1 900 792	1 801 940	75 504	23 348
a- Portefeuille titres-commercial	670 811	648 885	16 701	5 225
b- Portefeuille d'investissement	1 229 981	1 153 055	58 803	18 123
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	9 718 101	9 693 847	24 255	(1)
8- Encours des dépôts, dont :	8 982 913	8 982 913	-	-
a- Dépôts à vue	3 802 066	3 802 066	-	-
b- Dépôts d'épargne	3 585 871	3 585 871	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	480 350	480 350	-	-
10- Capitaux Propres (hors résultat de l'exercice)	1 150 317	1 154 685	(1 177)	(3 191)

INDICATEURS CONSOLIDÉS

PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

[Unité : en Mille DT]

	2020	Bancaire	Financier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 082 975	1 077 983	4 598	394
a- Intérêts	819 451	818 840	297	314
b- Commissions en produits	120 021	118 104	1 917	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	71 918	70 892	947	79
d- Revenus du portefeuille d'investissement	71 585	70 147	1 437	1
2- Charges d'exploitation bancaire	(461 696)	(461 321)	(76)	(299)
a- Intérêts encourus	(457 574)	(457 273)	(3)	(298)
b- Commissions encourues	(4 122)	(4 048)	(73)	(1)
3- Produit net bancaire	621 279	616 662	4 674	693
4- Autres produits d'exploitation	19 193	7 997	1 170	10 026
5- Charges opératoires, dont :	(273 484)	(248 723)	(14 752)	(10 009)
a- Frais du personnel	(178 089)	(157 011)	(7 547)	(13 531)
b- Charges Générales d'exploitation	(79 078)	(77 226)	(7 015)	5 163
c- Dotations aux amortissements	(16 317)	(14 486)	(190)	(1 641)
6- Structure du portefeuille	1 643 593	1 563 351	63 434	16 808
a- Portefeuille titres-commercial	486 710	472 232	14 379	99
b- Portefeuille d'investissement	1 156 883	1 091 119	49 055	16 709
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	9 081 688	9 050 635	31 053	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 413 681	8 413 681	-	-
a- Dépôts à vue	3 342 664	3 342 664	-	-
b- Dépôts d'épargne	3 347 891	3 347 891	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	351 555	351 555	-	-
10- Capitaux Propres (hors résultat de l'exercice)	1 072 158	1 090 518	(18 144)	(216)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE STB EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section «fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit des états financiers de la STB (société mère) ont été limités par les

insuffisances du système d'information de la banque qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.

2.2 Les rubriques «Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT», «Créances sur les établissements bancaires et financiers», «Banque Centrale et CCP» et «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers» des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques «Autres actifs» et «Autres passifs» présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2021, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

2.3 Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) avant 2017, ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidée, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminé les résultats de cession interne.

Ainsi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 4 ans pour 102 millions de dinars provisionnées à hauteur de 74

millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote.

Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment, les provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.

2.4 Les travaux de consolidation ont été effectués en l'absence des rapports des commissaires aux comptes de six sociétés sur un périmètre composé de 22.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.5 Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 3.11.2 «traitement des impôts différés», l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers du Groupe.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Le Groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17

décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe de la STB au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe STB, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2021 s'élèvent à 965 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information du Groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par le Groupe en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la STB (société mère).

Au 31 décembre 2021, la valeur du portefeuille BTA de la STB (société mère) s'élève à 1 367 millions

de dinars. L'application de la politique adoptée par la STB aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 586 millions de dinars en Portefeuille titres Commercial (AC4) et de 781 millions de dinars en Portefeuille titres d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance du Groupe quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la STB concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.4 Périmètre de Consolidation

Question clé d'audit

Le périmètre de consolidation du Groupe STB est composé de 22 sociétés dont 13 sociétés intégrées globalement et 9 sociétés consolidées par mise en équivalence. Par ailleurs, 43 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation pour divers motifs.

Nous avons estimé que l'audit du périmètre de consolidation constitue un point clé de l'audit en raison de l'importance du nombre de sociétés exclues.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit du périmètre de consolidation du Groupe STB, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La vérification du respect des normes comptables tunisiennes n°35 à 37 relatives aux états financiers consolidés en matière de détermination du périmètre de consolidation ;
- La vérification de la méthode de détermination du pourcentage de contrôle exercé par le Groupe sur chaque entité ;
- L'appréciation de la nature du contrôle exercé compte tenu de plusieurs règles édictées par les normes comptables dont notamment le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, le pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent... ;
- L'examen du bien-fondé des motifs d'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation du Groupe ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4 Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres du Groupe comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
2. Les actifs du Groupe comportent 14 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

5 Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence

aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6 Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe STB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7 Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un

niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 12 avril 2022

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CBC

Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH

Samir Labidi

